



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 15 – Janvier 2010





LE BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N°15 • Janvier 2010

La présente publication a été réalisée par
Xavier Dehaibe, Aynah Gangji, Benoît Laine, Astrid Romain et Carole Thays
sous le conseil scientifique du Dr. Valentijn Bilsen et du Pr. Eric Buyst.

Tous droits réservés

Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse – Cellule Analyse.

L'usage d'extraits de la présente publication en tant qu'exposé ou démonstration dans un article, livre ou fichier est permis, moyennant une mention claire et précise de la source.

Cette édition du baromètre ainsi que les précédentes sont disponibles sur le site internet du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, dans les publications de l'IBSA, à l'adresse suivante :

www.statbru.irisnet.be

Pour toute information concernant ce baromètre, veuillez prendre contact avec :

Madame Aynah Gangji

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) – Cellule Analyse

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Tél. 02/800 38 82 – Fax 02/800 38 17

Courriel anabru@mrbc.irisnet.be

© 2010 Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés

E.R.: F. Résimont, Secrétaire général

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,

Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2010/6374/195



9 789078 580010

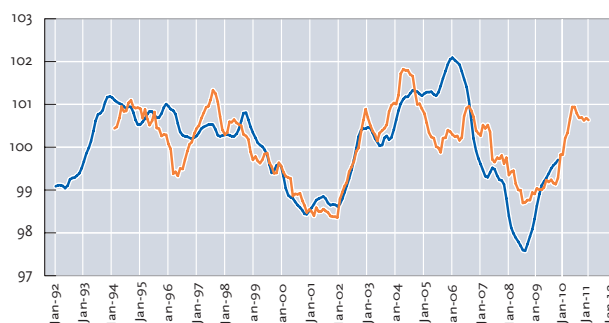
ISBN 9078580011



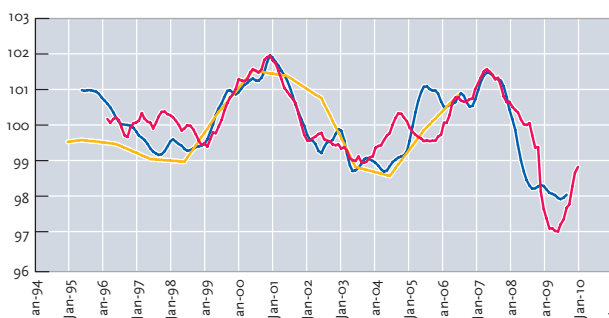
Table des matières

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	4
1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE	5
1.1. Conjoncture internationale	5
1.2. Analyse par entités géographiques	11
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	17
2.1. Activité économique	17
2.2. Marché du travail	30
3 DOSSIER	
ESSOR DÉMOGRAPHIQUE	
ET MILIEUX D'ACCUEIL POUR	
LA PETITE ENFANCE : L'APPORT DU	
MONITORING DES QUARTIERS	36
3.1. Le Monitoring des Quartiers : un outil statistique d'aide à la décision	36
3.2. L'essor démographique	36
3.3. Conséquences de l'essor démographique sur la petite enfance	38
3.4. Conclusion	52
GLOSSAIRE	53
RÉFÉRENCES	55
LISTE DES TABLEAUX	56
LISTE DES GRAPHIQUES	57
LISTE DES CARTES	58

Cycle conjoncturel du chômage



Cycle conjoncturel du PIB régional



Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 10 décembre 2009, sauf mention contraire.

L'essentiel de la conjoncture

- Le troisième trimestre 2009 se caractérise par un retour à une croissance positive dans de nombreux pays développés, dont la Belgique. Cette reprise est néanmoins précaire. Elle repose encore essentiellement sur le caractère temporaire tant des plans de relance des différents gouvernements que de l'intervention des banques centrales sur le marché des crédits ou encore de la reconstitution des stocks des entreprises. Or, les ménages et les entreprises ne sont pas encore prêts à prendre la relève. De nombreuses barrières à la relance de la consommation privée et des investissements sont toujours présentes : stagnation voire baisse des salaires, hausse du chômage, restrictions du crédit, capacités de production, etc. L'activité économique mondiale devrait connaître une croissance particulièrement faible d'environ 3 % en 2010, soit bien en deçà des taux d'avant la crise¹.
- En Belgique, tant l'industrie que la construction et les services contribuent à la légère croissance du PIB au troisième trimestre (0,5 %), quoique dans des proportions très différentes. Cette croissance est principalement portée par un regain d'activité à l'international et une reconstitution des stocks.
- À Bruxelles, les indicateurs à notre disposition indiquent une stabilisation dans les secteurs de l'industrie, des services non financiers et du commerce de gros. Le secteur financier doit, quant à lui, toujours faire face aux conséquences des excès passés, amplifiés par la montée des défauts de paiements liés à la crise. Enfin, alors qu'il a relativement bien résisté en 2008, le secteur de la construction à Bruxelles arbore maintenant une évolution négative, contrairement au niveau national.
- Malgré la stabilisation du troisième trimestre, l'année 2009 sera donc marquée par une conjoncture négative à Bruxelles. Si les perspectives sont plus positives, elles restent toutefois fragiles. L'indicateur avancé de l'activité économique est à des niveaux bien plus proches de la tendance que dans les trimestres précédents mais reste toujours négatif. La tendance de l'activité économique bruxelloise se voit de plus affectée par un choc permanent. Les niveaux d'activités connus avant la crise ne seront donc à nouveau atteints que dans plusieurs années.
- La Région devra composer encore pendant plusieurs années avec les conséquences négatives de la crise économique, dont notamment une forte augmentation du chômage et un tissu économique très érodé par la vague de faillites. Elle sera également confrontée à un essor démographique soutenu. Ce dernier demande une préparation correcte pour pouvoir faire face aux besoins futurs en services et équipements (les milieux d'accueil pour les enfants, les écoles, les logements, les loisirs, etc.). Le dossier spécial de ce baromètre vise à analyser les impacts de l'essor démographique en cours et à venir sur la demande et l'offre de places d'accueil pour la petite enfance dans les quartiers bruxellois. Cette analyse permettra de déterminer où se situent les besoins les plus criants et quels sont les moyens les plus adaptés à mettre en place. Cette étude a été réalisée à partir des cartes du site internet du Monitoring des Quartiers.

¹ À titre d'exemple, la croissance mondiale du PIB était de 5,1 % en 2006 et de 5,2 % en 2007 selon le FMI.

I. Contexte macro-économique

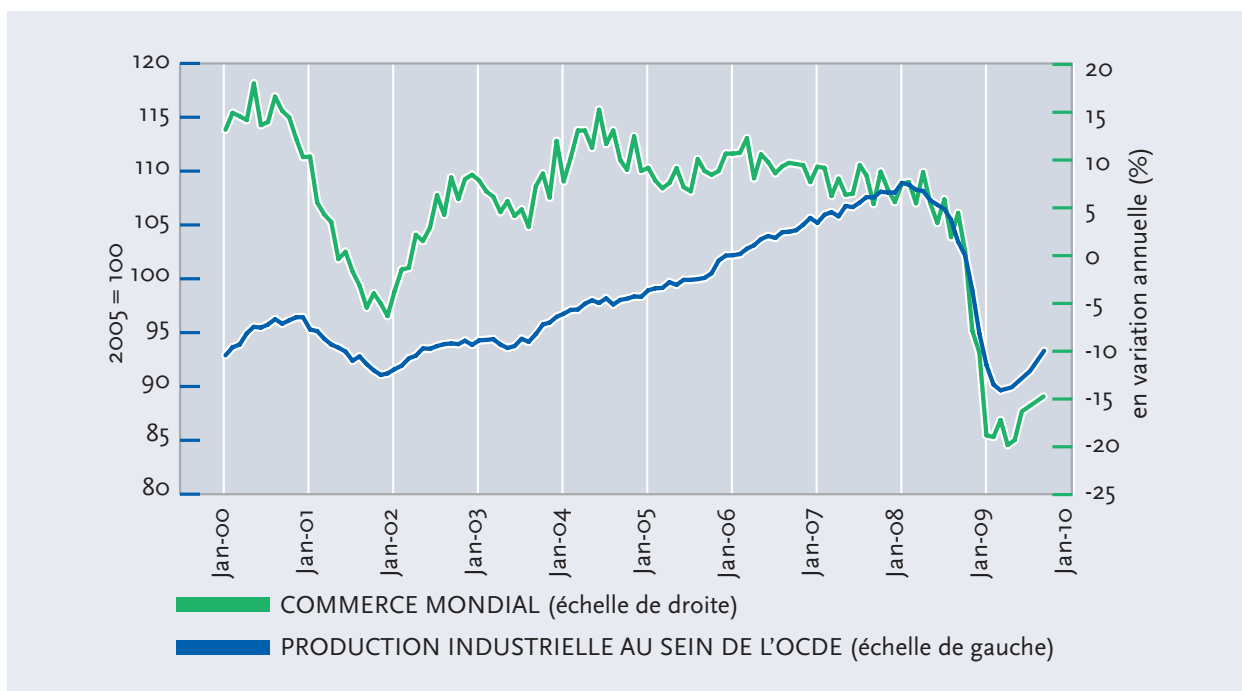
I.1. Conjoncture internationale

• Activité économique globale

En chute libre fin 2008 suite à l'aggravation de la crise financière et économique mondiale, l'activité économique de nombreux pays émergents d'Asie se redresse depuis le printemps 2009. Le Japon, l'Allemagne et la France ont, eux, renoué avec une croissance positive au deuxième trimestre 2009. C'est maintenant au tour des États-Unis mais également de nombreux pays européens, dont la Belgique, d'afficher un rebond de leur PIB au troisième trimestre 2009. Il serait cependant peu prudent d'afficher un optimisme débordant suite à la publication de toutes ces bonnes nouvelles et ce, pour différentes raisons.

Premièrement, le retrait ou la hausse moins importante qu'attendue de certains indicateurs laissent subsister quelques doutes quant à la pérennité de la relance que l'on peut observer actuellement. Tel est le cas par exemple du commerce mondial dont la tendance à la hausse, affichée depuis le printemps, s'essouffle sur ces derniers mois (graphique 1). Quant aux indicateurs qui montrent un retournement plus marqué, comme la production industrielle, ils restent néanmoins à des niveaux largement inférieurs à ceux affichés avant la crise.

GRAPHIQUE 1 : Évolution de la production et du commerce dans le monde, 2000-2009



Source : Centraal Planbureau, OCDE.

Deuxièmement, la majorité des freins à la reprise, énumérés dans le baromètre précédent sont toujours présents. La faiblesse du taux d'utilisation des capacités de production, la dégradation du marché du travail mais également le resserrement des conditions de crédit pèsent obstinément sur la croissance. L'activité économique mondiale reste

donc fragile et devrait connaître une croissance particulièrement faible d'environ 3% en 2010 (tableau 1), soit bien en deçà des taux d'avant la crise. Alors qu'une récession est traditionnellement suivie d'une forte reprise de l'activité économique, cela ne sera vraisemblablement pas le cas cette fois-ci.

TABLEAU 1: Prévisions de croissance annuelle du PIB, à prix constants (en %)

		2008	2009	2010
Belgique	BFP	1,1	-3,1	0,4
	OCDE	0,8	-3,1	0,8
	UE	1,0	-2,9	0,6
Zone euro	FMI	0,7	-4,2	0,3
	OCDE	0,5	-4,0	0,9
	UE	0,6	-4,0	0,7
États-Unis	FMI	0,4	-2,7	1,5
	OCDE	0,4	-2,5	2,5
	UE	0,4	-2,5	2,2
Japon	FMI	-0,7	-5,4	1,7
	OCDE	-0,7	-5,3	1,8
	UE	-0,7	-5,9	1,1
Chine	FMI	9,0	8,5	9,0
	OCDE	9,0	8,3	10,2
	UE	9,7	8,7	9,6
Monde	FMI	3,0	-1,1	3,1
	UE	3,1	-1,2	3,1

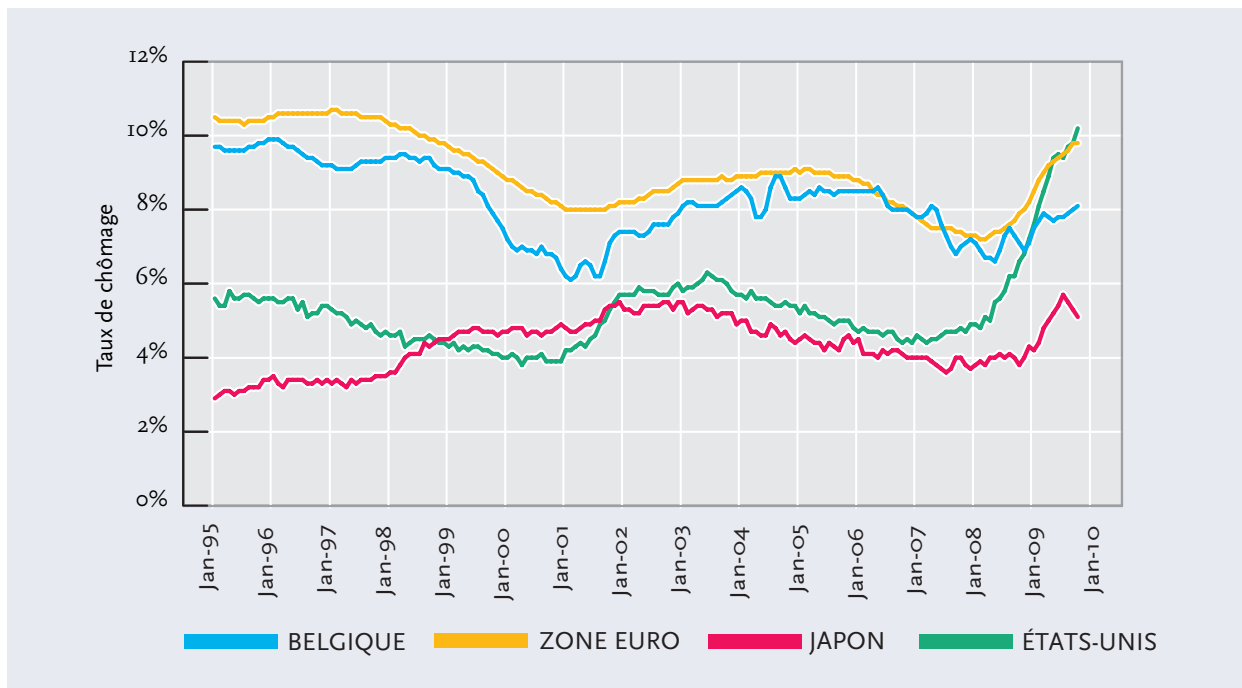
Source : FMI, OCDE, BFP, UE.

Enfin, le redressement actuel de l'activité économique internationale repose encore essentiellement sur le caractère provisoire tant des plans de relance de grande envergure que de l'intervention des banques centrales sur le marché des crédits ou encore de la reconstitution des stocks des entreprises. Il est difficile de déterminer si la reprise économique se maintiendra une fois que les effets des mesures de soutien de l'activité se seront estompés. La crainte est que la demande privée, qu'elle concerne les ménages ou les entreprises, ne soit pas capable de prendre le relais. Actuellement, les ménages freinent leur consommation mais également leurs investissements suite aux pertes de

richesse qu'ils ont subies, à la stagnation, voire à la baisse des salaires et aux répercussions de la crise sur le marché du travail. Concernant ce dernier, on observe toujours une augmentation du chômage dans les principales économies avancées (graphique 2). Il a ainsi dépassé les 10 % au mois d'octobre aux États-Unis, ce qui n'était plus arrivé depuis 25 ans. Légèrement plus faible dans la zone euro (9,8 %), il a augmenté de 2,6 points de pourcentages² en moins de 2 ans. L'accroissement du chômage se poursuivra encore pendant plusieurs mois dans les principaux pays industrialisés étant donné les effets retardés du ralentissement de l'activité économique sur l'emploi.

² Voir glossaire.

GRAPHIQUE 2 : Évolution des taux de chômage en Belgique, dans la zone euro, aux États-Unis et au Japon, 1995-2009



Source : Eurostat.

Les entreprises, quant à elles, ne devraient accroître leurs dépenses d'investissement que graduellement étant donné le resserrement des conditions

de crédit et le taux d'utilisation des capacités de production extrêmement bas, suite à l'effondrement de la demande globale.

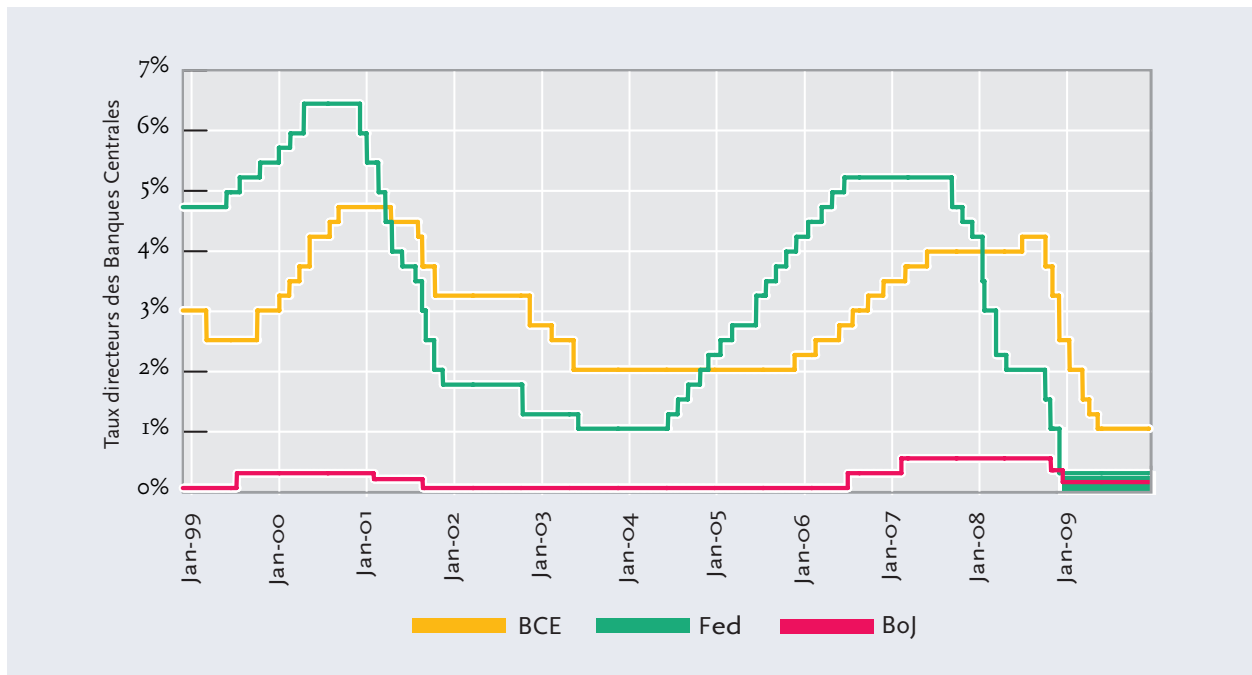
• Politique monétaire : fin annoncée des mesures non conventionnelles

Suite à l'apparition de la crise financière et à son aggravation en septembre 2008, les banques centrales de la plupart des pays avancés ont réagi promptement en procédant à des réductions importantes de leurs taux directeurs dans un laps de temps relativement réduit. Ces taux directeurs sont actuellement à un niveau plancher (graphique 3). Aux États-Unis, depuis la fin 2008, le

taux directeur de la banque centrale américaine (la Fed) se situe entre 0 et 0,25 %. À la même période, la Banque du Japon a abaissé le sien à 0,1 % et ne l'a plus relevé depuis. La Banque Centrale Européenne (BCE) a réagi avec un peu plus de retard. Elle a procédé à une baisse du taux Refi³ à 1 % en mai 2009, ce qui fait d'elle la seule banque centrale avec une légère marge de manœuvre.

³ Voir glossaire pour une définition du taux Refi.

GRAPHIQUE 3 : Évolution des taux directeurs de la BCE, de la Fed et de la Banque du Japon



Source : BNB.

Les différentes banques centrales ont également mis en place des mesures non conventionnelles. Cela s'est traduit par une injection considérable de liquidités afin de détendre les conditions de refinancement. Ainsi, la Fed a procédé à des achats d'obligations d'État et de titres privés pour faire baisser les rendements à long terme. À l'instar de la Réserve fédérale, la BCE fournit des liquidités aux banques en assouplissant ses conditions de prêt notamment par l'introduction d'échéances de 6 mois et un an. Les achats d'actifs financiers restent, quant à eux, plus limités. Ces mesures non conventionnelles ne vont pas sans risque lorsque l'économie aura retrouvé son rythme de croisière. Ces liquidités supplémentaires pourraient alors générer une inflation importante et alimenter de nouvelles bulles spéculatives dans certaines catégories d'actifs.

De plus, ces opérations n'ont pas tout à fait eu l'effet escompté, à savoir un accès plus aisé au crédit tant pour les consommateurs que pour les entreprises. Les banques commerciales ont en effet préféré utiliser ces liquidités en partie pour investir sur le marché financier et regonfler leur bilan, et par ailleurs pour maintenir des montants très

importants en réserve auprès des banques centrales. Or, pour qu'une reprise durable puisse avoir lieu, il est essentiel que la demande intérieure prenne le relais des mesures temporaires budgétaires, fiscales, ou monétaires, ce qui nécessite notamment un accès au financement tant pour les ménages que pour les entreprises. De plus, le comportement actuel des banques commerciales est en passe de créer de nouvelles bulles sur les marchés.

L'inflation se maintient cependant toujours à un niveau extrêmement bas, voire négatif dans de nombreux pays. Au sein de la zone euro, après le pic historique de 4 % enregistré en juillet 2008, elle n'a cessé de ralentir dans le sillage du repli des prix pétroliers et du ralentissement de l'économie. Le taux d'inflation est négatif depuis le mois de juin mais en hausse en octobre à -0,13 % (tableau 2). Selon une estimation flash d'Eurostat, il reviendrait en territoire positif au mois de novembre. Malgré la pression à la hausse des cours des matières premières, l'inflation ne devrait toutefois pas augmenter trop rapidement étant donné le chômage élevé, la faiblesse de la demande et les surcapacités de production.

La Belgique connaît un taux d'inflation négatif depuis le mois de mai et a atteint son niveau le plus bas au mois de juillet à -1,68 %. Depuis, l'inflation affiche une légère tendance à la hausse sous la pression des prix du pétrole et de l'électricité notamment. Elle reste toutefois

négative au mois de novembre à -0,12 % (tableau 2). D'après les prévisions mensuelles publiées par le Bureau fédéral du Plan, ce taux de croissance annuelle de l'indice des prix à la consommation repasserait dans le positif à partir du mois de décembre.

TABLEAU 2 : Évolution de l'indice des prix à la consommation en Belgique et au sein de la zone euro

	Belgique		Zone euro	
	Indice (2005= 100)	Taux de croissance annuelle (%)	Indice (2005 = 100)	Taux de croissance annuelle (%)
AVR - 2009	111,33	0,60	108,25	0,62
MAI - 2009	111,25	-0,37	108,30	0,05
JUN - 2009	111,04	-1,10	108,52	-0,14
JUL - 2009	110,97	-1,68	107,80	-0,65
AOÛ - 2009	111,31	-0,78	108,17	-0,17
SEP - 2009	111,02	-1,19	108,19	-0,33
OCT - 2009	111,07	-0,97	108,44	-0,13
NOV - 2009	111,36	-0,12	n.d.	n.d.
DÉC - 2009 (e)	111,67	0,38	n.d.	n.d.
JAN - 2010 (e)	111,84	0,43	n.d.	n.d.
FÉV - 2010 (e)	112,47	0,65	n.d.	n.d.
MAR - 2010 (e)	112,53	1,29	n.d.	n.d.

(e) Estimations.

Source : BFP, Eurostat et calculs propres.

Sur la base de ces prévisions mensuelles, l'inflation en moyenne annuelle devrait être nulle et atteindre 1,5 % en 2010 alors qu'elle était de 4,5 % en 2008.

En ce qui concerne la politique monétaire future à adopter, les banques centrales font face au même dilemme qu'il y a trois mois lors de la précédente publication du baromètre. Un durcissement prématuré de la politique monétaire risquerait de casser la reprise. À l'inverse, maintenir une politique expansionniste sur une durée trop longue déboucherait sur une reprise de l'inflation et sur la formation de bulles spéculatives. Compte tenu de la fragilité de la reprise et de la relative stabilité des anticipations d'inflation, les banques centrales ont généralement annoncé

qu'elles maintiendraient les taux à un niveau exceptionnellement bas pendant une période prolongée. Elles sont cependant en train de préparer le retrait des mesures temporaires de manière graduelle afin de ne pas provoquer de rechute de l'économie réelle. Ainsi, la BCE a annoncé qu'il n'y aurait pas de nouvelles opérations de refinancement à un an après celle qui est prévue pour la mi-décembre. Dans la même veine, la Banque du Japon a décidé de mettre fin à son programme d'acquisitions directes d'effets de commerce et d'obligations d'entreprises d'ici à la fin de l'année. Quant à la Réserve Fédérale, elle a notamment réduit depuis quelque mois ses programmes de prêt à court terme aux banques et a mis fin au programme d'achat des obligations du Trésor.

• Marché des changes et des matières premières : faiblesse du dollar et hausse du prix du baril

Entre juillet et novembre 2008, l'euro s'est fortement déprécié vis-à-vis du dollar américain lorsqu'il s'est avéré que la récession économique serait aussi profonde dans la zone euro qu'aux États-Unis. Le dollar avait alors fait office de valeur refuge. Depuis lors, on peut observer un mouvement inverse. L'euro s'est apprécié par rapport au dollar vu la diminution des risques et les perspectives de redressement de l'économie mondiale, reprenant ainsi la tendance adoptée avant l'apparition de la crise. D'autres facteurs explicatifs sont à trouver du côté de l'économie américaine : la détérioration de ses finances publiques ou encore la politique monétaire extrêmement expansionniste de la Fed. Un euro s'établit à présent autour des 1,50 dollar, soit une hausse de plus de 9 % depuis le début de l'année. Il se rapproche tout doucement de son pic historique à 1,599 dollar atteint en avril 2008. Cette fermeté de la devise européenne pèse maintenant de manière inquiétante sur la compétitivité de la production européenne destinée à l'exportation en dehors de la zone euro.

Parallèlement à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar, on observe actuellement une envolée des cours des matières premières, notamment le pétrole.

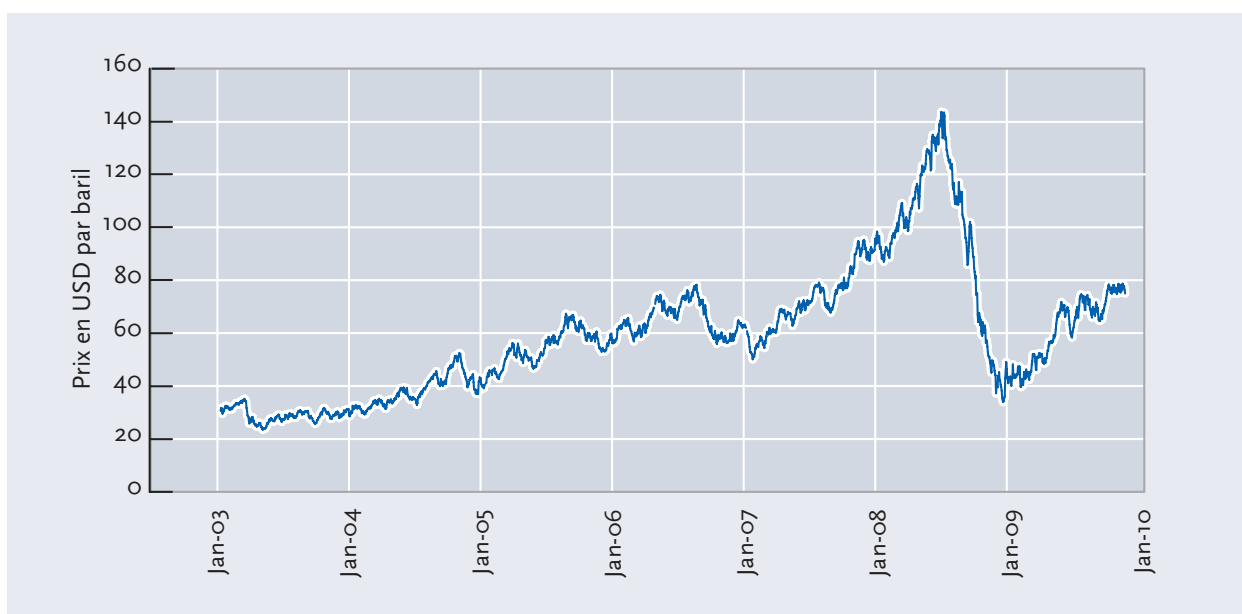
TABLEAU 3 : Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro

Dollars US par euro		
	Moyenne de la période	Fin de la période
2009 - JUN	1,402	1,413
2009 - JUL	1,409	1,414
2009 - AOÛ	1,427	1,427
2009 - SEP	1,456	1,464
2009 - OCT	1,482	1,480
2009 - NOV	1,491	1,502

Source : BCE.

Depuis l'effondrement sans précédent du cours du pétrole fin 2008 de plus de 75 % en cinq mois, le prix du baril du Brent se raffermie graduellement et a repris plus de 135 % de sa valeur. On reste toutefois loin des sommets atteints l'été 2008 avec un record absolu de 143,95 dollars. Le prix du baril évolue actuellement sous les 80 dollars (graphique 4).

GRAPHIQUE 4 : Évolution du prix du pétrole brut



Source : U.S. Department of Energy, Energy Information Administration.

Cette hausse ne semble pas être expliquée par des interactions entre l'offre et la demande de pétrole. Les réserves tant des pays de l'OPEP que des États-Unis sont largement suffisantes par rapport à la demande. En outre, la saison des ouragans a été plutôt calme cette année et n'a pas créé de dégâts dans les infrastructures pétrolières.

Ce serait donc plutôt du côté de la spéculation qu'il faut chercher une explication. Les cours du pétrole réagissent en effet fortement aux anticipations (peut-être un peu hâtives) de reprise économique, notamment au sein des pays émergents d'Asie. La reprise implique une hausse de la demande des matières premières. Les cours sont également influencés par la faiblesse actuelle du dollar. Enfin les marchés des matières premières épongent une partie des liquidités surabondantes injectées par les banques centrales.

Cependant, à court terme, il est fort peu probable que le cours du baril atteigne les niveaux observés l'année passée. La hausse actuelle pourrait se tasser temporairement étant donné que la réalité économique risque de ne pas être aussi réjouissante que ce que les marchés financiers voudraient bien croire. De plus, dans l'hypothèse où le rebond actuel ne serait pas que temporaire, l'augmentation de la demande mondiale de pétrole en 2010 ne sera pas suffisante pour compenser la contraction de 2009 (1,8 % en 2010 contre -2 % en 2009) selon l'Agence Internationale de l'Énergie. L'impact sur les prix ne sera de ce fait pas élevé. En outre, le billet vert devrait reprendre vigueur, ce qui est de nature à décourager la spéculation sur le marché de matières premières.

1.2. Analyse par entités géographiques

• États-Unis

Après quatre trimestres consécutifs de contraction, le PIB américain s'est affiché en hausse de 0,7 % au troisième trimestre 2009 par rapport au trimestre précédent, marquant ainsi la sortie «technique» de la récession aux États-Unis (graphique 5). Ce rebond de l'activité s'explique principalement par la croissance des dépenses des ménages, à 0,7 %. Ces dépenses sont dopées par les mesures de prime à la casse incitant à l'achat de voitures neuves ainsi que par les transferts et allègements fiscaux mis en place dans le cadre du plan de relance. Les dépenses publiques contribuent également positivement à la croissance à hauteur de 0,2 point de pourcentage⁴. De plus, ce qui n'était plus arrivé depuis plusieurs trimestres, les investissements ont participé positivement à la croissance, principalement grâce au bond des investissements des ménages dans le logement, celui des entreprises restant en baisse. Le principal frein à la crois-

sance reste le commerce extérieur, les importations ayant progressé plus fortement que les exportations.

En glissement annuel⁵, le taux de croissance du PIB est encore négatif (-2,5 %), le niveau de l'activité économique américaine du troisième trimestre 2009 étant inférieur au même trimestre de l'année précédente. En outre, tout risque de rechute n'est pas écarté. Le quatrième trimestre sera marqué par la fin de plusieurs programmes de soutien, laissant la demande privée seule contributrice à la croissance dans un contexte de sous-utilisation des capacités de production et de faiblesse des revenus. En novembre pour le deuxième mois consécutif, l'indice de confiance des consommateurs, mesuré par l'Université de Michigan, a baissé. Aussi après une chute de 2,7 % en 2009, la croissance du PIB se limitera à 1,5 % en 2010, selon le FMI.

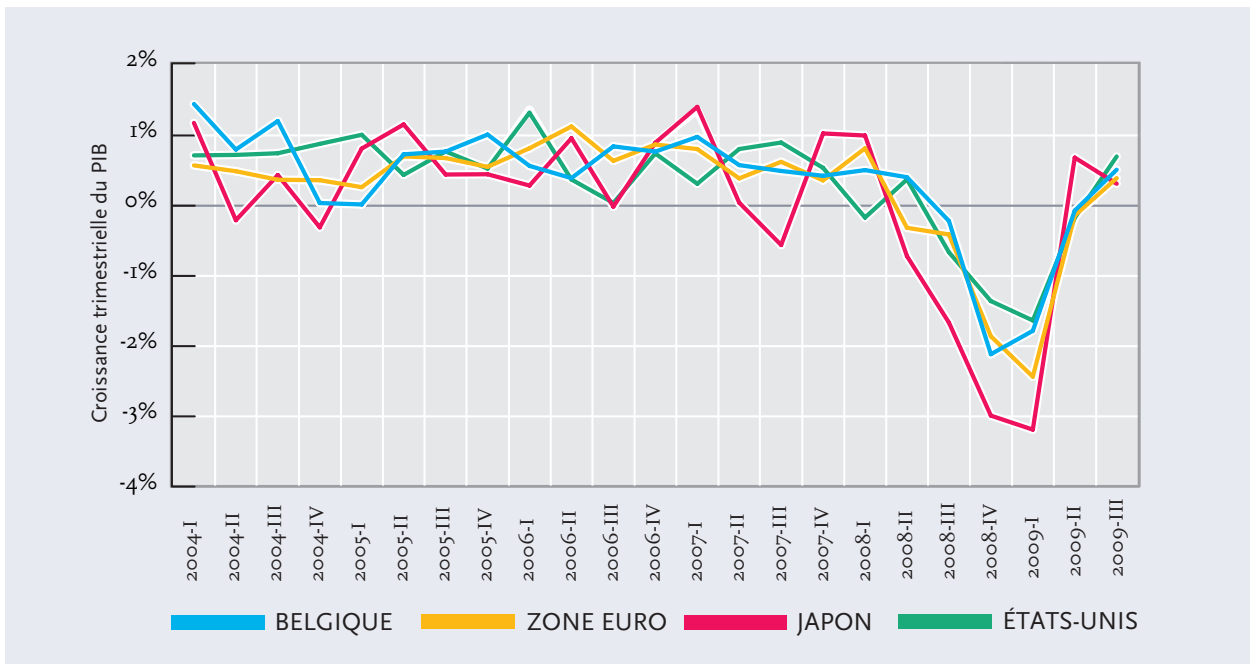
⁴ Voir glossaire pour une définition de point de pourcentage.

⁵ Voir glossaire.

Le défi principal auquel doit faire face l'économie américaine reste le marché du travail. En octobre, le taux de chômage s'est établi à 10,2 %, dépassant les 10 % pour la première fois depuis 25 ans. Il est toutefois redescendu à 10 % au mois de novembre

et le nombre d'emplois supprimés chaque mois poursuit sa décroissance. En novembre, «à peine» 11 000 emplois hors secteur agricole ont été perdus, soit dix fois moins qu'en octobre (111 000) et qu'en général au cours des derniers mois.

GRAPHIQUE 5 : Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés*



* Croissance à un trimestre d'intervalle, données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000.
Source : Eurostat, BNB et calculs propres.

• Asie

Au troisième trimestre 2009, la croissance du PIB japonais était toujours positive à 0,3 % en rythme trimestriel confirmant la sortie de récession annoncée lors de la parution des chiffres du deuxième trimestre (graphique 5). Il s'agit cependant d'une croissance plus faible qu'au trimestre précédent, expliquée principalement par la hausse de plus de 6 % des exportations. Celles-ci sont stimulées par l'amélioration des activités économiques à l'étranger, particulièrement celles des pays émergents d'Asie ainsi que par les plans de relance mis en œuvre par de nombreux gouvernements étrangers. Ces plans ont notamment entraîné un accroissement de la demande de voitures japonaises. Malgré le repli des salaires, la consommation des ménages est, elle aussi, en progression de 1 %, soutenue par les mesures massives prises dans le cadre des plans

de relance adoptés par le gouvernement japonais, avoisinant les 5 % du PIB. Par contre, tant l'investissement en capital du secteur privé que l'investissement résidentiel restent dans le négatif avec des contractions respectivement de 7,9 % et 2,8 %, malgré une décélération de la chute.

Ce rebond ne sera clairement pas suffisant pour compenser les pertes des trimestres précédents. Le FMI prévoit une contraction historique du PIB de 5,4 % en 2009, suivie d'une reprise molle de 1,7 % en 2010. À noter que le Japon doit actuellement compter avec une déflation soutenue. En octobre, les prix à la consommation ont baissé de 2,5 % en glissement annuel ce qui s'explique essentiellement par la baisse des prix des produits alimentaires et de l'énergie.

Les pays émergents d'Asie ont, quant à eux, retrouvé un rythme de croissance élevée depuis le printemps 2009, tirée par les exportations et la consommation. Ils n'ont cependant pas renoué avec la cadence effrénée d'avant la crise. En Chine, la croissance du PIB se maintient, s'affichant à près de 9 % au troisième trimestre 2009 par rapport au trimestre précédent. Cette reprise est notamment portée par la consommation privée et les investis-

sements publics, sous l'effet de l'ambitieux plan de relance mis en place par le gouvernement chinois ainsi que d'une politique agressive de distribution des crédits. Ces interventions créent cependant des distorsions dont notamment des problèmes de surproduction dans certains secteurs. Le commerce extérieur semble également reprendre vigueur, les statistiques relatives aux exportations étant à la hausse ces derniers mois (DEXIA, 2009).

• Zone euro

Au sein de la zone euro, la récession aura été longue et profonde. La Commission européenne estime que l'année 2009 sera marquée par une contraction de 4 % du PIB. Après cinq trimestres de recul consécutifs, le PIB a toutefois augmenté de 0,4 % au troisième trimestre 2009 par rapport au trimestre précédent (graphique 5). En glissement annuel, il demeure malgré tout inférieur de 4,1 % par rapport au même trimestre de l'année 2008. En outre, on observe de fortes disparités entre les pays membres. Ainsi, la croissance s'est prolongée et a été assez forte en Allemagne. À l'inverse, la Grèce, l'Espagne et Chypre doivent encore affronter une croissance négative de leur PIB.

L'amélioration de l'activité économique a été essentiellement portée par la hausse des exportations nettes et la reconstitution des stocks (ils ont contribué respectivement à 0,2 et 0,3 point de pourcentage). Quant aux mesures de soutien mises en place par les différents gouvernements de la zone euro, elles ont contribué pour 0,1 point de pourcentage à la croissance. À l'inverse, la consommation des ménages ainsi que les investissements se sont contractés, laissant planer le doute sur la solidité de ce rebond et ce, d'autant que la situation tant sur le marché du travail que sur celui du crédit reste tendue.

Concernant le marché du travail, après une hausse ininterrompue de 16 mois, le taux de chômage au sein de la zone euro s'est stabilisé au mois d'octobre par rapport au mois précédent, s'établissant à 9,8 %, (graphique 2). Ce niveau n'avait plus été atteint depuis décembre 1998. Aucun pays de la zone euro n'a été épargné. Les pays les plus touchés

sont l'Espagne et l'Irlande (avec respectivement des taux de chômage de 19,3 % et 12,8 %).

Concernant le marché du crédit, selon une étude de la Banque Centrale Européenne, les banques ont à nouveau resserré les conditions de crédits aux entreprises au troisième trimestre mais dans une moindre mesure qu'au premier trimestre. De manière générale, l'octroi de crédit a diminué de 0,8 % en un an au mois d'octobre au sein de la zone euro (DEXIA, 2009).

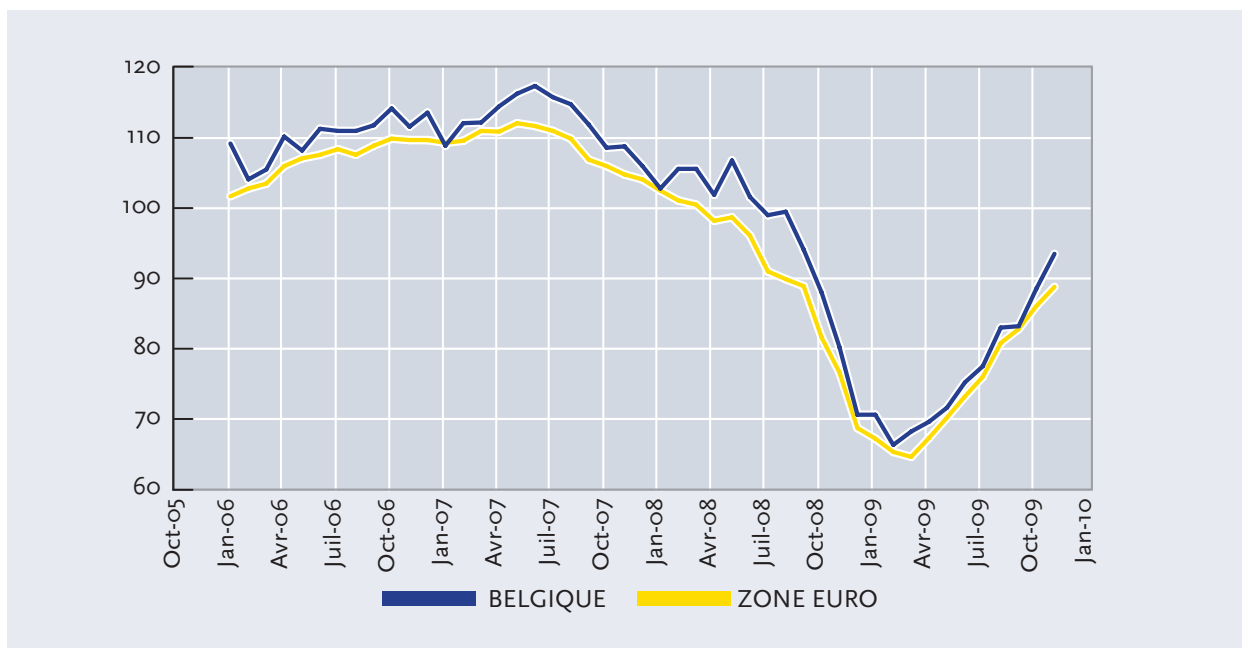
Au vu de l'indicateur de confiance économique, qui constitue un bon indicateur avancé du PIB, on peut s'attendre à une poursuite de la reprise au cours du quatrième trimestre 2009, même si elle restera probablement faible. L'indicateur poursuit en effet sa lente remontée depuis son point le plus bas rejoint en mars à 64,6 points. Il a atteint 88,8 points en novembre, soit son niveau le plus élevé depuis septembre 2008 (graphique 6). La confiance a particulièrement progressé dans le secteur de l'industrie, grâce notamment à la reprise de la production industrielle ainsi qu'à l'évolution favorable des carnets de commande. On est cependant encore en deçà des niveaux d'avant la crise et les prévisions de croissance pour 2010 restent faibles (0,7 % selon la Commission européenne).

Dans les années à venir, les États membres devront affronter la détérioration de leurs finances publiques. Selon les dernières projections de la Commission européenne, si en 2007 le déficit public des pays de la zone euro n'était que de 0,6 % du PIB, il grimpera respectivement à 6,4 % et 6,9 % en 2009 et 2010 pour diminuer en 2011. La dette

publique exprimée en pourcentage du PIB augmentera de 66 % en 2007 à 88,2 % en 2011. De tous les pays de la zone euro, c'est l'Irlande qui a été la plus

durement touchée. En 2009, le déficit budgétaire irlandais devrait atteindre 12,5 % du PIB. Ce ratio augmentera à 14,7 % en 2010 et en 2011.

GRAPHIQUE 6 : Indicateurs du climat économique au sein de la zone euro et en Belgique



Source : Eurostat.

• Belgique

En tant que petite économie ouverte, la Belgique, fortement affectée par la chute du commerce mondial, subit les effets de la crise financière et économique mondiale depuis l'automne 2008. Sur un an, le PIB belge a enregistré un recul cumulé de plus de 4 % (BNB, 2009). Au troisième trimestre 2009 et après cinq trimestres de contraction, la Belgique a cependant renoué avec une croissance positive. Bénéficiant de la reprise du commerce extérieur, son PIB a augmenté de 0,5 % par rapport au trimestre précédent. Après quatre trimestres consécutifs de contraction, les exportations ont augmenté de 6,4 %. Ces dernières ayant une haute teneur en produits importés, les importations se sont également redressées, à 5,7 % (BNB, Décembre 2009). La demande intérieure est, quant à elle, toujours en retrait : les investissements des entreprises et des ménages continuent à reculer à un rythme cependant plus lent que les trimestres précédents (tableau 4).

En outre, le retournement se poursuit dans les indicateurs de confiance de la BNB. Ainsi, tant l'indicateur de confiance des consommateurs que celui des chefs d'entreprise sont en hausse et, ce depuis le mois de février 2009 pour le premier et depuis le mois d'avril pour le deuxième, retrouvant leur niveau d'automne 2008. Le climat des affaires s'est amélioré dans tous les secteurs : construction, services aux entreprises, commerce mais surtout dans l'industrie manufacturière. Au sein de cette dernière, l'appréciation relative au carnet de commandes total et, plus encore, celle relative au carnet de commandes étranger s'est particulièrement améliorée. Ce raffermissement est surtout expliqué par le rebond de la demande mondiale.

La reprise sera toutefois lente. Selon les dernières prévisions du Bureau fédéral du Plan, après une contraction de 3,1 % en 2009, le PIB devrait croître d'à peine 0,4 % en 2010 et de 1,9 % en 2011 (tableau 4).

TABLEAU 4 : Chiffres-clés pour la Belgique

	2009				2010	2011
	I	II	III	Année		
Taux de croissance du PIB en volume				-3,1	0,4	1,9
<i>par rapport au trimestre précédent</i>	-1,8	-0,1	0,5			
<i>par rapport au trimestre de l'année précédente</i>	-3,7	-4,2	-3,4			
Taux de croissance des composantes du PIB en volume*						
<i>Dépenses de consommation finale des particuliers</i>	-0,7	-0,4	0,2	-0,9	0,6	1,9
<i>Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics</i>	0,1	0,3	0,4	1,9	1,4	1,7
<i>Formation brute de capital</i>	-2,4	0,3	-2,0	-3,9	-1,5	3,1
<i>Exportation de biens et services</i>	-5,3	-0,4	6,4	-15,1	1,5	4,1
<i>Importation de biens et services</i>	-5,6	-1,1	5,7	-13,7	1,4	4,4
Marché du travail						
<i>Taux d'emploi</i>	61,7	61,5	n.d.	62,7	61,5	61,5
<i>Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)</i>	7,7	7,8	7,9	8,2	9,4	9,6

Les chiffres trimestriels relatifs au PIB et à ses composantes sont issus du site de données de la BNB, Belgostat Online. Les chiffres annuels sont des prévisions issues de Bureau Fédéral du Plan, «Prévisions économiques 2010-2011», Septembre 2009.

Les chiffres relatifs au marché du travail sont issus de l'Enquête sur les Forces du Travail.

* Par rapport au trimestre précédent pour les chiffres trimestriels

Source : BNB, BFP, DGSIE.

La croissance négative du PIB en 2009 s'explique notamment par l'effondrement des exportations, faute de débouchés. Il faudra attendre 2011 pour qu'elles puissent renouer avec le niveau de croissance d'avant la crise. Les importations ont elles aussi connu un affaissement suite à la baisse de la demande finale. Elles repartiront légèrement à la hausse en 2010 mais ne connaîtront pas d'accélération de leur croissance avant 2011.

Après une forte contraction en 2009, les investissements devraient continuer à chuter au début de l'année 2010 étant donné l'inutilisation d'une partie importante des capacités de production des entreprises et les difficultés d'accès au crédit. Cette chute devrait cependant se faire à un rythme moindre, la reprise s'amorçant progressivement dans la deuxième partie de l'année. Dans ce contexte, la croissance annuelle des investissements resterait négative en 2010 (-1,5 %) mais deviendrait positive en 2011 (3,1 %).

Sur ces deux années, la consommation privée progresserait respectivement de 0,6 % et de 1,9 %. Le revenu disponible évoluera probablement dans des

proportions similaires (0,4 % et 2,1 %). Le plus faible niveau de 2010 par rapport à 2009 s'explique par la poursuite de la dégradation du marché du travail et la hausse de l'inflation.

Concernant le marché du travail, si celui-ci avait relativement bien résisté à la dégradation de l'activité économique en 2008 grâce aux mesures de réductions de temps de travail dont, notamment, le système de chômage temporaire, ce n'est plus le cas en 2009. En effet, la crise perdurant, les entreprises ont procédé à des réductions d'emploi pouvant aller jusqu'au licenciement d'une partie de leur personnel. En octobre, le nombre de personnes au chômage était en hausse de près de 12 % par rapport à octobre 2008. En outre, dans un scénario de reprise lente de l'économie, l'emploi devrait continuer de se contracter dans les trimestres à venir. Selon les prévisions du Bureau fédéral du Plan, les destructions d'emploi les plus importantes auront lieu en 2010 (58 900 emplois). Ces pertes d'emploi induisent une augmentation du nombre de chômeurs. Il devrait augmenter de 53 900 personnes en 2009, de 98 400 personnes en 2010 et de 23 300 per-

sonnes en 2011. Le taux de chômage passerait ainsi de 7 % en 2008 à 9,6 % en 2011 (tableau 4).

Suite au ralentissement de l'activité économique, à la forte hausse du chômage et à la mise en place de mesures de soutien par le gouvernement, les finances publiques se dégradent nettement. Représentant 1,2 % du PIB en 2008, le déficit public se creusera à 6,1 % en 2009 et 5,4 % en

2010 selon les dernières projections de la Banque Nationale de Belgique. On dépasserait ainsi largement un des critères de convergence de Maastricht, fixant le déficit public à maximum 3 % du PIB. En outre, après quinze années de réduction de la dette publique, qui atteignait 84,2 % du PIB en 2007, le ratio devrait remonter à 89,8 % en 2008, 98,1 % en 2009 et dépasser les 100 % en 2010 à 102 %.

2. Conjoncture à Bruxelles

2.1. Activité économique

La croissance en 2007 s'est montrée, selon les chiffres provisoires de comptabilité régionale, inférieure en volume à Bruxelles comparée à l'ensemble du Royaume. Une analyse de type shift-share⁶ montre que la différence de 1,5 % dans la croissance de la valeur ajoutée en volume est due pour 0,6 % à la structure sectorielle bruxelloise. La Région est ainsi spécialisée dans des branches qui, globalement, ont connu une croissance plus faible en 2007, comme l'intermédiation financière, et sous-spécialisée dans des branches à plus forte croissance comme certaines branches industrielles – métallurgie, industrie alimentaire – et la construction. Les 0,9 % restants s'expliquent par la sous-performance de certaines branches à Bruxelles par rapport au niveau national (très notoirement le

commerce de gros⁷, mais aussi l'industrie automobile suite à la restructuration de VW Forest en Audi Forest), insuffisamment compensée par les meilleures performances dans certaines autres branches (activités informatiques, administration publique).

Pour 2008, la Région devrait connaître un ralentissement légèrement moins marqué que le Royaume. Les chiffres de croissance en volume pour l'année dernière devraient selon les projections HERMREG s'élever à 1,2 % contre 1 % estimé dans le Royaume. Quant à 2009, on s'attend globalement à une récession marquée, sensiblement identique en valeur dans l'ensemble des régions, avec une baisse de 3,8 % du PIB projetée lors de l'exercice HERMREG de mai 2009⁸.

2.1.1. Analyse des évolutions conjoncturelles récentes

Les estimations pour les trois premiers trimestres de 2009 au niveau national (tableau 4) confirment le fort déclin du PIB enregistré dans la deuxième moitié de 2008. Si de telles estimations ne sont pas disponibles au niveau régional,

on peut cependant émettre un commentaire concernant certains postes pour la Région de Bruxelles-Capitale, sur base des estimations nationales et de la comparaison d'une série d'indicateurs clés au niveau national et régional.

• Approche dépense

L'approche dépense décompose les évolutions du PIB entre grandes catégories de dépenses : consommation finale, investissement, augmentation des stocks, balance commerciale.

Consommation privée

L'évolution trimestrielle récente de la consommation privée est redevenue positive au niveau natio-

nal. D'après l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), au premier trimestre 2009, les dépenses de consommation privées auraient baissé de 0,7 % dans le Royaume, et de 0,4 % au deuxième trimestre, pour finalement remonter de 0,2 % au troisième trimestre. Il paraît certain que globalement sur l'année 2009, la croissance de la consommation privée en Belgique sera négative. Les perspec-

⁶ Ce type d'analyse vise à identifier, dans un différentiel de croissance, la part due aux différences de structure d'activité par branches et la part due aux différences de performances au sein d'une même branche, entre entités géographiques.

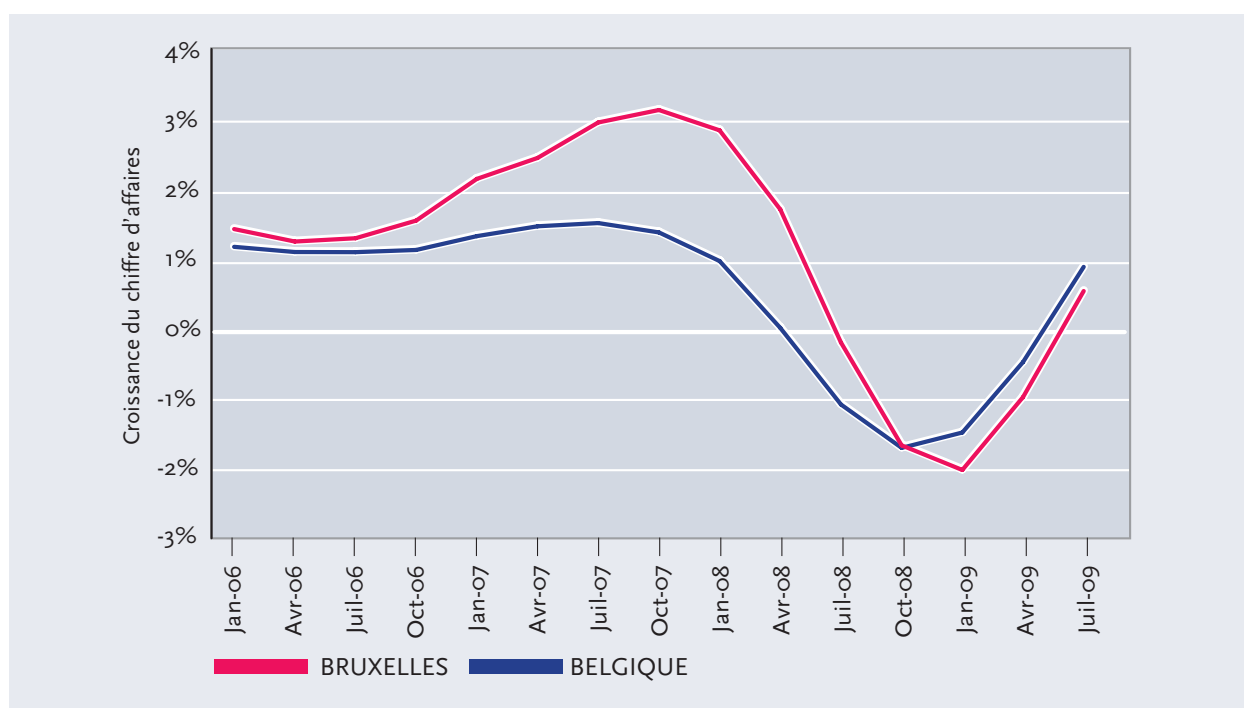
⁷ Cf. à ce sujet le dossier «HERMREG» dans le précédent Baromètre Conjoncturel.

⁸ Cf. dossier HERMREG et publication sur internet

tives pour 2010 sont mitigées, avec dans la balance, d'une part un début timide de reprise de l'activité économique qui pourrait stimuler ces dépenses, et d'autre part une dégradation continue du marché de l'emploi, et la perspective d'une reprise graduelle de l'inflation dans un contexte de relative stagnation salariale.

Une série d'indicateurs permettent de moduler ces chiffres nationaux pour la Région bruxelloise. Ainsi, les évolutions du chiffre d'affaires dans les branches servant principalement la consommation privée⁹ montrent une réaction négative plus tardive mais plus marquée à Bruxelles qu'au niveau national (graphique 7).

GRAPHIQUE 7 : Évolution trimestrielle du chiffre d'affaires dans les branches servant principalement la consommation privée



Source : DGSIE, calculs propres.

De même, l'indice de confiance des ménages, s'il évolue en parallèle aux niveaux régional et national, reste inférieur au niveau régional. Ces indices peuvent globalement laisser prévoir une évolution de la consommation privée un peu plus défavorable au niveau régional qu'au niveau national.

Investissements

Excepté la légère progression notée au niveau national pour le deuxième trimestre de cette année, l'évolution des investissements totaux est restée globalement négative depuis la mi-2008. Il reste probable que ni les entreprises – qui sous-utilisent déjà fortement leurs capacités de production – ni

les ménages n'aient de perspectives suffisamment claires et positives pour voir les montants d'investissements augmenter significativement dans un avenir proche. Les restrictions observées dans l'octroi de crédits pèseront également négativement. À Bruxelles, les estimations d'investissements des entreprises selon les données TVA ne montrent pas de grandes différences d'évolutions par rapport au Royaume, alors que les enquêtes auprès des ménages montrent des évaluations similaires de l'opportunité d'investir dans le logement. Ainsi, les chiffres nationaux nous semblent refléter également la situation spécifique de la Région sur ce point.

⁹ Typiquement, le commerce de détail, les services à la personne, la santé et l'action sociale, les activités culturelles et sportives, l'horeca.

Exportations

Les entreprises bruxelloises sont globalement légèrement plus dépendantes des exportations que la moyenne du Royaume, mais ce fait est compensé par la structure sectorielle largement moins industrielle de la Région. Les branches industrielles sont en effet typiquement les plus touchées par la perte de débouchés à l'exportation. Les chiffres d'exportations issus de la TVA, s'ils doivent être maniés avec prudence, montrent malgré tout une évolution globalement identique entre Bruxelles et l'ensemble de la Belgique. Les estimations de l'ICN montrent qu'après quatre trimestres de recul marqué, les exportations belges ont rebondi au troisième trimestre 2009, de plus de 6 % par rapport au deuxième trimestre. Aucun signe ne permet à ce stade d'estimer que les entreprises bruxelloises ne soient pas partie prenante à ce retournement. L'évolution de la conjoncture internationale sera bien entendu déterminante pour l'évolution future des débouchés à l'étranger, ce qui laisse planer un certain nombre d'incertitudes, comme le montre le

mauvais chiffre de production industrielle en Allemagne au mois d'octobre 2009.

Stocks

Les enquêtes de la BNB auprès des entreprises permettent d'apprécier les variations de stocks de manière qualitative dans les branches de l'industrie et du commerce. Si le mouvement général est au déstockage aussi bien en Belgique qu'à Bruxelles depuis la mi-2008, le mouvement entamé à Bruxelles avec un léger retard a plus que rattrapé le rythme observé au niveau national dans l'industrie. Dans le commerce, le récent arrêt du mouvement de déstockage au niveau national n'a pas encore trouvé d'écho au niveau régional. On peut ainsi estimer que la variation des stocks (et donc sa contribution au PIB) sera plus négative au niveau de la Région que sur l'ensemble du pays, où l'on relève une contribution légèrement positive au troisième trimestre. Globalement, le phénomène est cependant moins important à Bruxelles du fait de la moindre importance des branches industrielles.

• Approche production

L'approche production décompose les évolutions du PIB en fonction des branches d'activité générant la valeur ajoutée.

L'analyse conjoncturelle y est rendue plus complexe en temps de crise, d'une part, par la plus grande volatilité des données disponibles dans ces périodes de grande instabilité économique, d'autre part, par l'incertitude quant à la nature du choc. La différence entre un choc temporaire et un choc permanent est en effet majeure dans l'interprétation des données conjoncturelles.

Le faisceau de preuves supportant l'hypothèse d'un choc permanent sur l'activité économique se renforçant avec l'apport graduel d'informations économiques plus récentes, c'est l'hypothèse qui sera retenue dans la suite de notre analyse. Rappelons que cette hypothèse est également à la

base des scénarios nationaux et régionaux de projection à moyen terme¹⁰. Dans une telle hypothèse, la tendance à long terme pour les différentes grandeurs économiques d'intérêt est durablement impactée à la baisse : elle présente un saut définitif vers le bas, plutôt qu'un creux se résorbant rapidement. Aussi, une partie de l'effet important de la crise sur les différentes variables analysées est absorbée par ce saut de tendance et ne se retrouve plus dans l'évaluation du cycle conjoncturel. De ce fait, lorsque ce cycle conjoncturel d'une grandeur économique retrouve des valeurs indiquant un retour progressif vers la moyenne, il faut garder à l'esprit l'impact à long terme – en tendance – de la crise et se garder d'en conclure nécessairement à un retour au niveau d'activité d'avant-crise. Celui-ci ne sera, en toute hypothèse, retrouvé qu'après plusieurs années de croissance moyenne.

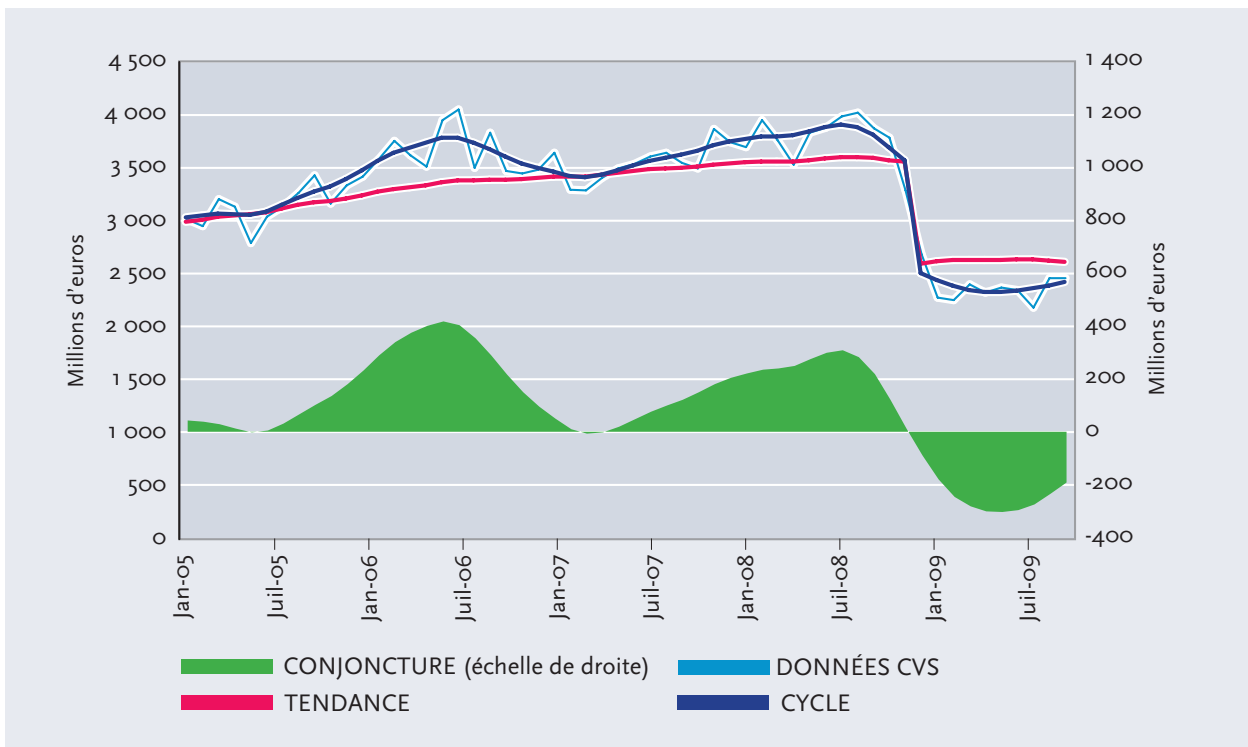
¹⁰ HERMES, HERMREG

Industrie

La série des chiffres d'affaires pour la branche industrielle à Bruxelles montre une nette cassure à la fin 2008. Alors que la crise économique déploie brutalement ses effets, l'activité industrielle dans la Région subit un coup d'arrêt. Au vu des informations accumulées depuis lors (graphique 8), on peut assimiler ce coup d'arrêt à un saut dans la tendance, qui s'accompagne d'un revirement du cycle

conjoncturel vers le bas. La conjoncture continue alors de se détériorer jusqu'à la mi-2009. Depuis, l'évolution s'est inversée et la composante conjoncturelle de l'activité industrielle remonte lentement vers la tendance nouvellement dégagée. Cette composante devrait rester négative au-delà de la fin 2009, pour ne lentement retrouver un régime positif qu'avec la confirmation d'une reprise en 2010.

GRAPHIQUE 8 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)

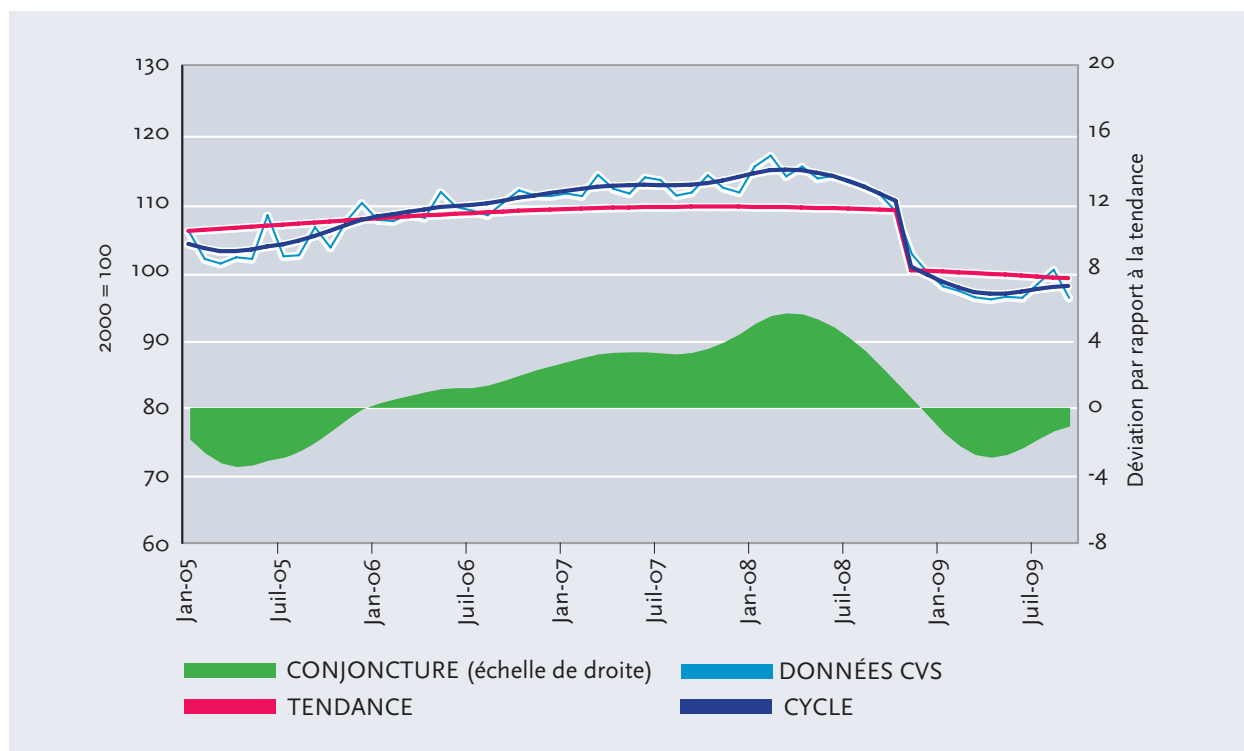


Source : DGSIE, calculs propres.

La série du chiffre d'affaires dans l'industrie à Bruxelles est à mettre en rapport avec la production industrielle nationale (graphique 9), plus qu'avec la production régionale. En effet, le volume de production régional est orienté à la baisse tendanciellement depuis le début des années 2000, alors que le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée de la branche ont continué à croître sur cette période.

Ceci est le résultat d'une transformation dans le type d'activités des établissements de la branche industrielle à Bruxelles, les activités de production étant remplacées par des activités d'administration et de gestion pour des processus de production ayant lieu ailleurs dans le pays (ou à l'étranger). Celles-ci évoluent en ligne avec l'activité nationale de la branche.

GRAPHIQUE 9 : Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, industrie (2000=100)



Source : DGSIE, calculs propres.

Étant donné le choc total sur l'activité, la tendance lourde d'un déclin de la branche industrielle dans la Région et les restructurations profondes de la branche à venir au niveau national, le volume global d'affaires à Bruxelles pourrait avoir connu un maximum en 2008 qui sera difficile à retrouver dans le futur.

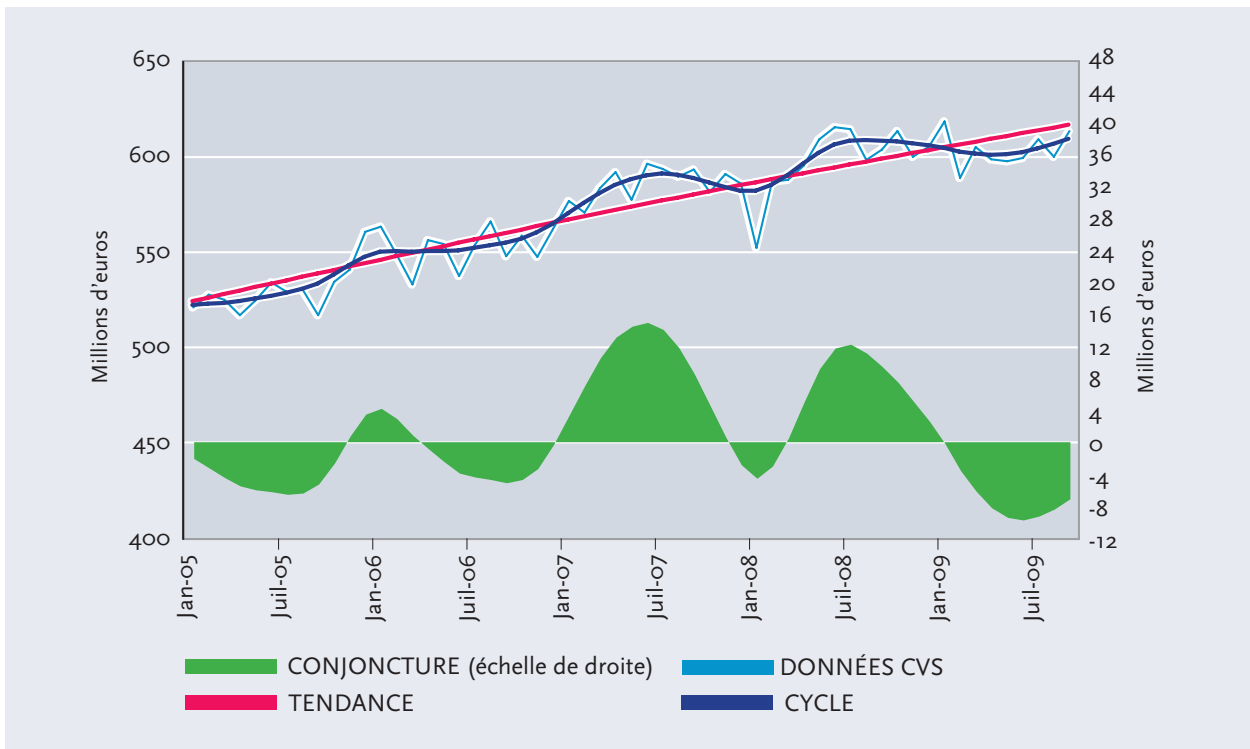
Commerce

La branche du commerce connaît une évolution contrastée dans la Région, selon que l'on

s'intéresse au commerce de détail ou au commerce de gros¹¹. Si le commerce de détail subit la crise de confiance des ménages et traverse depuis le début de l'année une phase de conjoncture négative (graphique 10), le commerce de gros et les intermédiaires de commerces ont eux vu leur chiffre d'affaires s'effondrer fin 2008, choc permanent auquel s'ajoute une composante conjoncturelle déclinant rapidement pour l'essentiel de l'année 2009 (graphique 11).

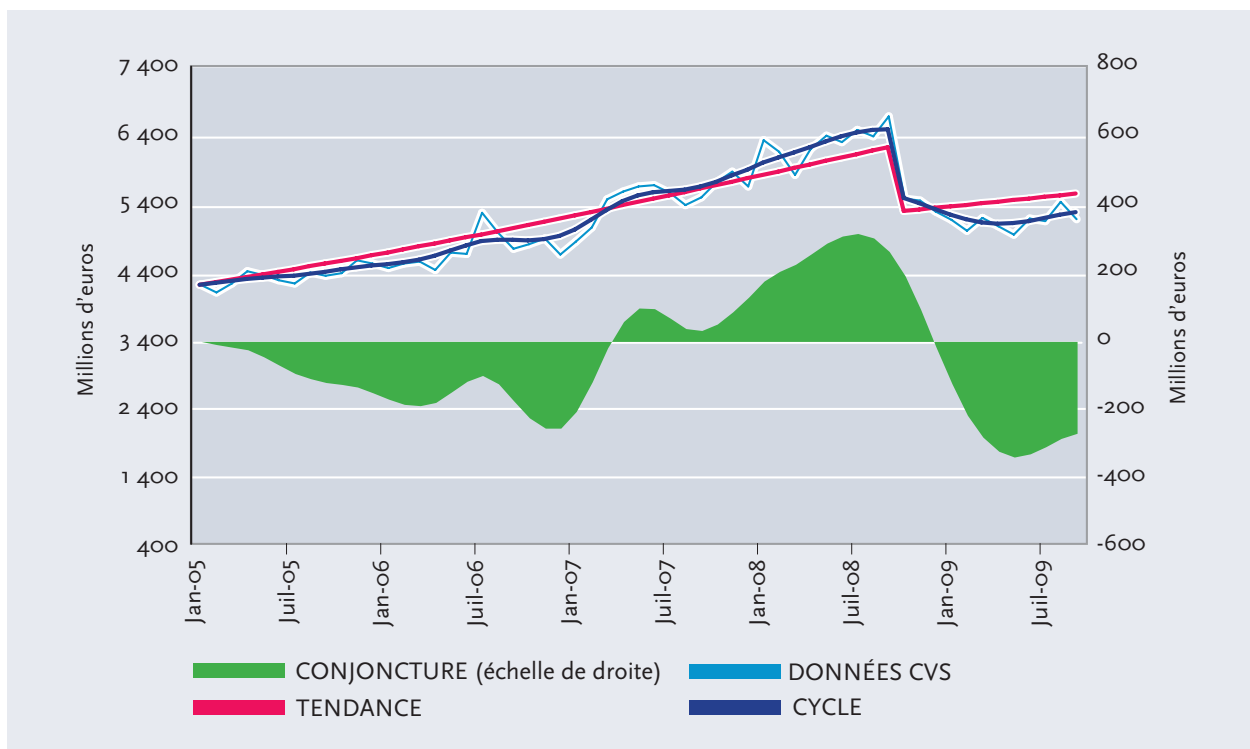
¹¹ Cf. aussi à ce sujet dossier HERMREG dans le Baromètre n° 14 d'octobre 2009

GRAPHIQUE 10 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de détail, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE, calculs propres.

GRAPHIQUE 11 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de gros, RBC (millions d'euros)

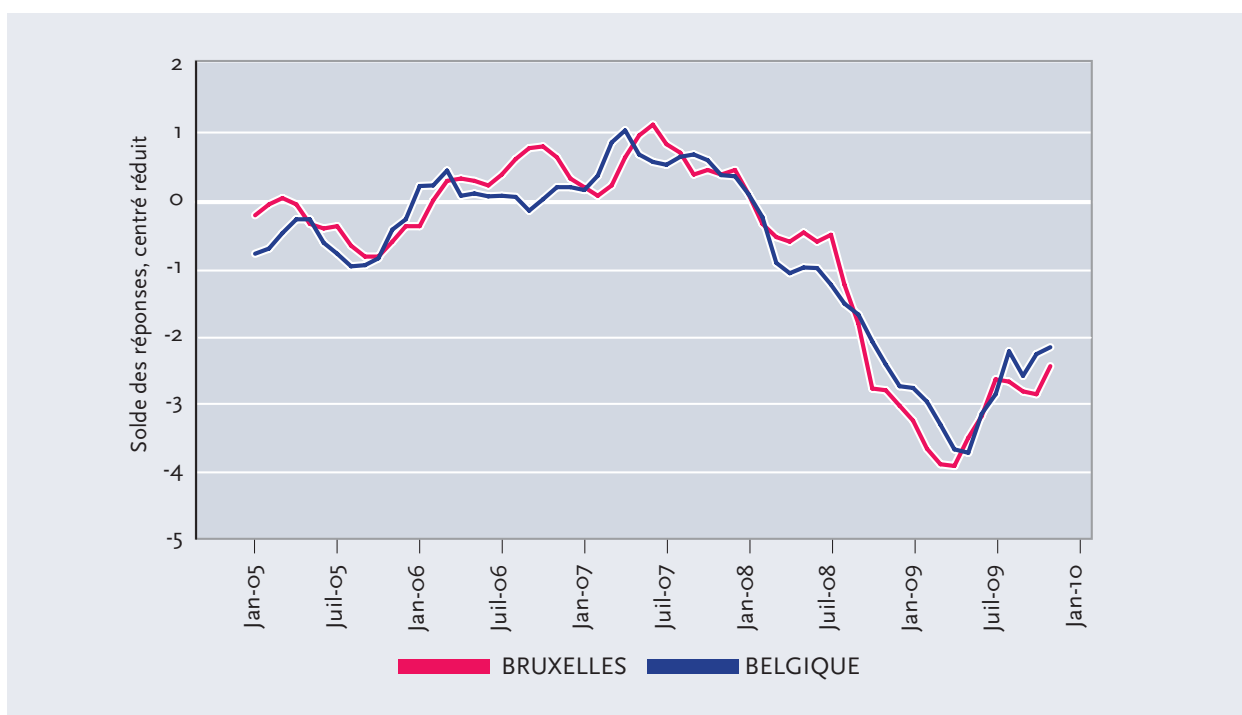


Source : DGSIE, calculs propres.

Pour le commerce de détail, la bonne tenue du pouvoir d'achat des ménages (réaction retardée du marché de l'emploi, forte indexation salariale en 2009, absence d'inflation) a contribué à amortir le choc. Il n'en sera cependant pas de même en 2010, quand les effets conjugués de la stagnation salariale dans un contexte d'inflation

remontante et des importantes pertes d'emplois pourraient affaiblir la demande finale adressée à la branche. Ceci se retrouve dans les enquêtes sectorielles de conjoncture, où le solde de réponses à la question relative aux perspectives de demande future reste significativement négatif (graphique 12).

GRAPHIQUE 12 : Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



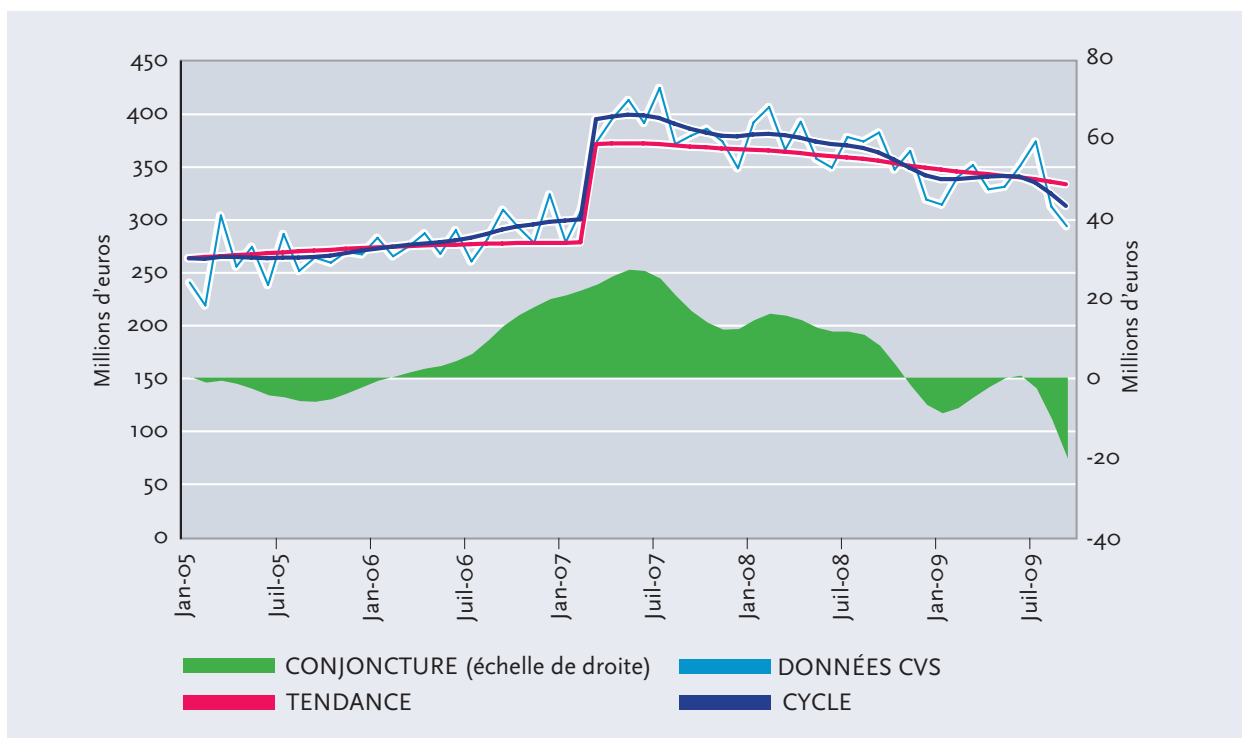
Source : BNB, calculs propres.

Construction

Après une année 2007 faste, la tendance s'est inscrite à la baisse pour le chiffre d'affaires de la branche de la construction en Région bruxelloise. Alors qu'elle avait montré une bonne résistance aux effets de la crise en 2008, la conjoncture dans cette branche s'inverse en 2009 dans la Région. La reprise constatée depuis le deuxième trimestre

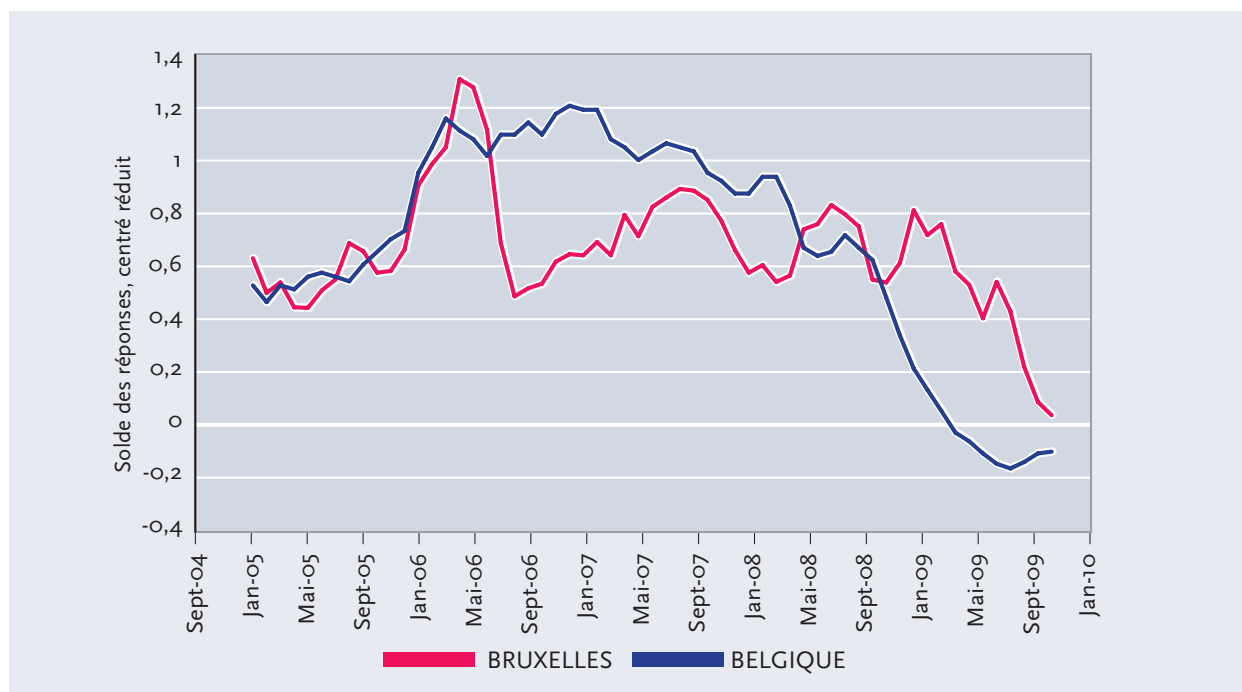
au niveau national ne semble pas être de mise à Bruxelles selon les chiffres TVA (graphique 12). Les enquêtes auprès des entreprises confirment cette idée, montrant une amélioration au niveau national dans l'appréciation des carnets d'ordres alors que l'évolution pour ce même point est négative à Bruxelles (graphique 14).

GRAPHIQUE 13 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, construction, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE, calculs propres.

GRAPHIQUE 14 : Évaluation des carnets d'ordre dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



Source : BNB, calculs propres.

Le fort relâchement des tensions sur le marché des bureaux (avec un taux de vacance de 11 % approchant des maxima observés au début des années 80) et les perspectives modestes sur le plan du logement n'augurent pas d'une année 2010 brillante pour cette

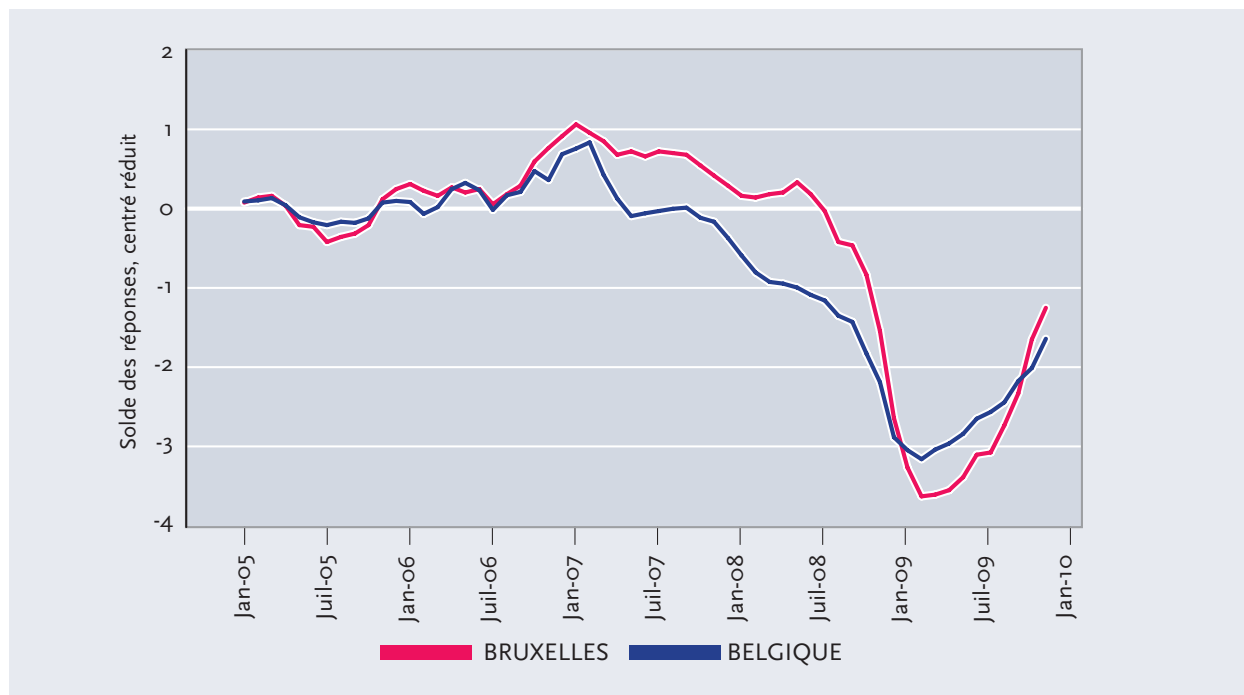
branche à Bruxelles. Ainsi les enquêtes sur la production dans la branche montrent une tendance décroissante assez marquée pour la Région qui devrait se prolonger en 2010, alors qu'au niveau national une certaine stabilité ressort des derniers chiffres.

Services non financiers

Après avoir fortement chuté fin 2008, le résultat des enquêtes sur les perspectives d'activité dans les branches de services aux entreprises remontent

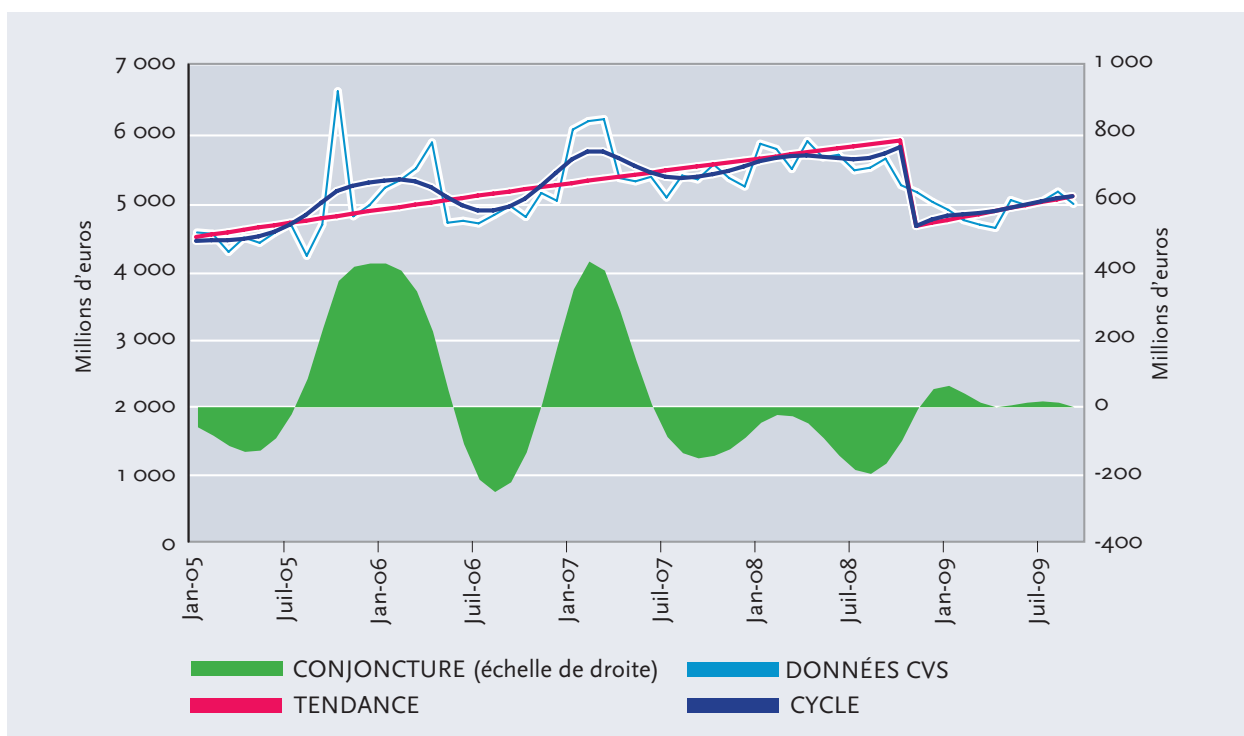
régulièrement et rapidement, confirmant ainsi la stabilisation observée des chiffres d'affaires en 2009 après leur plongeon brutal fin 2008 (graphiques 15 et 16).

GRAPHIQUE 15 : Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



Source : BNB, calculs propres.

GRAPHIQUE 16 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, services non-financiers, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE, calculs propres.

On peut estimer se trouver dans un état de conjoncture proche de la moyenne en cette fin d'année, tenant compte du saut subi par la tendance vers le bas à la fin 2008. Les chiffres de l'ICN pour le troisième trimestre 2009 montrent également une légère croissance de la valeur ajoutée des branches de service au niveau national, comparé au deuxième trimestre. On peut raisonnablement penser que ce résultat se retrouvera dans les chiffres bruxellois.

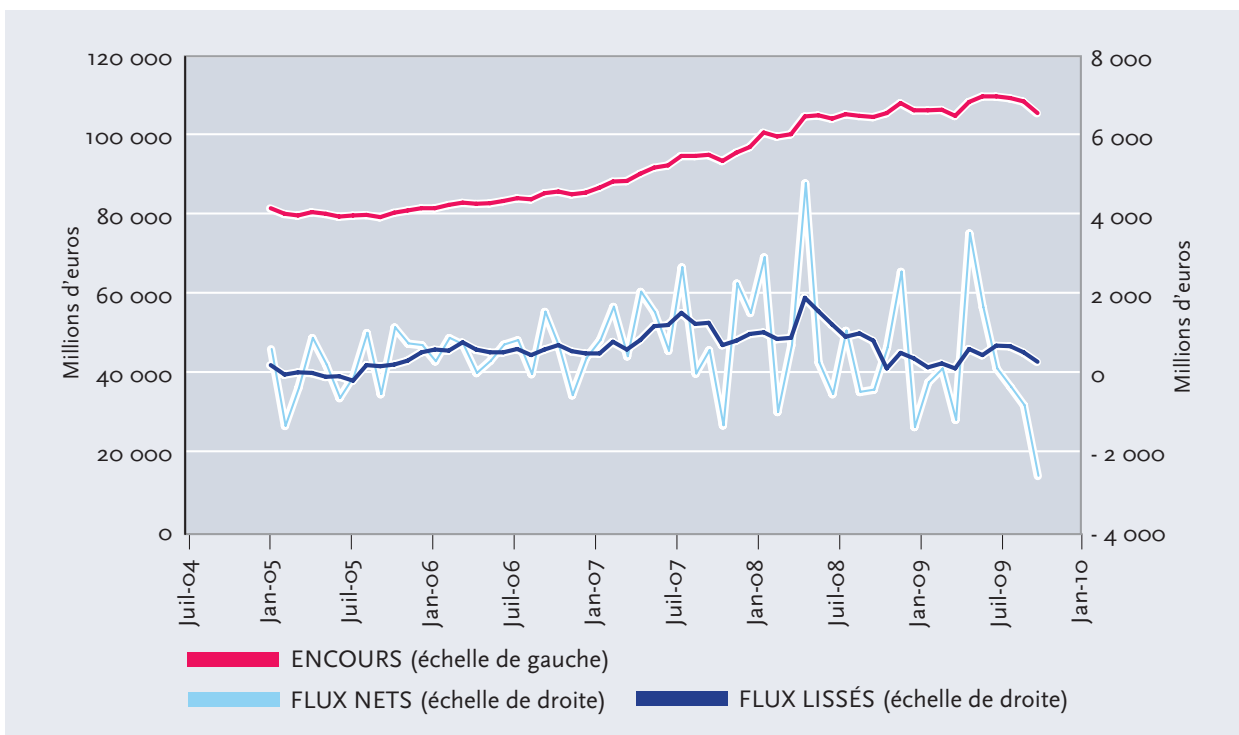
Services financiers

La situation de Bruxelles est bien spécifique au sein du Royaume en ce qui concerne les services financiers. Non seulement la concentration de ce type d'activités y est plus grande, mais elle est également de nature différente. En effet, la présence de sièges centraux ou régionaux de grands établissements amène des activités de banque de gros et d'investissement dont les caractéristiques sont éloignées de l'activité commerciale et de détail prévalant sur le reste du territoire national.

Cette branche est plus difficile à appréhender de façon quantitative, ces services n'étant globalement pas soumis à la TVA. On peut retirer cependant plusieurs indications quantitatives et qualitatives permettant de cerner l'évolution récente de la branche.

D'une part, les encours de crédits octroyés par les établissements belges, après avoir stagné depuis la mi-2008, s'inscrivent plus nettement en retrait depuis quelques mois (graphique 17). Cette réticence à octroyer des crédits signale une fragilité persistante des bilans des banques, et s'allie à de nombreuses annonces de restructurations et de désinvestissements d'activités plus risquées pour dresser le tableau d'une branche d'activités toujours en proie à des difficultés structurelles. Les résultats financiers globalement bons annoncés par certains établissements ne suffisent pas à pronostiquer un retour rapide à la normale, situation qui handicapera mécaniquement la reprise économique en Région bruxelloise, une partie non négligeable de la croissance économique passée ayant trouvé sa source dans cette branche d'activités.

GRAPHIQUE 17 : Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)



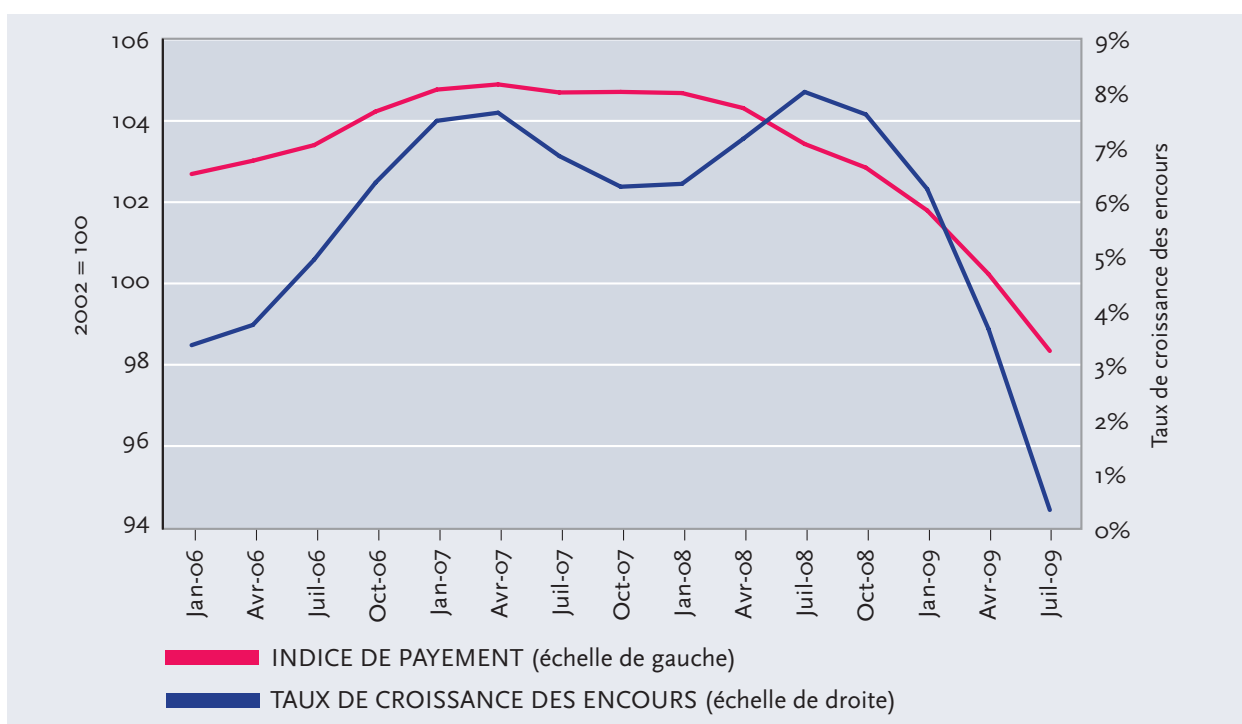
Source : BNB, calculs propres.

2.1.2. Analyses additionnelles

La promptitude dans le paiement des factures dues continue de régresser en Belgique. Selon l'indice Graydon, le score de paiement au troisième trimestre 2009 est retombé sous son niveau de 2002, au pire de la crise provoquée par l'éclatement de la bulle internet et les attentats du 11 septembre 2001. Ainsi, le nombre de paiements effectués plus de 90 jours après la date due, ou jamais effectués, est en croissance de plus de 36 % sur un an au troisième trimestre 2009.

Ces comportements de paiement traduisent naturellement une situation déjà bien installée de crise de liquidités dans les entreprises belges. Mais de façon plus inquiétante, ils portent en germe, combinés aux restrictions dans l'octroi de crédits, une dynamique négative qui semble devoir se poursuivre dans les trimestres à venir (graphique 18).

GRAPHIQUE 18 : Évolution de l'indice de paiement et du taux de croissance des encours de crédits utilisés, Belgique



Source : Graydon Belgium, BNB, calculs propres.

En effet, selon les chiffres de la Banque Nationale de Belgique, les encours de crédits octroyés par les établissements financiers belges aux entreprises non financières actives dans le Royaume, après une stagnation depuis la mi-2008, sont en recul de plus en plus rapide sur l'ensemble du troisième trimestre 2009. Ces chiffres sont corroborés par les chiffres d'encours de crédits récoltés par la Centrale du Crédit aux Entreprises, montrant que les montants de crédits autorisés pour l'ensemble des entreprises belges sont en recul depuis la fin novembre 2008. Ce tarissement du crédit s'accompagne de conditions d'octroi moins favorables,

comme le reflètent les enquêtes européennes menées par les banques nationales de la zone euro, en particulier pour les plus petites entreprises.

Les enquêtes de la BNB montrent enfin que pour 20 % des entreprises bruxelloises actives dans la branche des services, les contraintes financières sont une entrave à l'activité.

Les fournisseurs subissant des retards de paiements de la part de leur clients ont ainsi de plus en plus de difficultés à combler ce déficit de trésorerie par l'emprunt, et quand elles le peuvent, le font à

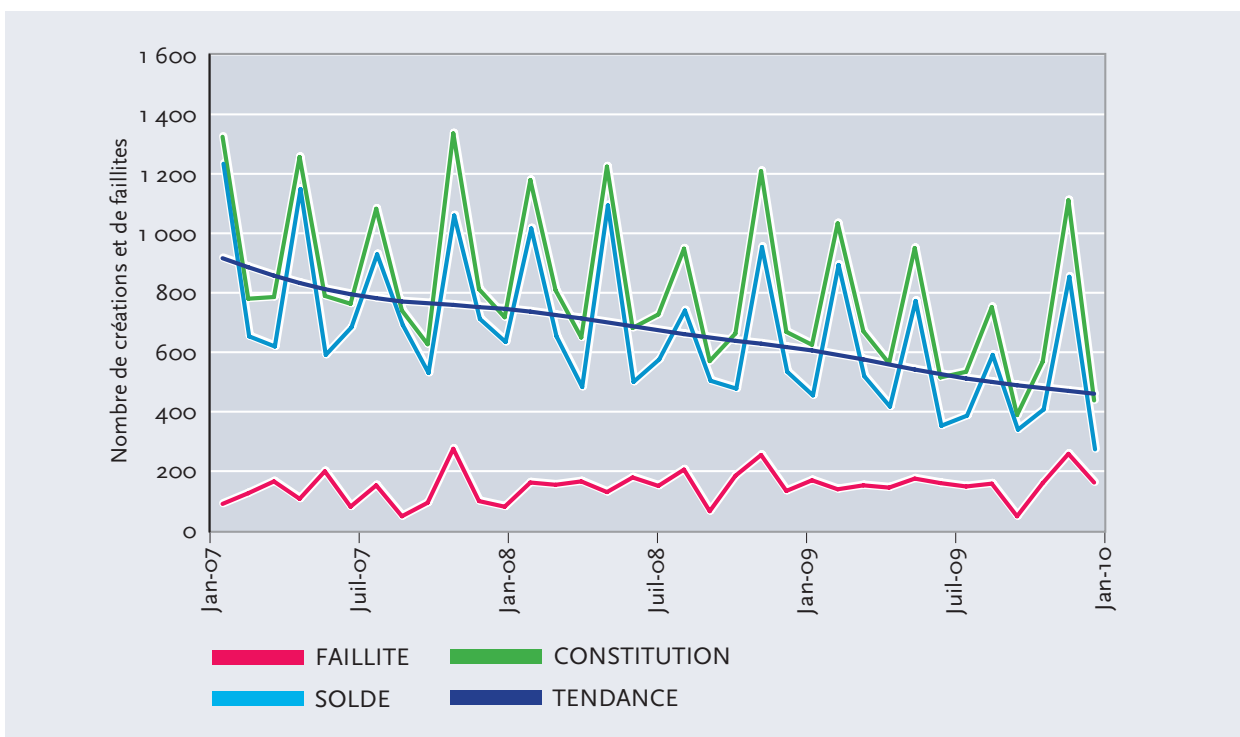
un coût de plus en plus élevé. Des entreprises saines finissent de la sorte par devoir cesser leur activité faute de liquidités où du fait de la hausse trop importante de leurs coûts de trésorerie. Toujours selon Graydon Belgium, 25 % des faillites seraient ainsi liées aux retards de paiements.

L'évolution du nombre de faillites prononcées à Bruxelles confirme cette analyse, passant en tendance de 117 par mois au début 2007, à 169 par mois en novembre 2009, en augmentation de plus de 40 %. Après une forte hausse en 2008, et une relative stabilité en 2009, ces nombres de faillites semblent repartir à la hausse en octobre et novembre. On peut donc déjà penser que le qua-

trième trimestre 2009 montrera un pic historique dans le nombre de faillites à Bruxelles.

Si l'on s'intéresse à l'ensemble de la démographie d'entreprises, en complétant les chiffres de faillites par ceux de créations d'entreprises, le constat ne fait malheureusement que s'assombrir. Le nombre de créations d'entreprises s'est en effet écroulé en tendance de 40 % sur les deux dernières années, passant de plus de 1000 par mois au début 2007 à 626 par mois en novembre 2009 (graphique 19). Globalement, le solde des créations et faillites a ainsi été divisé par deux sur la période, la tendance engagée à la baisse ne semblant pas vouloir fléchir.

GRAPHIQUE 19 : Évolution du nombre de création et de faillites d'entreprises. Bruxelles



Source : Graydon Belgium, calculs propres.

2.1.3. Indicateurs conjoncturels agrégés¹²

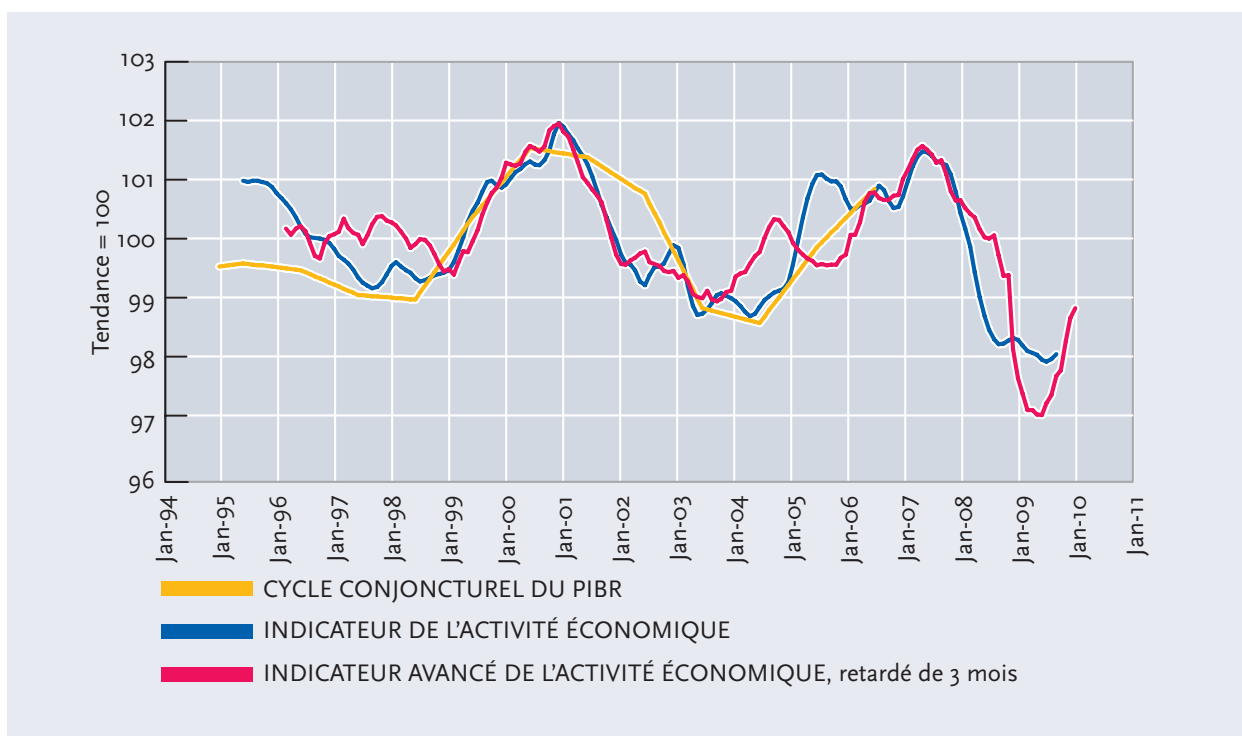
L'ensemble des commentaires présentés dans les sections précédentes dessinent le tableau d'une année 2009 fortement marquée par la conjoncture négative à Bruxelles, avec une stabilisation se faisant jour au troisième trimestre. Les perspectives s'en dégageant sont positives, mais fragiles, et pointent plus en direction d'une consolidation progressive de la stabilisation que d'une franche reprise. On ne s'attend donc pas à voir l'activité économique bruxelloise se retrouver début 2010 dans la phase positive d'un nouveau cycle.

Ceci est résumé et confirmé par nos indicateurs coïncident¹³ et avancé pour le cycle conjoncturel du PIB bruxellois (graphique 20). L'indicateur coïncident décrit bien la forte dégradation de la conjoncture depuis le déclenchement de la crise fin 2007. Il

faut noter à son sujet que le choc important subi par l'activité économique à la fin 2008, au lendemain de la quasi-faillite de l'ensemble du système financier international, se traduit en un choc permanent sur la tendance et n'apparaît donc pas clairement dans les évolutions purement conjoncturelles.

L'indicateur avancé, quant à lui, traduit le sentiment général d'un retour progressif à la normale. S'il évolue toujours en territoire négatif, c'est cependant à des niveaux bien plus proches de la tendance que dans les trimestres précédents. Selon ses indications, l'état de la conjoncture à Bruxelles dans les mois à venir pourrait se rapprocher de celui vécu au plus bas du cycle précédant, résultat des effets conjugués de l'éclatement de la bulle «internet» et des attentats du 11 septembre 2001.

GRAPHIQUE 20 : Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale



Source : ICN, SPF Economie-DGSIE, BNB et calculs propres.

¹² Voir glossaire

¹³ Voir glossaire

2.2. Marché du travail

• Situation actuelle

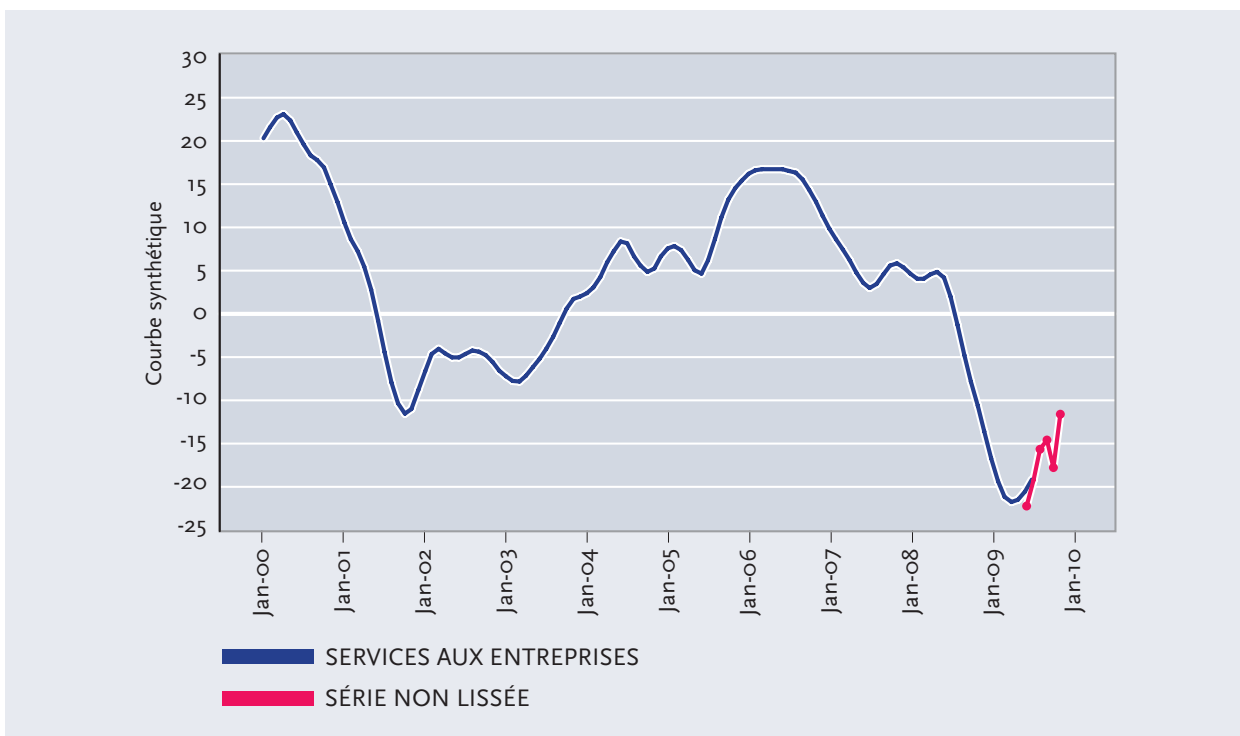
Emploi

Le marché du travail bruxellois, réagissant avec retard au ralentissement de l'activité économique de la Capitale subit toujours durement les effets de la crise économique. Jusqu'à présent, la Région bruxelloise résiste cependant mieux que son homologue flamande. Cette dernière est en effet plus tournée vers le secteur de l'industrie, durement frappé par la récession. À l'inverse, l'emploi à Bruxelles est essentiellement circonscrit au secteur des services (plus de 90 % des emplois bruxellois se trouvent dans les services).

Le graphique 21 illustre l'évolution de l'emploi au sein du secteur des services aux entreprises, qui représente 57 % de l'emploi à Bruxelles. Cet indicateur nous donne donc une bonne vision générale

de ce qui se passe actuellement sur le marché du travail bruxellois. Il est issu des résultats de l'Enquête de la Conjoncture de la BNB¹⁴ nous restituant ainsi un aperçu de l'opinion des entrepreneurs dans ce secteur. On peut observer que l'évolution de l'emploi est orientée à la baisse depuis la mi-2008. Un retournement de la tendance est cependant apparu au mois de juillet 2009. L'indicateur, toujours dans le négatif, indique toutefois qu'une majorité des chefs d'entreprise dans le secteur des services considère que l'évolution de l'emploi est bien inférieure à la normale. De plus, ce retournement doit encore être confirmé dans les mois à venir. On peut en effet raisonnablement craindre un effet de retard dans le secteur des services avec des restructurations en 2010, notamment dans le secteur bancaire.

GRAPHIQUE 21 : Perception de l'évolution de l'emploi au sein du secteur Services aux entreprises à Bruxelles



Source : BNB.

¹⁴ Voir glossaire

Les chiffres relatifs au secteur de l'intérim confirment les craintes que l'on peut avoir quant à l'évolution future de l'emploi à Bruxelles. Le graphique 22 retrace l'évolution du nombre d'heures d'intérim prestées à Bruxelles et au niveau national. L'intérêt de cet indicateur, extrêmement sensible à la conjoncture, est qu'il revêt un caractère avancé par rapport à l'ensemble du marché du travail, réagissant de manière beaucoup plus rapide aux mouvements de l'économie.

Au niveau national, si à partir du premier trimestre 2007, on peut observer un ralentissement de la croissance, depuis le début de l'année 2008, ce ralentissement s'est transformé en une contraction. Au deuxième trimestre 2009, l'activité a enregistré une forte chute de 27 % par rapport au même trimestre de l'année précédente.

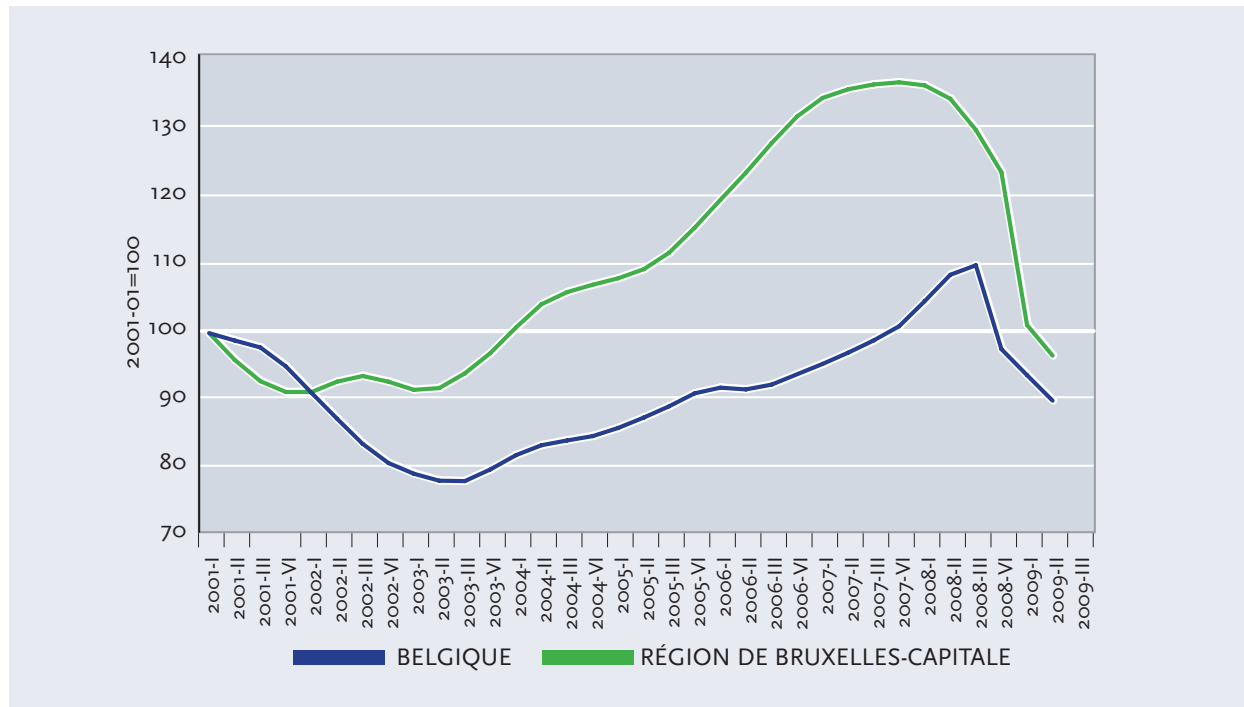
On peut également observer que le secteur intérimaire à Bruxelles réagit avec un certain retard par

rapport au niveau national ce qui s'explique vraisemblablement par le fait que la proportion d'ouvriers parmi les intérimaires à Bruxelles est plus faible qu'ailleurs.

Par rapport aux chiffres du deuxième trimestre 2008, les résultats du deuxième trimestre 2009 font état d'une contraction de 16 % du nombre d'heures d'intérim prestées à Bruxelles. Cette baisse est expliquée tant par une chute de l'activité intérimaire dans le segment des ouvriers que des employés.

On peut donc conclure que le secteur intérimaire subit toujours la crise économique de plein fouet, que ce soit à Bruxelles ou en Belgique dans son ensemble, l'indicateur étant toujours orienté à la baisse. Les entreprises réduisent toujours drastiquement le recours à l'emploi intérimaire, ce qui laisse augurer un impact global sur l'emploi largement plus fort au total.

GRAPHIQUE 22 : Évolution du nombre d'heures prestées dans l'intérim sur base annuelle



Source : Federgon.

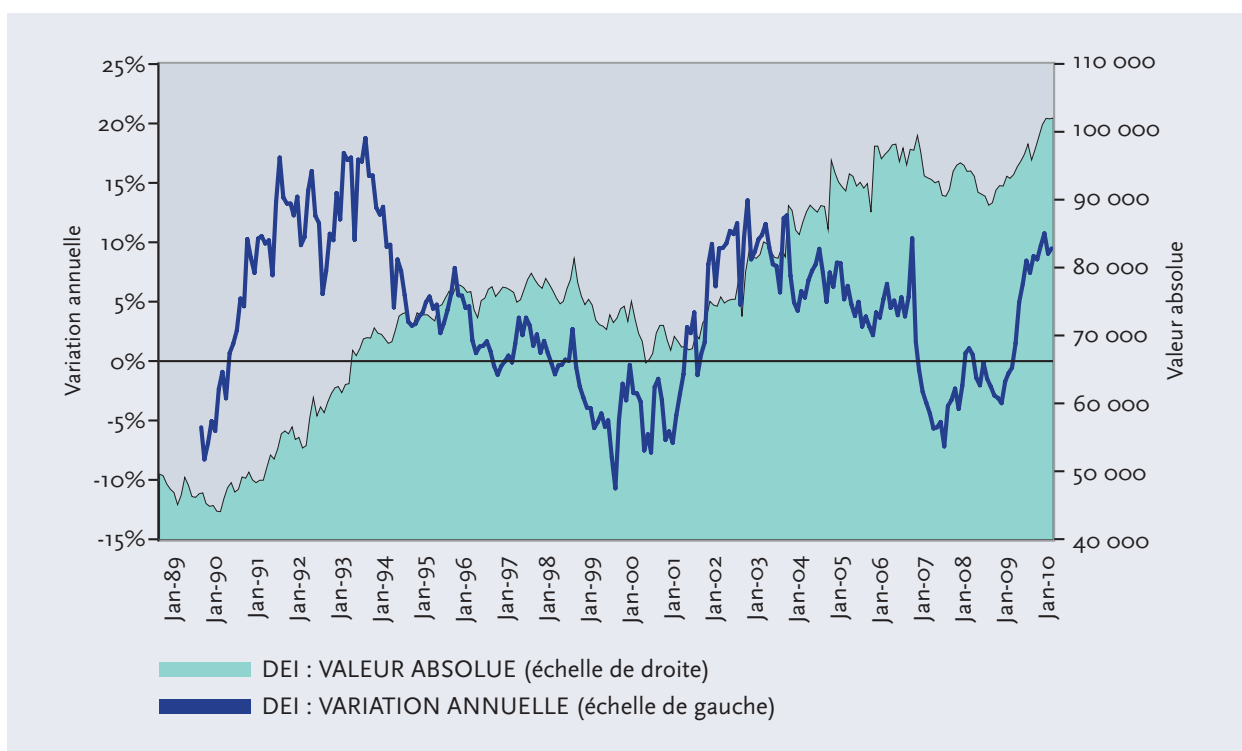
Chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés connaît une hausse quasi ininterrompue depuis le mois d'octobre 2008. Cet accroissement s'est poursuivi sans grande surprise au troisième trimestre 2009. En moyenne, on dénombrait 101 252 DEI en Région de Bruxelles-Capitale, soit une hausse trimestrielle de 3,7 %, la plus importante depuis le début de la crise. Cette période correspond à l'arrivée d'une nouvelle vague d'étudiants fraîchement diplômés sur le marché du travail. Au vu des tensions actuelles, ils ont probablement été moins nombreux que d'habitude à décrocher un emploi et

se sont inscrits massivement sur les listes des demandeurs d'emploi. On enregistre, pour cette catégorie, une hausse trimestrielle de 6,4 %. La recrudescence du nombre de chômeurs a cependant été moins importante que dans les régions wallonne et flamande (respectivement 8,5 % et 16,5 %).

Nous n'attendons pas d'amélioration d'ici à la fin de l'année. Le nombre de DEI a en effet poursuivi son ascension aux mois d'octobre et novembre, alors que ce sont traditionnellement des mois où l'on observe une baisse du nombre de chômeurs.

GRAPHIQUE 23 : Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 1990-2009



Source : Actiris et calculs propres.

Certaines catégories de demandeurs d'emplois sont plus touchées que d'autres par le ralentissement de l'activité économique sévissant sur le territoire bruxellois. Le graphique 24 montre l'évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation depuis mai 2008, date depuis laquelle la tendance du chômage est repartie à la hausse. On peut y observer une augmentation de plus de 10 % de la part des chômeurs de plus de 50 ans. Alors que le pacte des générations

poursuit notamment comme objectif un renforcement sur le marché du travail des plus âgés, les entreprises continuent en temps de crise à licencier massivement les plus âgés, ces derniers entraînant une réduction des coûts plus importante. Une fois au chômage, cette catégorie est également celle qui fait face à des difficultés plus importantes pour retrouver un emploi. Ces deux éléments expliquent l'augmentation de la proportion des chômeurs âgés sur l'ensemble des DEI depuis mai 2008.

GRAPHIQUE 24 : Évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation, indice mai 2008 = 100



Source : Actiris et calculs propres.

Le graphique relatif au niveau d'étude nous montre que sur le marché du travail, les premières personnes frappées par la crise sont les moins qualifiées. Lorsqu'une période de décroissance s'amorce, la première réaction des entreprises pour réduire leur coût consiste à licencier dans un premier temps les intérimaires et les CDD, majoritaire-

ment composés de personnes peu qualifiées. La récession s'installant, les licenciements se poursuivent et touchent cette fois les plus qualifiés. La hausse marquée de cette catégorie à partir de septembre 2008 s'explique également par le fait qu'ils possèdent initialement un poids plus faible au sein des DEI.

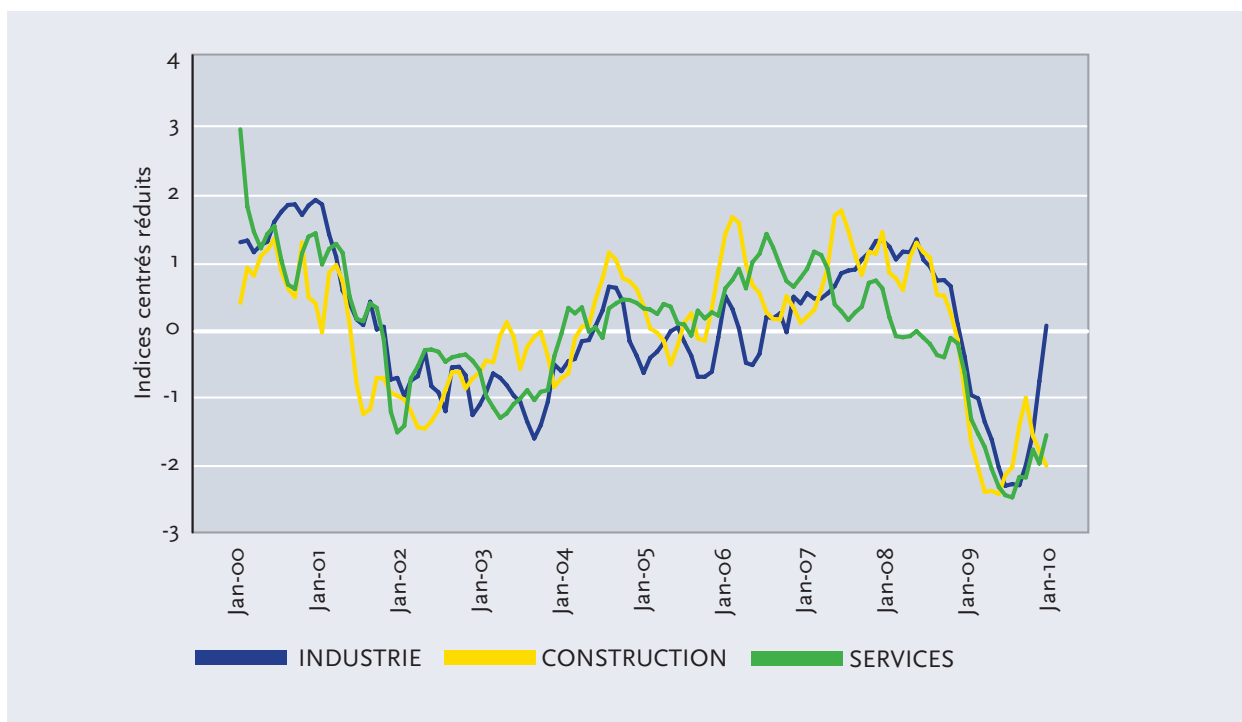
• Prévisions

Emploi

Les enquêtes conjoncturelles de la BNB comportent des questions spécifiques quant aux perspectives d'emploi dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises pour les trois mois à venir. Le graphique 25 montre qu'aucun de ces trois secteurs n'a échappé à la contraction de l'emploi à Bruxelles, les indicateurs s'étant rapidement dégradés suite à l'avènement de la crise. Les perspectives en termes d'embauches ne sont pas meilleures. Si un retournement semblait apparaître au milieu de l'année 2009, il ne semble se confirmer qu'au sein de l'industrie, secteur de loin minoritaire en matière d'emplois dans

la Capitale. Les courbes relatives à la construction et aux services aux entreprises replongent en effet depuis l'automne, les prévisions des entreprises bruxelloises des secteurs des services et de la construction étant plus pessimistes. Si cela n'est pas étonnant, le marché de l'emploi réagissant toujours avec retard par rapport à l'activité économique globale, cela laisse présager que les destructions d'emploi se poursuivront probablement dans les mois à venir et conforte malheureusement les projections faites par le modèle Hermreg. Celles-ci prévoient que les effets de la crise se prolongeront sur le marché du travail vraisemblablement jusqu'en 2011.

GRAPHIQUE 25 : Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale, moyennes mobiles, indices centrés réduits



Source : BNB et calculs propres.

Chômage

Le graphique 26 compare l'évolution de l'indicateur avancé du marché du travail¹⁵ décalé de 13 mois avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés de la Région. Sous les effets de la crise économique mondiale, le cycle conjoncturel

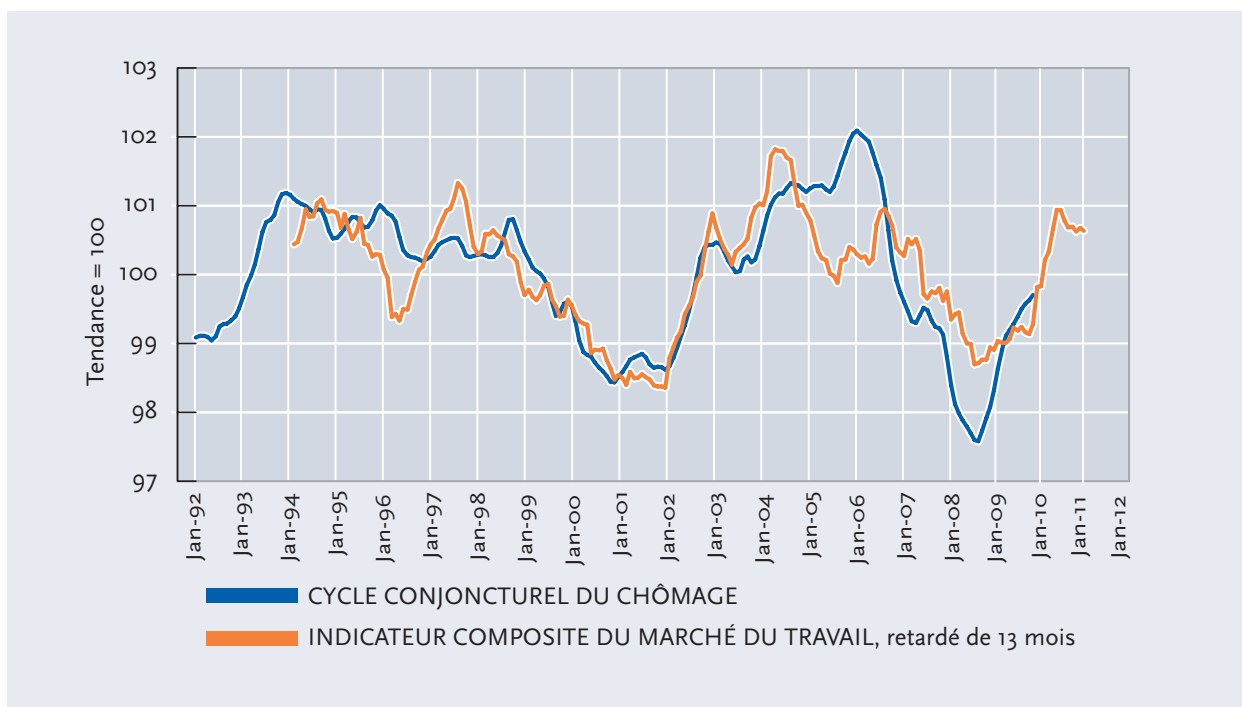
du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés à Bruxelles poursuit la hausse entamée depuis juillet 2008, mais de manière légèrement moins abrupte sur les derniers mois. Cette évolution confirme les prévisions faites par l'indicateur avancé du marché du travail lors des précédentes publications du baromètre.

¹⁵ Voir glossaire

Selon l'indicateur avancé du marché du travail, la hausse du nombre de DEI se prolongera tout au moins jusqu'à la mi-juillet 2010. À partir de cette date, il indique un point d'inflexion. Nous attendons cependant les chiffres de ces prochains mois

pour confirmer qu'il s'agit réellement d'un retournement. Au vu des autres statistiques présentées dans ce chapitre ainsi que des projections Hermreg, nous craignons en effet qu'il ne s'agisse que d'un soubresaut de courte durée.

GRAPHIQUE 26 : Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale



Source : Actiris, BNB et calculs propres.

3. Dossier

Essor démographique et milieux d'accueil pour la petite enfance : l'apport du Monitoring des Quartiers¹⁶

3.1. Le Monitoring des Quartiers : un outil statistique d'aide à la décision

En 2005, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de créer un outil intégré et centralisé de données statistiques à l'échelle infra-communale¹⁷. Depuis janvier 2009, l'IBSA gère le site internet du Monitoring des Quartiers, www.monitoringdesquartiers.irisnet.be, «outil de connaissance, de suivi urbain en matière de cohésion socio-spatiale, en vue de donner une image transversale des quartiers bruxellois tant dans leur évolution propre que comparative». Cet outil a donc pour but de suivre et de comprendre l'évolution des 145 quartiers composant le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale sous différentes facettes (démographie, social, santé, économie, logement, mobilité, cadre de vie, participation...), d'améliorer l'efficacité des politiques urbaines et de mieux orienter les investissements publics et privés en matière de rénovation urbaine. Il permet en outre la recherche de données statistiques pour les administrations, les bureaux d'étude (réalisation par exemple de contrats de quartier) ou les particuliers intéressés par leur

quartier. Concrètement, ce site internet propose une centaine d'indicateurs à l'échelle des quartiers représentés par des cartes, tableaux et graphiques.

Afin de mieux comprendre l'utilité de ce site, une analyse détaillée relative aux milieux d'accueil pour la petite enfance est présentée à partir des cartes du Monitoring des Quartiers.

Dans les pages qui suivent, nous allons tout d'abord rappeler l'essor démographique important que connaît la Région de Bruxelles-Capitale depuis le début de cette décennie ainsi que les projections de population estimées par le Bureau Fédéral du Plan (BFP, 2008) pour les années à venir. Ensuite, nous nous intéresserons aux conséquences de cet essor sur la demande et l'offre de places pour la petite enfance (crèches, gardiennes) dans les quartiers bruxellois. A l'aide des cartes du Monitoring des Quartiers, nous tenterons de préciser les endroits où les besoins sont et seront les plus criants.

3.2. L'essor démographique

Après plus de 20 ans de diminution, la population de la Région bruxelloise augmente à nouveau depuis 1997. Depuis 2002, cet accroissement est soutenu. Le Bureau fédéral du Plan (BFP, 2008) a réalisé des projections de population pour les années à venir¹⁸, jusqu'en 2061. Celles-ci prévoient que la population totale

bruxelloise va augmenter de 14,7 % en 13 ans (de 2008 à 2020). La population passerait en effet de 1 048 491 habitants en 2008 à près d'1 202 250 habitants en 2020 (+153 758 habitants).

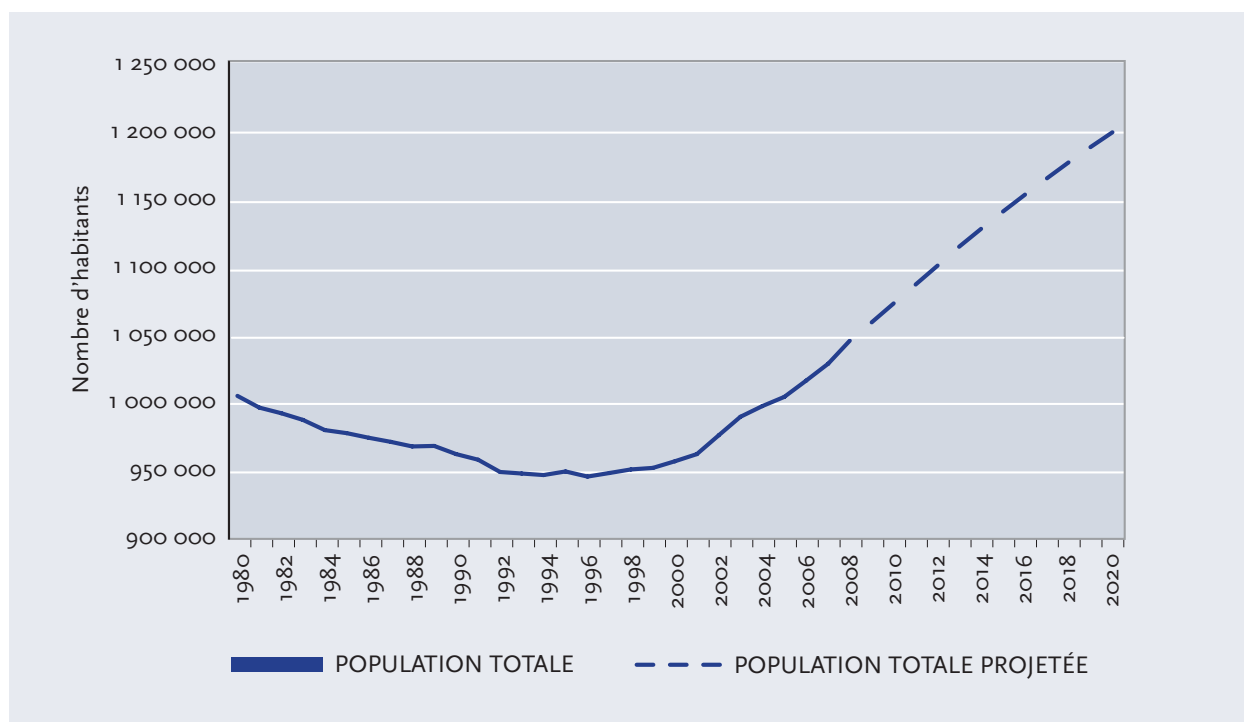
Le graphique 27 montre cette évolution de la population depuis les années 1980 jusqu'en 2020.

¹⁶ Nous remercions Catherine Gillet du Centre d'Expertise de Ressources pour l'Enfance (CERE) pour ses précieux commentaires.

¹⁷ Une échelle inférieure à celle des communes

¹⁸ Dans le cadre de cette analyse, nous allons nous intéresser à la dizaine d'années à venir. L'horizon 2020 paraissant approprié en termes de décisions sur ces problématiques.

GRAPHIQUE 27 : Évolution de la population totale en Région de Bruxelles-Capitale



Source : BFP.

On y voit clairement la reprise de la croissance démographique depuis la fin des années 1990. De plus, cette croissance de la population s'accompagne d'un rajeunissement. En effet, l'âge moyen des Bruxellois était de 39 ans en 1991, 38,5 ans en 2001, 37,6 ans en 2008 et pourrait atteindre moins de 37 ans en 2020.

Le phénomène est inverse en Région wallonne, où l'âge moyen passe de 37,7 ans en 1991 à 38,9 ans en 2001 et 40,8 ans en 2020, ainsi qu'en Région flamande où il progresse de 37,8 ans en 1991 à 39,7 ans en 2001 et 42,3 ans en 2020. En Wallonie et en Flandre, l'estimation d'accroissement de population entre 2008 et 2020 est respectivement de 8,5 % et de 7,0 %, contre 14,7 % en Région bruxelloise comme nous l'avons vu.

L'augmentation brutale de la population à Bruxelles, accompagnée d'un rajeunissement, aura

des effets importants en matière d'équipements tels les milieux d'accueil pour les enfants, les écoles, les logements, les infrastructures de loisirs...

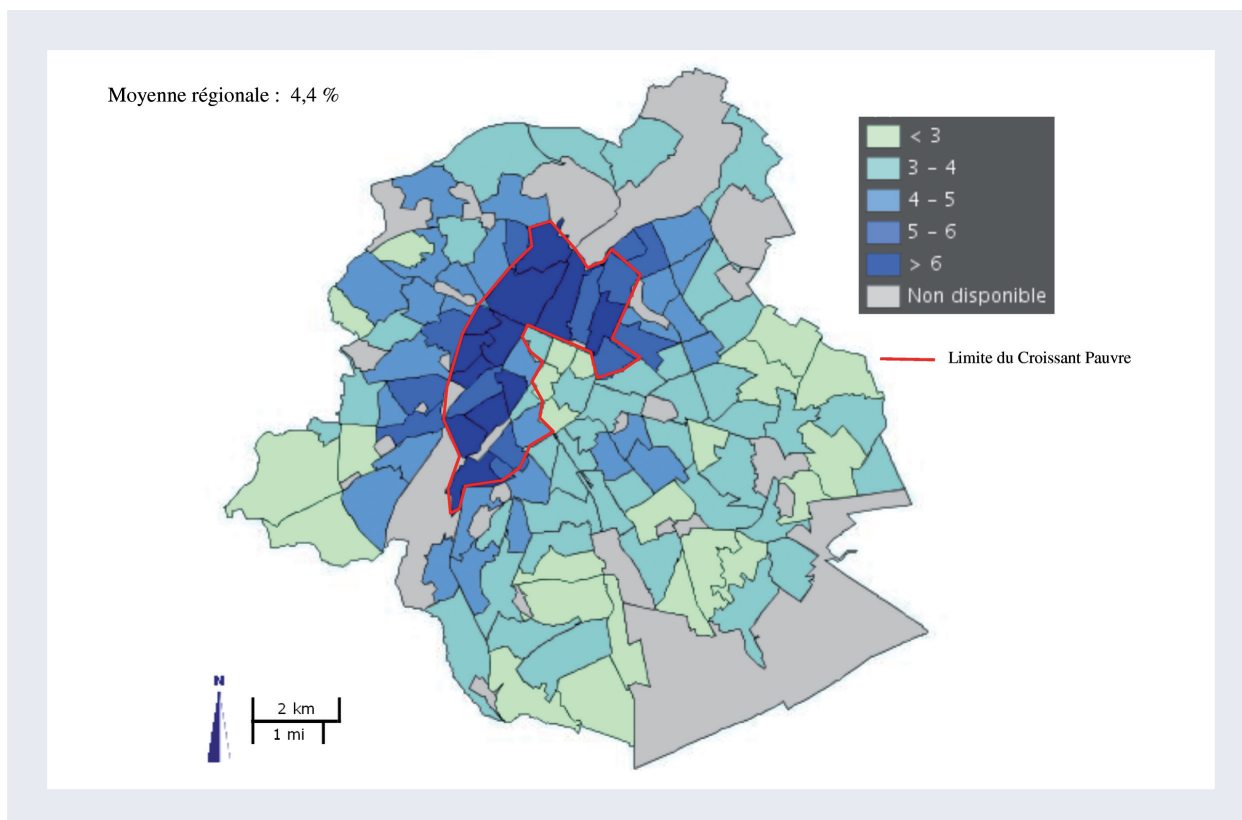
Nous allons nous intéresser plus particulièrement à la thématique des milieux d'accueil des enfants âgés de moins de 3 ans. Celle-ci a été choisie en raison de son importance et de sa sensibilité à l'essor démographique. En outre, la Région de Bruxelles-Capitale développe des moyens d'actions dans le domaine des milieux d'accueil des enfants âgés de moins de 3 ans. Bien que de compétence communautaire, les milieux d'accueil font l'objet d'un plan régional entamé durant la précédente législature (le Plan crèches voir point 3.3.4 sur l'offre actuelle en places d'accueil) et poursuivi durant cette législature. Ce plan vise à soutenir le développement de nouvelles places d'accueil vu l'insuffisance de l'offre.

3.3. Conséquences de l'essor démographique sur la petite enfance

3.3.1. Évolution démographique et répartition des enfants âgés de moins de 3 ans

La carte 1 montre la part des enfants âgés de moins de 3 ans dans la population totale par quartier en 2006.

CARTE 1 : La part des moins de 3 ans sur la population totale en 2006 (%)



Source : Registre National - Carte : Monitoring des Quartiers.

L'indicateur est divisé en cinq classes, auxquelles correspondent cinq couleurs. Plus la couleur est foncée, plus la part des moins de 3 ans est importante. Les quartiers en gris sont les quartiers faiblement habités (moins de 200 habitants) et dont la valeur n'est pas significative.

La Région bruxelloise est découpée en 145 quartiers dont 118 quartiers habités. Pour faciliter l'analyse de la carte, les quartiers cités seront identifiés sur la carte¹⁹.

¹⁹ Sur le site du Monitoring des Quartiers, en bougeant la souris sur la carte, les noms des quartiers s'inscrivent en bas de la carte.

²⁰ Les enfants âgés de moins de 3 ans ne sont pas encore présents dans le système scolaire et sont pris en charge essentiellement par leurs parents, par des proches ou par des structures d'accueil. Une étude développée en 2004 (Humblet P. et Robert E., 2004) a mené une analyse de l'utilisation des modes de garde des enfants. En 2004, pour plus d'un tiers des enfants de moins de 3 ans (37,5 %), le principal milieu de vie est leur domicile alors que cela ne correspond aux souhaits des parents que dans 75,9 % des cas. Ensuite, un peu moins d'un tiers des enfants (30,6 %) vivant dans la Région sont accueillis dans une crèche. La crèche est le second type de garde en importance.

L'analyse de la répartition de ces enfants à Bruxelles permet de mettre en évidence certains quartiers où la demande potentielle concernant les milieux d'accueil est importante.

En 2006, les enfants âgés de moins de 3 ans ne sont pas répartis de façon homogène sur le territoire. En effet, on observe une concentration plus élevée de ce groupe d'âges dans la zone du croissant pauvre²¹ avec une part des moins de 3 ans de 6,6 % dans la population totale (contre 4,4 % de moyenne régionale).

Cette part plus élevée de moins de 3 ans dans le croissant peut s'expliquer par différents facteurs :

- La structure d'âge de ces quartiers montre une part importante de jeunes adultes et donc une part plus importante de personnes susceptibles d'avoir des enfants en bas âge. Près de 21 % de la population du croissant pauvre a entre 18 et

29 ans, alors que la moyenne régionale avoisine les 17,6 %. (voir carte sur le Monitoring des Quartiers : Démographie – Structure par âge – Part des 18-29 ans).

- La zone compte un nombre élevé de personnes d'origine étrangère, en majorité d'origine maghrébine et turque, lesquelles se distinguent par une fécondité plus «précoce» et plus élevée que la moyenne des Belges (BFP, 2008) (Deboosere P., 2009)²² (voir carte sur le Monitoring des Quartiers : Démographie – Nationalités²³ – Part de l'Afrique du Nord et Part de la Turquie).

Par contre, les enfants de moins de 3 ans sont proportionnellement moins présents dans certains quartiers du Pentagone (Grand Place, Sablon, Martyrs, Notre Dame aux Neiges), là où les familles sont peu nombreuses, et plus globalement dans les quartiers de la deuxième couronne sud et est de la Région (comme, par exemple, Uccle, Auderghem ou Woluwe-Saint-Pierre).

Évolution de la part des enfants âgés de moins de 3 ans de 1981 à 2006

De 1981 à 2006, le poids relatif des enfants de moins de 3 ans à Bruxelles a augmenté, passant de 3,5 % à 4,4 %. Cette croissance ne traduit pas une hausse de la fécondité mais serait plutôt liée à l'augmentation du nombre de jeunes adultes, par l'immigration internationale ainsi que par une migration plus tardive à l'extérieur de Bruxelles. Depuis des décennies, l'émigration bruxelloise concerne surtout de jeunes couples avec enfant(s) qui quittent la ville pour s'installer

²⁰ Dans ce document, les encadrés correspondent à des textes repris des fiches analyse présentes sous peu sur le site. Ces textes ont été rédigés par des universités, des bureaux d'étude et par l'IBSA.

²¹ Zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville. Les quartiers de cette zone sont :

- à l'intérieur du Pentagone, à l'ouest de la jonction nord-midi plus les Marolles ;
- l'est d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean (entre le chemin de fer et le canal) ;
- au nord, la commune de Saint-Josse, l'ouest de Schaerbeek et les zones industrielles le long du canal ;
- au sud, le bas de Saint-Gilles et le bas de Forest.

²² Une partie de l'émigration internationale, issue de culture où la natalité est traditionnellement plus élevée qu'en Belgique, contribue à l'augmentation des naissances mais surtout la structure d'âges même de la population qui entraîne une forte augmentation des naissances en chiffres absolus.

²³ Pour le groupe concernés, les étrangers ont globalement la même répartition géographique sur l'ensemble du territoire bruxellois que les étrangers porteurs uniquement de leur nationalité d'origine.

dans des communes voisines tout en continuant à exercer leur profession à Bruxelles. Les conditions socioéconomiques actuelles - crise énergétique, coût de l'immobilier, prolongement des études supérieures... - contraignent ces couples à retarder leur départ de la ville, à y mettre au monde leur(s) premier(s) enfant(s), ce qui renforce le poids démographique de ces derniers.

Aujourd'hui, la proportion des enfants de moins de 3 ans est plus élevée en Région bruxelloise (4,4 %) qu'elle ne l'est dans les deux autres régions du pays (3,1 % en Flandre et 3,5 % en Wallonie).

Selon le Bureau fédéral du Plan (2008), les écarts régionaux se renforceront dans l'avenir. La part des moins de 3 ans continuera à diminuer en Flandre et en Wallonie alors qu'elle progressera en Région bruxelloise.

La répartition de ce groupe au sein de l'espace bruxellois ne se modifie guère de 1981 à 2006. Le fait le plus marquant est le renforcement de son poids relatif dans la zone du croissant pauvre.

UCL (Gédap) –
VUB (Interface Demography) avec IBSA

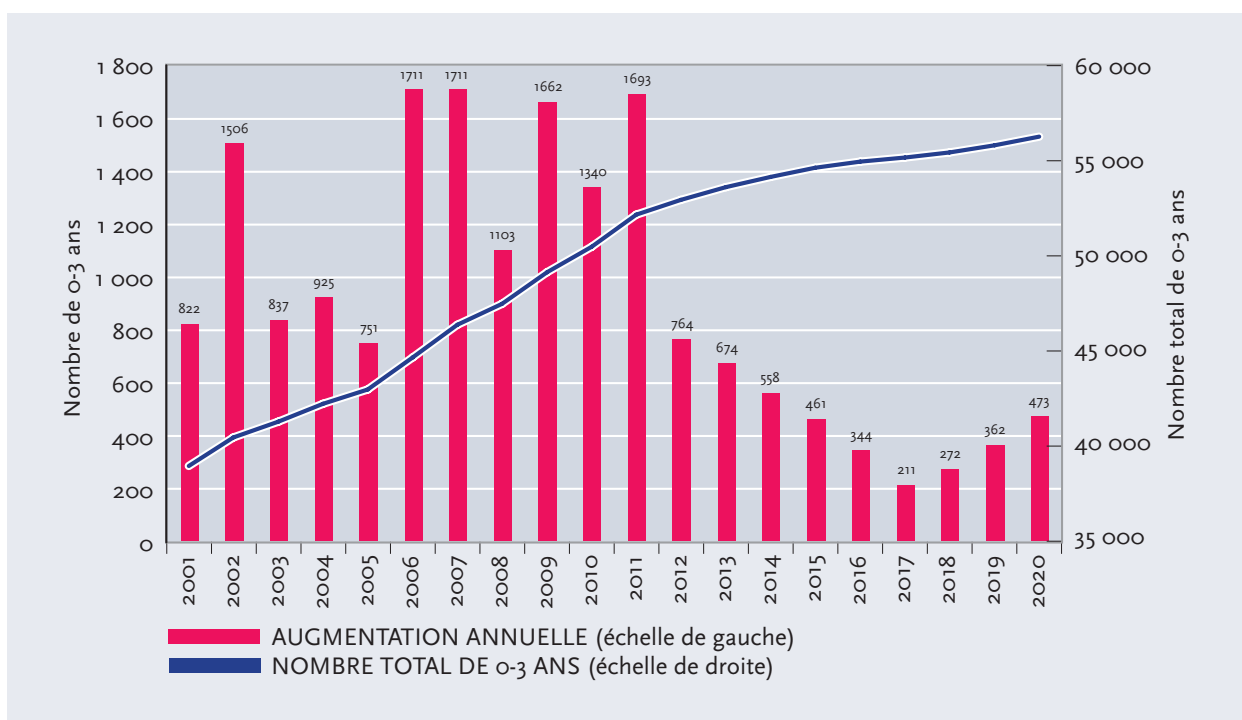
Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans de 2001 à 2020

Selon l'étude démographique du Bureau fédéral du Plan (2008), la population des enfants de moins de 3 ans va croître sur la période de 2008 à 2020 de plus de 18,6 %, passant de 47 440 à

56 254 enfants de moins de 3 ans, soit une augmentation de près de 9 000 enfants de moins de 3 ans en 12 ans.

Le graphique 28 présente l'évolution du nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans à Bruxelles ainsi que l'augmentation annuelle de ceux-ci :

GRAPHIQUE 28 : Évolution de la population de moins de 3 ans



Source : BFP

Entre 2001 et 2020, le nombre d'enfants de moins de 3 ans augmente chaque année. Depuis 2006 et jusque 2011, l'augmentation de ceux-ci est soutenue²⁴. À partir de 2012, l'accroissement sera de moindre importance (mais non négligeable).

L'augmentation du nombre d'enfants de moins de 3 ans devrait impliquer une augmentation

des demandes potentielles pour des places d'accueil (crèches, gardiennes...). L'offre en places d'accueil devrait donc s'y adapter. Mais avant de parler de la situation future en termes de places d'accueil, il semble important de faire un point sur la situation existante au sein de la Région bruxelloise.

3.3.2. Taux de couverture de l'accueil global (collectif et familial) de la Région et ses communes

Il existe à ce jour deux types de places d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans : l'accueil en collectivité (crèches, maisons d'enfants...) et l'accueil de type familial (les accueillantes conventionnées sont habilitées à accueillir des enfants ; 4 enfants par accueillante).

Cependant, tous les enfants de moins de 3 ans ne fréquentent pas forcément une structure d'accueil. En effet, les enfants peuvent être gardés par un des parents ou de la famille. Le taux de couverture de l'accueil global (collectif et familial) des enfants de moins de 3 ans est le rapport entre le nombre de places d'accueil et le nombre d'enfants de moins de 3 ans sur le territoire²⁵. En 2009, le nombre de places d'accueil est de 15 009. Le taux de couverture est donc estimé²⁶ à 31,1 % (voir graphique suivant), c'est-à-dire qu'il y a 1 place pour 3 enfants bruxellois.

Pour situer le taux de couverture de l'accueil à Bruxelles, il est important de mentionner que la présidence du Conseil Européen de Barcelone²⁷ en mars 2002 préconisait de mettre en place d'ici 2010 des structures d'accueil pour au moins 33 % des enfants de moins de 3 ans afin d'éliminer les freins à l'activité des femmes.

En 2009, le taux de couverture à Bruxelles est un peu en dessous des objectifs des 33 %. Mais qu'en est-il de l'évolution de ce taux depuis quelques années en termes de places d'accueil ?

En 1995, Bruxelles possédait 9 953 places d'accueil pour 36 909 enfants de moins de 3 ans (soit un taux de couverture de 27 %).

En 2006, le taux de couverture s'est amélioré à 28,7 % grâce à la création de plus de 3 255 places (sur un total de 12 818 places d'accueil) alors que le nombre de moins de 3 ans n'augmentait que de 7 717 enfants (Dusart A-F. et al., mars 2007). La couverture s'améliore donc mais reste encore insuffisante.

En mars 2007, un Plan Crèche²⁸ est lancé avec comme objectif de créer de nouvelles places d'accueil à Bruxelles étant donné la pénurie criante. Certaines communes de Bruxelles étaient en effet très en retard sur l'objectif des 33 %. On observe bien une augmentation de la capacité en places d'accueil à Bruxelles entre 2006 et 2009 (+2 190 places) mais cela n'est pas encore suffisant. Des efforts doivent continuer pour améliorer l'offre d'accueil, surtout dans certaines communes bruxelloises.

²⁴ Les naissances sont appelées à croître encore de manière soutenue pendant les quelques années où la migration internationale sera importante (population en âge d'avoir des enfants) et continuera à augmenter mais de façon moindre dès 2012.

²⁵ Nous utilisons en fait la même méthode que le CERE pour le taux de couverture. L'ONE tout comme K&G font leurs propres calculs pour ce taux. L'ONE notamment pour Bruxelles calcule ce taux pour les enfants de moins de 2 ans et demi (voir site de l'ONE, www.one.be).

²⁶ La population de 0-3 ans en 2009 n'est pas encore disponible auprès de l'INS. Les données les plus récentes sont de 2008. De ce fait, on a estimé que l'évolution des enfants de moins de 3 ans entre 2008 et 2009 est la même que pour la population totale de chaque commune.

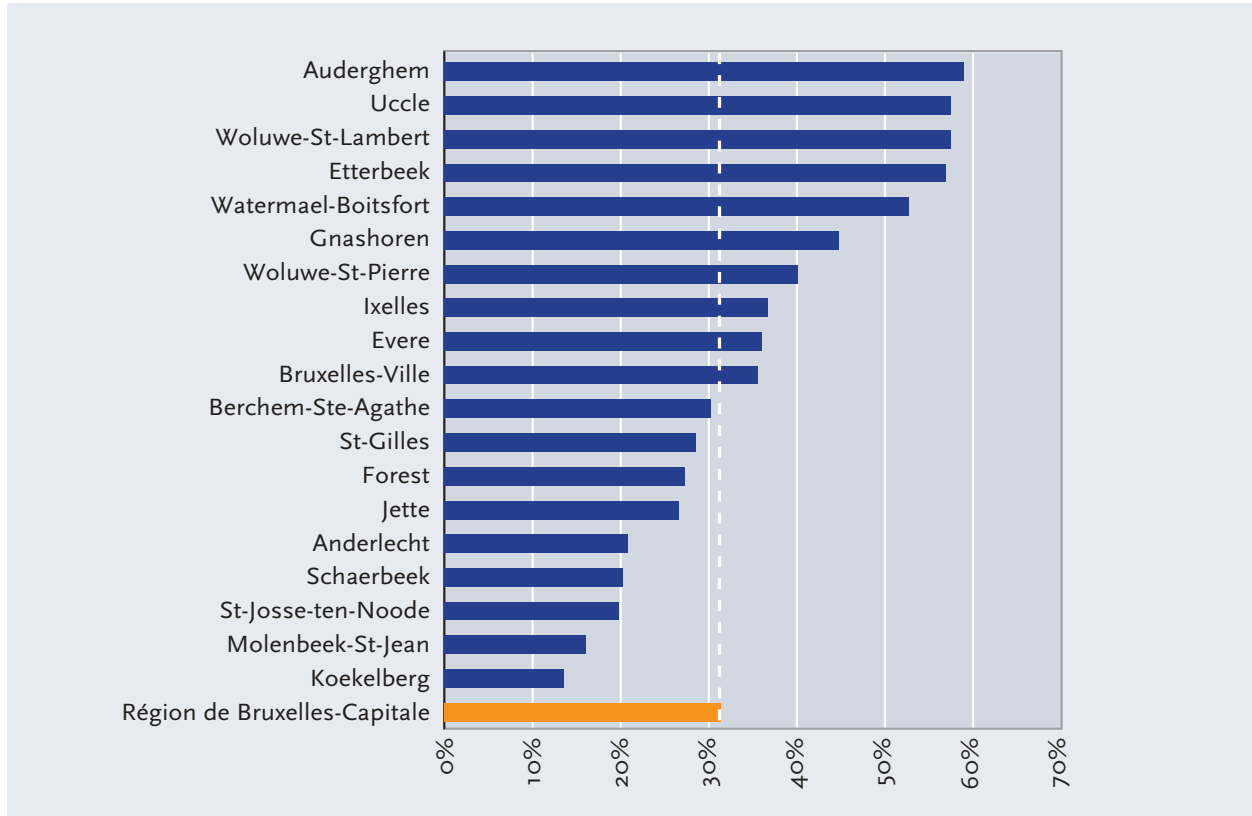
²⁷ Conclusions de la Présidence du Conseil Européen de Barcelone, <http://www.developpementdurable.gouv.fr/energie/politiqu/pdf/barceloneconclusion.pdf>

²⁸ «Lors de son installation en juin 2004, le Gouvernement bruxellois s'est fixé un objectif d'augmenter le nombre de places d'accueil pour les enfants de moins de trois ans de 2 600 places (à l'horizon 2009). En mars 2007, il adopte et lance un plan «crèches», soit un vaste programme visant par diverses mesures à soutenir les communes dans leurs efforts et initiatives pour développer l'accueil de la petite enfance». (Gillet C. et al., décembre 2008)

En effet, comme nous pouvons le voir sur le graphique 29, la ventilation par commune montre

déjà de grandes disparités en termes d'offres de milieux d'accueil.

GRAPHIQUE 29 : Taux de couverture estimé en 2009



Source : CERE, site internet et Registre National, calculs propres.

Neuf communes se trouvent en dessous de la moyenne régionale des 31 %. Celles-ci sont les communes de l'ouest de la Région de Bruxelles-Capitale (à l'exception de Ganshoren), ainsi que trois com-

munes de l'est de la première couronne (Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek) auxquelles s'ajoute Forest.

3.3.3. Taux de couverture de l'accueil collectif dans les quartiers bruxellois

Le taux de couverture, par quartier cette fois, est réalisé à partir des données concernant les places d'accueil en milieu collectif uniquement car les données de l'accueil familial ne sont pas disponibles à cette échelle. Cependant, la proportion des places d'accueil en milieu familial est faible avec moins de 1,5 % des enfants de moins de trois ans accueillis dans ces structures²⁹. La carte par quartier ci-dessous montre

les disparités géographiques existantes au sein du territoire bruxellois.

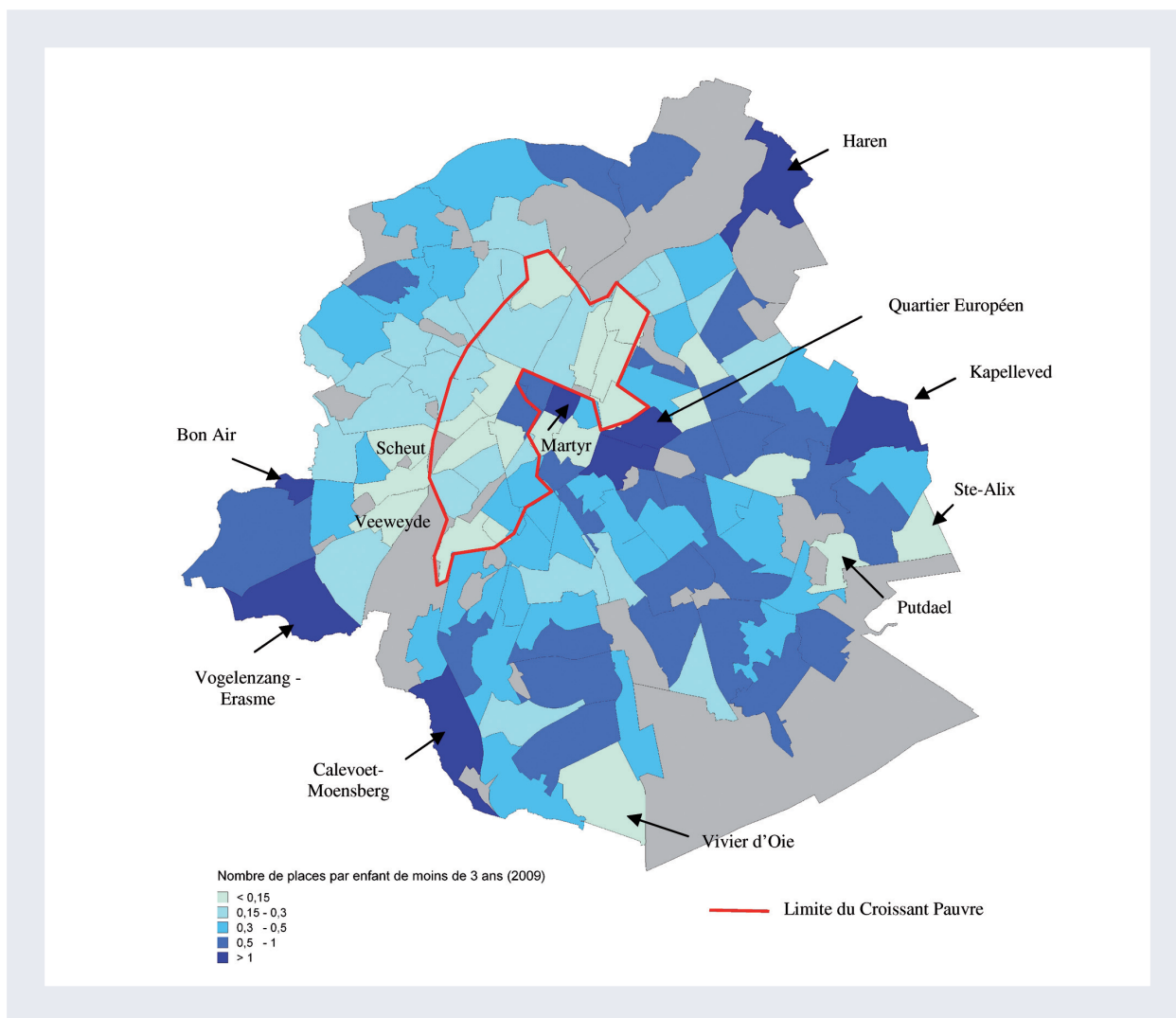
Elle reprend le nombre de places d'accueil collectif par enfant de moins de 3 ans par quartier en 2009 (carte du Monitoring des Quartiers – thème Socioculturel). Le nombre de places est une donnée de 2009 et le nombre d'enfants de moins de 3 ans date de 2006. Il existe un retard en ce qui concerne

²⁹ L'accueil familial représente à Bruxelles 674 places d'accueil, soit une couverture de 1,42 % (contre 30,22 % pour l'accueil collectif). Les deux seules communes qui dépassent largement la moyenne régionale, disposant d'un service important d'accueillantes conventionnées sont Ganshoren (7,23 %) et Watermael-Boitsfort (12,70 %).

les chiffres de population par secteur statistique au sein de la DGSIE. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans a augmenté de quasi 10 % en 3 ans. Les chiffres de l'indicateur sont donc largement surévalués.

La carte montre une grande disparité dans les taux de couverture des quartiers ; passant de 0 à 35 places par enfant.

CARTE 2 : Nombre de places par enfant de moins de 3 ans en 2009



Sources : CERE, Registre National - Carte : Monitoring des Quartiers

Les quartiers les plus démunis en termes de places (par rapport à la demande) sont certains quartiers résidentiels de la seconde couronne (Putdael, Vivier d'Oie, Sainte-Alix), mais surtout un nombre important de quartiers de la première couronne ouest, situés dans le croissant pauvre. Par exemple, Cureghem Rosée, Stalingrad, quartier Brabant, Bas Forest, Duchesse, ont moins de 10 places pour 100 enfants de moins de 3 ans du quartier (quartiers en vert pâle).

Le croissant pauvre, avec une part importante d'enfants de moins de 3 ans, a une moyenne de 16 places en milieu d'accueil collectif pour 100 enfants. Ceci est largement inférieur à la moyenne régionale de 35 places pour 100 enfants. À première vue, la demande potentielle y est donc très importante et l'offre, insuffisante.

Certains quartiers, en bordure du croissant pauvre, sont également faiblement fournis en

équipements d'accueil collectif, surtout dans l'est d'Anderlecht (Veeweyde, Scheut par exemple).

Huit quartiers ont une offre en places d'accueil collectif plus importante que d'enfants de moins de 3 ans dans le quartier (quartiers en bleu foncé). Certains de ces quartiers ont en effet des milieux d'accueil collectif liés à des pôles d'emplois comme Vogelenzang-Erasme (avec les 2 crèches de l'hôpital Erasme), Kapelleveld (deux crèches UCL et une crèche hôpital Saint-Luc), Squares et Quartier Européen (deux grandes crèches de la Commission Européenne). D'autres

quartiers ne possèdent pas beaucoup d'enfants de moins de 3 ans comme les quartiers Martyr et Bon Air (quartiers peu peuplés). Les quartiers Haren et Calevoet-Moensberg, quant à eux, possèdent respectivement 5 et 9 crèches. Cela est sans doute lié à leur localisation en bordure de la Région et à proximité de pôles d'emplois dans le cas du quartier Haren : OTAN, parc industriel SDRB... Enfin, Moensberg possède une crèche de grande capacité avec des accès aux conditions spécifiques.

IBSA

3.3.4. Adéquation de l'offre et de la demande locale

Un constat est frappant : la demande en places augmente fortement et les besoins des parents évoluent alors que l'offre en places augmente et que

les milieux d'accueil restent majoritairement dans une forme classique.

• Caractéristiques de l'offre de places d'accueil

Trois formes d'offre d'accueil

L'offre actuelle en Région bruxelloise est composée de trois formes d'accueil : l'accueil classique, l'accueil privé marchand et l'accueil atypique (Dusart A-F. et al., décembre 2007).

– Accueil classique : les milieux d'accueil subventionnés par l'ONE et Kind en Gezin proposent une prise en charge unique pour des enfants accueillis entre 3 et 5 jours par semaines entre 7h30 et 18h. Ce qui conduit les milieux d'accueil, faute de places, à privilégier les enfants dont les deux parents travaillent et cherchent donc un milieu d'accueil à temps plein. De plus, l'inscription se fait généralement plusieurs mois à l'avance, ce qui empêche de répondre à des demandes d'accueil d'urgence (ex : déménagement, nouvel emploi) et défavorise les familles qui n'ont pas accès à cette information.

– Accueil privé marchand : cette forme d'accueil est la même que l'accueil classique à l'exception qu'elle est gérée de façon privée et donc que la tarification est libre (différente d'un lieu d'accueil à l'autre).

– Accueil «atypique» : cet accueil d'enfants est porteur de missions spécifiques et offre d'autres solutions d'accueil aux familles souvent en situation précaire (emploi précaire, intérim, chômage, parent seul). Le projet d'accueil est également un projet à vocation social (suivi des parents, aide parentale...). Il dépanne ainsi les familles en attente d'une place classique, permet aux mamans de suivre une formation ou de faire des démarches pour trouver un emploi, favorise la sociabilisation précoce de l'enfant, offre un accueil d'urgence nécessité (maladie ...) et donne

l'occasion aux parents de souffler. Ces milieux d'accueil ne sont pas subventionnés par l'ONE car les conditions d'éligibilité mises en place par l'ONE ne sont pas flexibles, comme par exemple que l'accueil doit être assuré 220 jours par an, 5 jours par semaine et 10 heures par jour, quel que soit le projet d'accueil. Ceci vaut aussi pour Kind en Gezin, à l'exception du minimum des horaires qui est de 11 heures par jour. Les structures d'accueil atypique francophones ne bénéfi-

cient pour la plupart d'aucune aide financière de l'ONE se sont donc orientées vers d'autres sources de subventionnement qui émanent pour la plupart de la Région ou de la COCOF (via ses ressources propres ou celles provenant de Fonds Structuraux Européens). Les responsables doivent chercher continuellement des subventions pour continuer leur activité. Ces milieux d'accueil représentent moins de 10 % des milieux d'accueil à Bruxelles.

Couverture spatiale de l'offre

Comme nous l'avons vu sur la carte précédente, la couverture spatiale de l'offre en milieux d'accueil n'est pas homogène dans la Région. En effet, l'offre est faible dans les quartiers du croissant pauvre et

ses environs. Celle-ci doit donc augmenter pour obtenir une meilleure couverture spatiale de l'accueil mais l'offre doit également s'adapter aux besoins des habitants de la zone.

• La demande : besoins actuels en places d'accueil

La demande en milieux d'accueil évolue depuis une dizaine d'années. En effet, la demande classique de garde d'enfants 5 jours semaine n'est plus le modèle unique. Les besoins actuels des parents en termes de garde d'enfants sont : classique (temps plein), à temps partiel (flexibilité de l'emploi –

réduction du temps de travail), urgente (formation de moyenne et longue durée, entretien d'embauche, début d'un contrat de travail, maladie d'un des parents ou d'un membre de la famille), occasionnelle (avoir du temps libre pour chercher un emploi, pour prendre du temps pour soi).

• Inadéquation entre l'offre et la demande

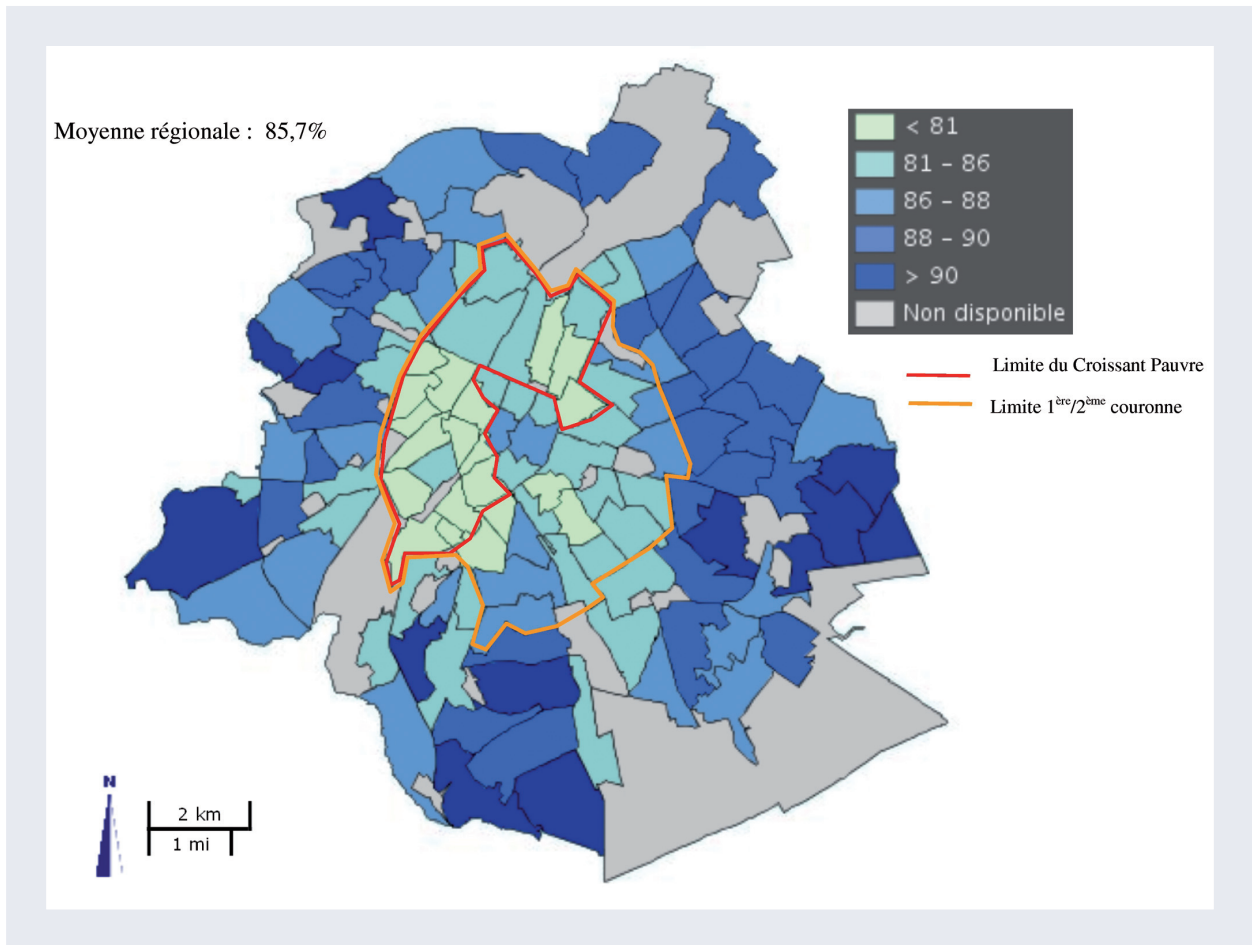
L'offre actuelle n'est plus en adéquation avec les besoins précités. En effet, les milieux d'accueil classiques et privés sont encore largement majoritaires dans l'offre bruxelloise. Pour répondre au mieux aux nouveaux besoins des parents depuis quelques années, des milieux d'accueil plus flexibles ont vu le jour mais ceux-ci sont amplement insuffisants (moins de 10% de milieux d'accueil «atypiques» en 2009). Les demandes sont devenues très nombreuses vu l'accroissement des emplois dits instables (intérim, contrat à durée déterminée) et

des demandeurs d'emplois ainsi que l'augmentation de la flexibilité dans de nombreux emplois (temps partiel, horaire décalé). L'offre de cette forme est donc insuffisante.

Ces nouveaux besoins en structure d'accueil «atypiques» ne sont pas répartis de manière homogène sur le territoire bruxellois. Ils sont notamment liés à la stabilité de l'emploi dans les quartiers. Voyons donc la carte 3 qui reprend la stabilité de l'emploi en 2001³⁰ dans les quartiers bruxellois :

³⁰ Les données datent de l'enquête socio-économique de 2001. Si les valeurs absolues ont certainement changé depuis, allant vers moins de stabilité, on peut faire l'hypothèse raisonnable que la répartition spatiale de cet indicateur n'a pas fondamentalement changé

CARTE 3 : Stabilité de l'emploi en 2001 (%)



Source : DGSIE - ESE2001 - Carte : Monitoring des Quartiers

L'indicateur de la stabilité de l'emploi mesure la sécurité d'emploi des actifs salariés d'un quartier. Il est calculé en prenant en compte le nombre de salariés sous contrat permanent (contrat à durée indéterminée) parmi tous les salariés. Un emploi stable peut faciliter un certain nombre de projets comme l'acquisition d'un logement, l'agrandissement de la famille ou dans ce cas-ci l'accès à une place d'accueil.

La carte de la stabilité de l'emploi permet de mettre en avant la disparité du phénomène par quartier. La Région est clairement partagée en deux parties concentriques et montre une opposition centre - seconde couronne : le Pentagone et la première couronne ont une stabilité de l'emploi plus faible que la seconde couronne.

Dans la majorité des quartiers du croissant pauvre, moins de 81 % des salariés occupent un poste permanent (moyenne de 79,5 %). L'est du Pentagone et de la première couronne ont des valeurs proches de la moyenne régionale (84 %). Dans l'ensemble, plus de 86 % des salariés résidant dans la seconde couronne ouest occupent un emploi permanent, à l'exception de quelques quartiers en bordure du Croissant Pauvre (quartiers en vert clair). Dans la majorité des quartiers de l'est de la seconde couronne, les proportions des salariés occupant un emploi permanent sont plus grandes.

Cooparch-R.U avec IBSA

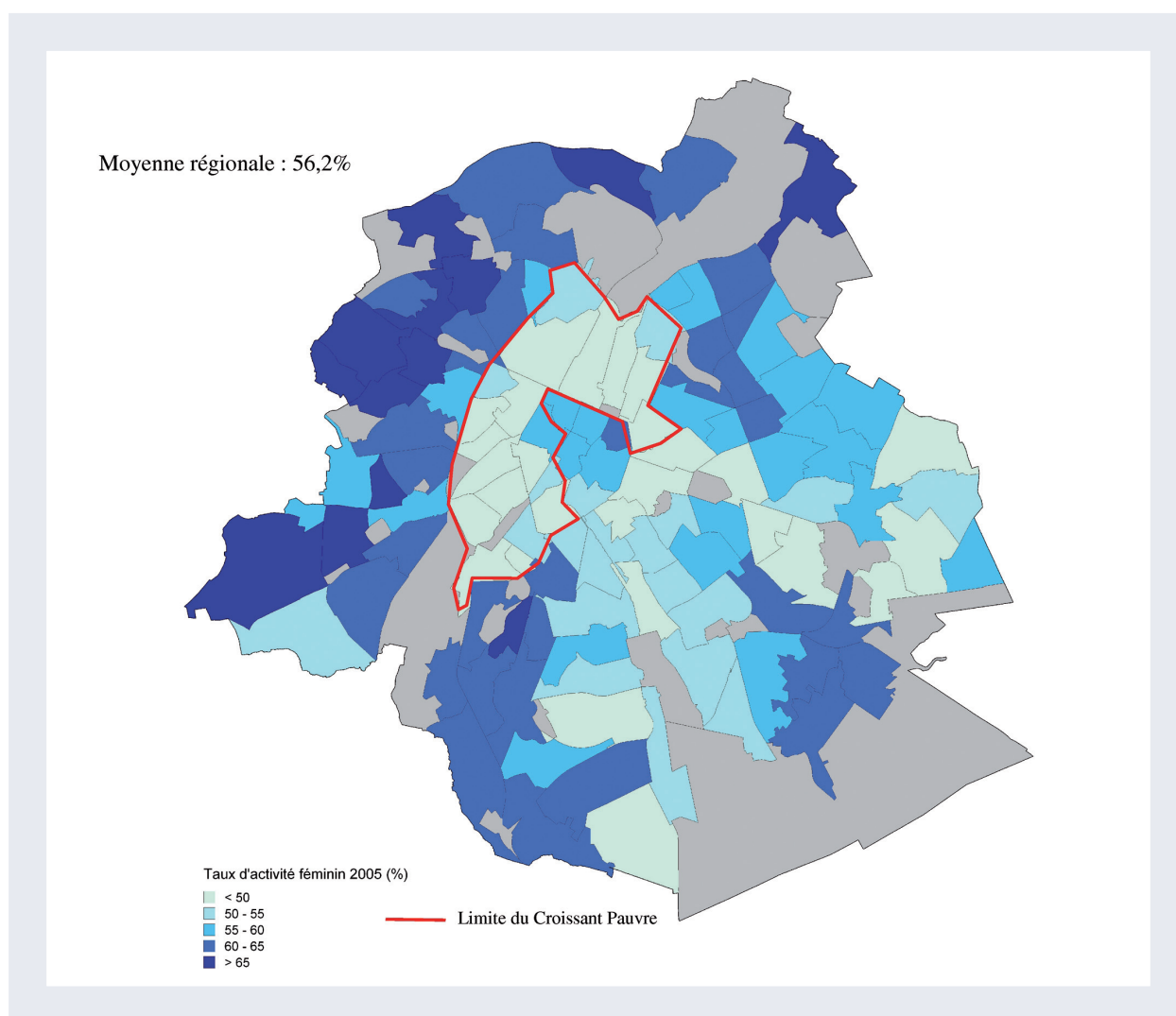
La carte de la stabilité de l'emploi nous montre donc que les quartiers du centre et de la première couronne, caractérisés par une stabilité d'emploi plus faible, hébergent proportionnellement plus d'habitants demandeurs de milieux d'accueil «atypiques». À l'opposé, les habitants des quartiers de la seconde couronne présentent des profils d'emploi plus stables et sont probablement demandeurs de milieux d'accueil plus «classiques».

L'offre de places d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans doit donc être plus souple d'une manière globale pour toute la Région étant donné ses spécificités socio-économiques, et en particulier dans les quartiers bruxellois caractérisés par une stabilité d'emploi plus faible.

De plus, pour améliorer le taux d'activité³¹, et principalement celui des femmes, il faut encourager les inactifs à se réinsérer socio-professionnellement, et donc suivre des formations ou chercher du travail (travail intérimaire, contrat à durée déterminée ou indéterminée). La réalisation de cet objectif pour les parents d'enfants en bas âge (et en particulier les mères) passe par une offre adaptée et suffisante de places d'accueil.

Avec la carte 4 du taux d'activité féminin, nous pouvons identifier les quartiers où le taux d'activité féminin est le plus faible, et donc déterminer où sont localisés les besoins les plus criants.

CARTE 4 : Taux d'activité féminin



Sources: BCSS - DGSIE - Carte : Monitoring des Quartiers.

³¹ Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale 18-64 ans.

Cette carte nous indique que le taux d'activité féminin est faible dans le croissant pauvre (47,3 %) et largement inférieur à la moyenne régionale (56,2 %). Les taux d'activité faibles dans certains quartiers de l'est de la deuxième couronne (quartiers de couleurs clairs dans la seconde couronne de la Capitale) correspondent principalement à des femmes ne travaillant pas car le revenu de leur conjoint est suffisant au bien-être de la famille.

En première couronne, les taux d'activité féminin faibles sont liés à différents facteurs :

- La tradition lié au modèle patriarcal : la femme reste à la maison pour s'occuper du ménage et des enfants «La situation familiale influence beaucoup plus la présence des femmes sur le marché du travail que celle des hommes.» (Chardon O., janvier 2008)³².

- Une contrainte : l'exclusion sur le marché du travail³³ des femmes car elles ne sont pas disponibles rapidement sur ce marché étant jeune mère et ne disposant pas de solution d'accueil pour leur(s) enfant(s) en bas âge.

- Un choix – Désir de faire passer sa vie familiale avant sa vie professionnelle : «lorsque la crèche ne constitue pas une solution appropriée pour les parents, l'abandon partiel ou complet du travail par l'un des conjoints peut devenir une meilleure alternative. Naturellement, il en revient souvent alors à celui des deux dont le salaire est le moins élevé, de mettre entre parenthèses son activité professionnelle. Dans les faits, on constate que c'est le plus souvent la femme qui se sacrifie.» (Femmes prévoyantes socialistes, 2006)

IBSA

Nous avons également vu que ces quartiers du croissant pauvre étaient caractérisés par une faible offre de places d'accueil. On pourrait penser que le faible taux d'emploi féminin compense la faible offre de crèches : il y a besoin de moins de crèches car les femmes sont plus fréquemment à la maison (et donc hors de la population active) pour garder leurs enfants. Mais, d'une part, la différence de taux d'emploi ne compense pas, loin de là, le déficit en places de crèches. Et, d'autre part, une politique volontariste d'augmentation du taux d'emploi, ou en tout cas la simple possibilité d'offrir à ces femmes la possibilité de faire ce choix, recommande d'offrir plus de places d'accueil dans les quartiers du croissant pauvre. Places qui devraient, nous l'avons vu, être adaptées à la faible stabilité d'emploi de cette zone.

En résumé, relevons les orientations suivantes :

- Créer des places d'accueil dans le croissant pauvre et son extension ouest et les adapter aux besoins des parents (temps d'accueil, tarification ...).
- Casser le cercle vicieux de ne pas pouvoir faire garder son enfant si on n'a pas d'emploi et de ne pas pouvoir trouver un emploi car on a la garde de son enfant.
- Lutter contre le piège à l'emploi en adaptant l'offre et la tarification des milieux d'accueil. En effet, les parents peu qualifiés et donc généralement à bas salaire peuvent être incités à rester au chômage ou même hors de la population active. Le montant du salaire moins le montant de la garde de l'enfant peut ne pas atteindre le montant des allocations de chômage et/ou les avantages directs du maintien à domicile si l'on considère les inactifs (et donc ne percevant pas d'allocations de chômage).

³² «Pendant longtemps, le modèle idéal était la femme au foyer et l'homme au travail. Il n'y avait que les femmes qui y était poussées par manque d'argent au foyer, qui travaillaient. Depuis le milieu des années 1960, on va assister à une forte féminisation de l'emploi. A l'heure actuelle, nous ne sommes pas encore dans une société égalitaire entre les hommes et les femmes par rapport à l'emploi. Nous sommes dans une situation intermédiaire.»

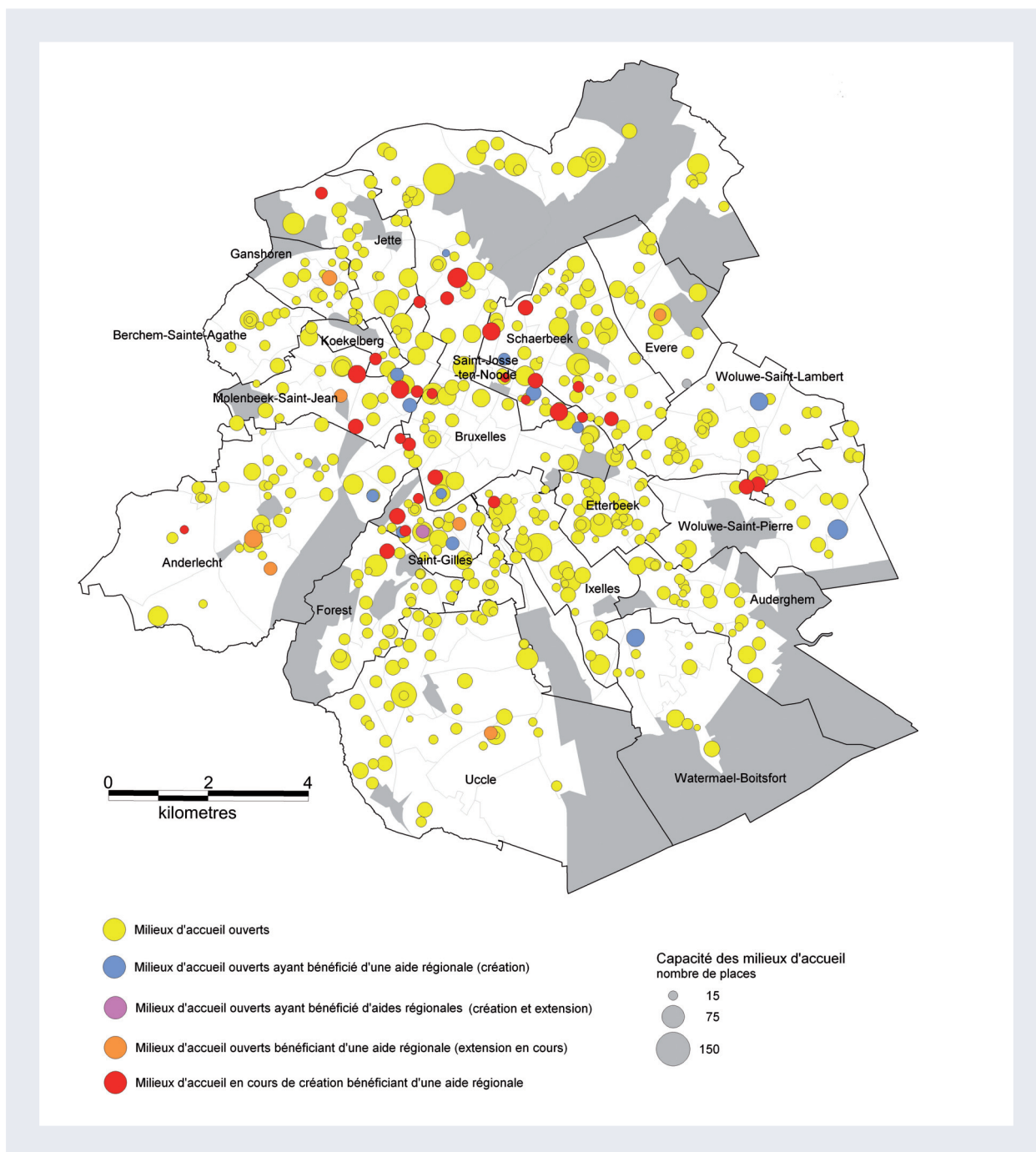
³³ Le marché du travail comprend les personnes qui travaillent et celles qui recherchent un emploi.

3.3.5. Offre en milieux d'accueil en 2009 et dans un futur proche

La carte 5 montre la capacité des différents milieux d'accueil collectif à Bruxelles. Les milieux d'accueil existants en 2009 sont repris en cercle jaune, bleu et rose. Les projets à réaliser d'ici 2013 sont repris

en orange pour les extensions de milieu d'accueil et en rouge pour de nouvelles installations. Les cercles sont proportionnels au nombre de places d'accueil.

CARTE 5 : Milieux d'accueil collectif existants en 2009 et à réaliser d'ici 2013



Source: CERE - Carte : IBISA.

Cette carte montre que la plupart des nouvelles places d'accueil (cercles rouges et oranges) sont prévues dans les quartiers que nous avons identifiés comme des quartiers en manque de places.

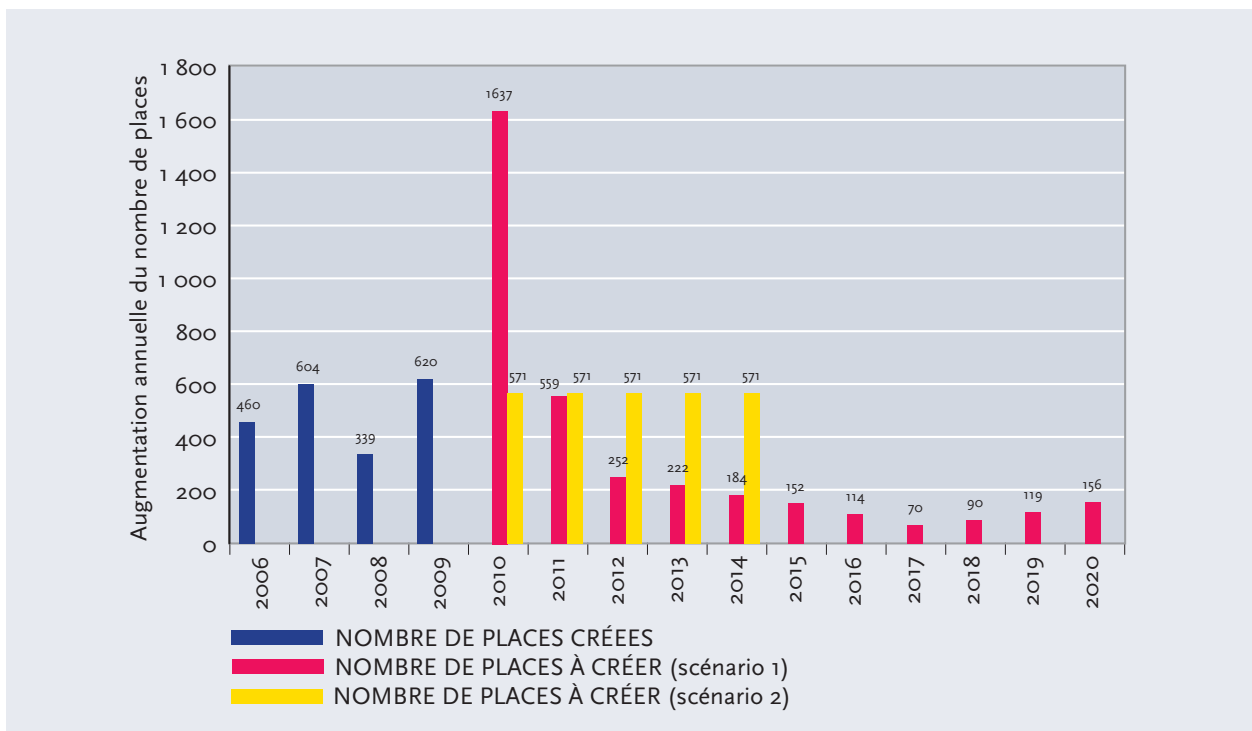
Cela montre donc que les efforts sont réalisés dans les zones qui en ont le plus besoin. Cependant, nous allons le voir, au vu de l'essor démographique en cours et à venir, ces efforts sont à poursuivre.

3.3.6. Offre future de l'accueil pour absorber la demande potentielle

Avec l'augmentation du nombre d'enfants de moins de 3 ans prévue par les projections démographiques, la demande en places d'accueil croîtra rapidement. Un effort très important doit donc être mené en matière de capacité d'accueil à Bruxelles dans les années à venir.

Le graphique 30 reprend le nombre de places d'accueil créées annuellement entre 2006 et 2009. Entre 2010 et 2020, le nombre de places à créer est estimé selon l'hypothèse que, d'ici à 2010 et conformément aux objectifs européens, 33 % des enfants de moins de 3 ans auront une place en milieu d'accueil³⁴.

GRAPHIQUE 30 : Évolution de la création de nouvelles places d'accueil collectif et familial



Source : CERE, calculs propres.

Selon ces hypothèses (scénario 1), 1 637 places doivent être créées en 2010. Ce nombre important correspond, d'une part au comblement de la différence entre le taux actuel de couverture (31 %) et l'objectif des 33 % et, d'autre part, à l'absorption

de l'augmentation du nombre des 0-3 ans en 2010, dont un tiers devrait se traduire par l'augmentation du nombre de places d'accueil. Cet objectif semble difficile à réaliser en une année.

³⁴ Il est à noter par ailleurs que cet objectif est un premier palier fixé à un niveau européen pour harmoniser dans l'ensemble des pays européens l'offre en matière d'accueil de la petite enfance qui était loin d'être homogène. 33 % est un taux qui est loin de couvrir les besoins des familles en Région bruxelloise.

Une proposition d'étaler le nombre de places à créer pour atteindre le taux de couverture de 33 % sur les cinq années de la législature est représentée ci-dessus (scénario 2). Cela impliquerait de créer 571 places par an entre 2010 et 2014 (soit faire un effort comparable à cette année 2009 où près de 620 places ont été créées).

Ensuite, à partir de 2015, le scénario 1 et le scénario 2 se confondent, l'effort de rattrapage étant terminé. Les créations de places devront continuer quoique dans une moindre mesure : le nombre de places supplémentaires restant en dessous de 160 chaque année. L'essor démographique continuant, l'effort à fournir ne doit pas s'arrêter, même s'il sera de moindre ampleur.

Il faut donc :

- créer un grand nombre de places d'accueil dans les années à venir ;
- créer ces places d'accueil dans les quartiers sous-représentés actuellement en termes de capacité, c'est-à-dire principalement le croissant pauvre. Le but est donc d'homogénéiser le recouvrement spatial de l'accueil des moins de 3 ans dans la Région et d'offrir à plus de femmes de ces quartiers la possibilité d'accéder au marché du travail si elles le souhaitent ;
- créer des places adaptées aux besoins des parents (milieux d'accueil «atypiques»).

3.4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous pouvons conclure que le Plan crèche, déjà entrepris entre 2007 et 2009 et qui va être poursuivi en 2010³⁵ est nécessaire et devrait être orienté selon les axes suivants ; chaque axe permet d'offrir la possibilité à plus de parents, et plus particulièrement aux mères, de (re)prendre une activité :

1. Atteindre l'objectif des 33 % de taux de couverture au terme de la législature.
2. Homogénéiser le recouvrement spatial en créant plus de places aux endroits généralement économiquement défavorisés pour réduire la fracture sociale entre les quartiers bruxellois en permettant aux parents, et plus particulièrement aux mères, de se réinsérer.
3. Adapter l'offre d'accueil aux différents besoins des parents (temps partiel, demandeur d'emploi en formation ou en recherche d'emploi...) et permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

À ce sujet, listons quelques solutions possibles à mettre en place pour améliorer la qualité de l'offre en matière de places d'accueil :

- Créer plus de milieux d'accueil «atypiques», liés aux besoins des parents qui ne sont pas prioritaires dans les milieux d'accueil classiques car ils ne travaillent pas de manière stable et à temps plein. Il s'agit de réintroduire une certaine égalité des chances d'accès à des milieux d'accueil de qualité. Il faudrait également envisager d'adapter les milieux d'accueil existants à ces nouvelles réalités.

- Offrir un cadre légal aux milieux d'accueil «atypiques» en clarifiant les diverses subventions et en modifiant le mode de financement de l'ONE. En effet, à l'heure actuelle, peu de milieux d'accueil «atypiques» sont financés par l'ONE, le contrat de gestion de l'ONE 2008-2 ne leur permettant pas d'obtenir de subsides. Ces milieux d'accueil doivent alors chercher sans cesse des subsides parallèles (Fond Social Européen, Feder, Contrat de quartier). Il existe un réel besoin de reconnaissance officielle pour ces milieux d'accueil.

- Créer des crèches parentales (il en existe seulement une en Région bruxelloise). Ces crèches ont pour objectif d'intégrer les parents au travail de gestion et d'animation. Les parents assurent une permanence par mois et peuvent choisir la période et la nature de la contribution qu'ils souhaitent apporter (administration, courses, animation...)³⁶.

Nous l'avons vu, l'essor démographique bruxellois en cours et à venir est un gigantesque défi pour les habitants de la Région et ses décideurs politiques. La problématique de l'accueil de la petite enfance n'en est qu'une des nombreuses facettes. Mais ce défi est aussi une grande chance, l'occasion de renouer la ville avec elle-même et de combler, au moins partiellement, les fossés séparant certains quartiers de la Région.

Dans cette dynamique, le Monitoring des Quartiers se veut l'un des outils à la disposition tant des acteurs de la politique urbaine que du citoyen pour relever ce défi.

³⁵ Déclaration politique générale 2009-2010 : «Pour la quatrième année consécutive, le mécanisme de financement lancé par le premier plan crèche en 2007 sera donc renouvelé en 2010.»

³⁶ Pour plus d'informations, une analyse des initiatives parentales en termes d'accueil du jeune enfant (octobre 2009) est téléchargeable sur le site de l'asbl SAW-B, acteur de l'économie sociale, sur <http://www.saw-b.be/cms/services.php#E6>.

Glossaire

• Enquête de conjoncture de la BNB

La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprise dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des questions aussi variées que leur appréciation quant aux stocks et carnets de commande, à l'évolution de ces derniers ou encore à leurs prévisions d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Depuis le premier janvier 2007, la taille de l'échantillon relatif à la Région de Bruxelles-Capitale a été augmentée afin de mieux rendre compte des réalités de la Capitale.

• Euros chaînés

«Moyen de mesurer l'évolution en volume après avoir éliminé les effets liés aux variations de prix pour le calcul de divers agrégats économiques (tels que le PIB, les investissements ou la consommation des ménages...)» (Source : Glossaire BNB).

• Glissement annuel

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

• Indicateur coïncident de l'activité économique

L'indicateur coïncident de l'activité économique, basé sur des données mensuelles, permet de refléter l'évolution actuelle de l'activité dans la Région de Bruxelles-Capitale. La disponibilité sur une période plus récente de cet indicateur composite permet de prolonger jusqu'en août 2009 le cycle conjoncturel du Produit Intérieur Brut (PIB) régional, qui n'est, quant à lui, disponible qu'annuellement et avec deux ans de retard.

Afin de calculer cet indicateur, nous utilisons les composantes conjoncturelles des secteurs qui présentent l'évolution cyclique la plus semblable à celle du PIB régional. La production dans la Région de Bruxelles-Capitale est fortement spécialisée dans les services et cet indicateur «coïncident» a été construit de façon à refléter cette structure tertiaire de la Région. Plus spécifiquement, il agrège les évolutions conjoncturelles du chiffre d'affaires provenant de cinq activités tertiaires (à savoir depuis l'édition de juillet 2009 du baromètre³⁷ : «commerce de gros», «postes et télécommunications», «activités informatiques», «services auxiliaires des transports» et «activités immobilières») ainsi que l'évolution conjoncturelle des encours des crédits octroyés par les banques établies en Belgique aux sociétés non financières belges.

L'indicateur composite ainsi obtenu concorde avec le cycle conjoncturel du PIB de la Région. Il peut donc servir de série de référence pour l'étape suivante qui vise à établir un indicateur avancé de l'activité économique.

³⁷ Lors de l'édition de juillet 2009 du baromètre nous avons apporté quelques modifications à cet indicateur afin d'optimiser ses caractéristiques statistiques. Les secteurs «transport urbain et routier» et «services aux entreprises» qui étaient utilisés jusqu'à présent ont été remplacés par «services auxiliaires des transports» et «activités immobilières».

• Indicateur avancé de l'activité économique

L'indicateur avancé de l'activité économique précède en principe l'indicateur coïncident. Par le passé, cette avance était d'un an et demi. Mais depuis la récente crise économique et la dernière révision du PIB régional, son caractère précurseur s'est substantiellement réduit. La prédiction des développements économiques de la Région reste donc un défi en période de récession.

Pour le moment, l'indicateur avancé est construit sur la base du cycle conjoncturel de deux séries qui normalement présentent un caractère précurseur par rapport à la série de référence. Il s'agit premièrement de la prévision des entrepreneurs du secteur des services aux entreprises concernant leurs activités, d'après l'enquête de la Banque Nationale de Belgique (BNB). Deuxièmement, l'indice des entrées de commandes dans l'industrie selon le SPF Économie est pris en compte³⁸. Ces séries ont été choisies car elles sont pertinentes économiquement, disponibles mensuellement et rapidement et présentent un caractère précurseur marqué pour l'évolution du PIB.

De plus, on a ajouté une variable dichotomique qui représente la période de la crise économique. Sa valeur est de 1 à partir de septembre 2008 et de 0 avant cela.

Il faut noter que, comme pour tout indicateur avancé, c'est la tendance (à la hausse ou à la baisse) plus qu'un chiffre exact à horizon donné qui doit retenir l'attention du lecteur.

• Indicateur avancé du marché du travail

L'indicateur avancé du marché du travail anticipe les variations à court terme de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, approchée par la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi bruxellois. Il est estimé à partir

- de la courbe synthétique de l'activité économique à Bruxelles, calculée par la Banque Nationale de Belgique (BNB) ;
- des prévisions d'emploi des entrepreneurs dans le secteur de la construction - travaux de génie civil et travaux routiers en Belgique ;
- de la différence entre le nombre d'offres d'emploi reçues et le nombre d'offres d'emploi satisfaites au sein du marché du travail bruxellois, qui indique le degré d'adaptation ou de tension existant sur le marché du travail.
- d'une variable indicatrice intégrant les changements de politiques en matière de chômage survenus entre la mi-2006 et la mi-2007 ;

Son caractère prévisionnel optimal est de 13 mois.

• Point de pourcentage

Le point de pourcentage est l'unité de la différence absolue entre deux chiffres exprimés en pourcents. Ainsi, entre un taux de chômage de 12,3 % une année et de 15,6 % une autre, la différence est de 3,4 points de pourcentage.

• Taux Refi ou taux de refinancement

Le taux de refinancement fixé par une Banque Centrale est le taux d'intérêt auquel les institutions financières peuvent emprunter auprès de la Banque centrale.

³⁸ Dans les précédentes versions du baromètre, l'indicateur avancé de l'activité économique était notamment construit à partir de l'indicateur des entrées de commande dans l'industrie et la construction. Cependant, depuis la crise, le caractère avancé de cet indicateur est bien moins performant par rapport à celui des entrées de commande dans l'industrie uniquement.

Références

- Banque Nationale de Belgique (Décembre 2009), «Economic Indicators for Belgium», Banque Nationale de Belgique.
- Banque Nationale de Belgique (Décembre 2009), «Projections économiques pour la Belgique – Automne 2009», Revue Économique, Banque Nationale de Belgique.
- BNP Paribas, Direction des Études Économiques (Novembre et Décembre 2009), «Ecoweek», Ecoweeks 09-42, 09-43, 09-44, 09-45, 09-46, BNP Paribas.
- Bureau Fédéral du Plan (Septembre 2009), «Budget économique - Prévisions économiques 2009-2010», Bureau Fédéral du Plan.
- Bureau Fédéral du Plan, Direction générale Statistique et Information économique (mai 2008), «Perspectives de population 2007-2060», Planning Paper 105.
- Deboosere P. (2009), «Les nouveaux défis de demain !», Vue sur Ville /Revue de la Politique Fédérale des Grandes Villes /N° 9 - Octobre 2009, p13.
- Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (2009), «Déclaration politique générale 2009-2010», Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.
- DEXIA Banque (Novembre 2009), «Perspectives économiques», DEXIA Banque.
- Dusart A.-F., Gillet C., Mottint J., Wislet J. (Décembre 2007), «Accueil atypique en Communauté française : à la recherche de conditions optimales d'accueil, vers une politique d'égalité d'accès à tous», CERE, Bruxelles.
- Dusart A-F. et Mottint J. (Mars 2007), «Les conditions d'enfance en Région de Bruxelles-Capitale», CERE, Bruxelles.
- European Central Bank (2009), «Monthly Bulletin November», European Central Bank.
- European Central Bank (Décembre 2009), «ECB staff macroeconomic projections for the Euro Area», ECB.
- Federgon (2009), «Deuxième trimestre 2009 : Le secteur de l'intérim traditionnellement sensible à la conjoncture est durement touché», Note trimestrielle intérim, Federgon.
- Femmes prévoyantes socialistes (2006), «Politique familiale et emploi des mères : des mesures pour la collectivité et par la collectivité !», p3, Bruxelles.
- Fonds Monétaire International (Octobre 2009), «Perspectives de l'économie mondiale», Études Économiques et Financières, FMI.
- Gillet C. et Dubois A. (Décembre 2008), «Le plan crèches du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale : 1^{er} bilan», CERE, Bruxelles.
- Graydon Belgium (Octobre 2009), «Studie 7 oktober 2009», Graydon.
- Humblet P. et Robert E. (2004), «L'accueil des enfants à Bruxelles : Quels sont les souhaits des familles ?», Grandir à Bruxelles N°13, pp.6-7.
- ING Bank, Economics Department (Novembre 2009), «Monthly Forecast Update», ING Bank.
- Institut de Recherches Économiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain (IRES) (Octobre 2009), «Perspectives économiques 2009-2010», IRES.
- International Energy Agency (Novembre 2009), «Oil Market Report», International Energy Agency.
- OCDE (Novembre 2009), «Perspectives économiques No.86», OCDE.
- Olivier Chardon et Fabienne Daguët (Janvier 2008), « Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007, L'activité des femmes est toujours sensible au nombre d'enfants », Insee division Enquêtes et études démographiques, (<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1171/ip1171.pdf>).
- Société Générale (Novembre 2009), «Analyse mensuelle de la situation économique : Octobre-Novembre ; Perspectives 2010», Société Générale, Service des Études Économiques.

Liste des tableaux

TABLEAU 1 :	Prévisions de croissance annuelle du PIB, à prix constants (en %)	6
TABLEAU 2 :	Évolution de l'indice des prix à la consommation en Belgique et au sein de la zone euro	9
TABLEAU 3 :	Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro	10
TABLEAU 4 :	Chiffres-clés pour la Belgique	15

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 :	Évolution de la production et du commerce dans le monde, 2000-2009	5
GRAPHIQUE 2 :	Évolution des taux de chômage en Belgique, dans la zone euro, aux États-Unis et au Japon, 1995-2009	7
GRAPHIQUE 3 :	Évolution des taux directeurs de la BCE, de la Fed et de la Banque du Japon	8
GRAPHIQUE 4 :	Évolution du prix du pétrole brut	10
GRAPHIQUE 5 :	Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés	12
GRAPHIQUE 6 :	Indicateurs du climat économique au sein de la zone euro et en Belgique	14
GRAPHIQUE 7 :	Évolution trimestrielle du chiffre d'affaires dans les branches servant principalement la consommation privée	18
GRAPHIQUE 8 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)	20
GRAPHIQUE 9 :	Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, industrie (2000=100)	21
GRAPHIQUE 10 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de détail, RBC (millions d'euros)	22
GRAPHIQUE 11 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de gros, RBC (millions d'euros)	22
GRAPHIQUE 12 :	Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	23
GRAPHIQUE 13 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, construction, RBC (millions d'euros)	24
GRAPHIQUE 14 :	Évaluation des carnets d'ordre dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	24
GRAPHIQUE 15 :	Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	25
GRAPHIQUE 16 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, services non-financiers, RBC (millions d'euros)	25
GRAPHIQUE 17 :	Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)	26
GRAPHIQUE 18 :	Évolution de l'indice de paiement et du taux de croissance des encours de crédits utilisés. Belgique	27
GRAPHIQUE 19 :	Évolution du nombre de création et de faillites d'entreprises. Bruxelles	28
GRAPHIQUE 20 :	Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale	29
GRAPHIQUE 21 :	Perception de l'évolution de l'emploi au sein du secteur Services aux entreprises à Bruxelles	30
GRAPHIQUE 22 :	Évolution du nombre d'heures prestées dans l'intérim sur base annuelle	31
GRAPHIQUE 23 :	Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 1990- 2009	32
GRAPHIQUE 24 :	Évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation, indice mai 2008 = 100	33
GRAPHIQUE 25 :	Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale, moyennes mobiles, indices centrés réduits	34
GRAPHIQUE 26 :	Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale	35
GRAPHIQUE 27 :	Évolution de la population totale en Région de Bruxelles-Capitale	37
GRAPHIQUE 28 :	Évolution de la population de moins de 3 ans	40
GRAPHIQUE 29 :	Taux de couverture estimé en 2009	42
GRAPHIQUE 30 :	Évolution de la création de nouvelles places d'accueil collectif et familial	50

Liste des cartes

CARTE 1 :	La part des moins de 3 ans sur la population totale en 2006 (%)	38
CARTE 2 :	Nombre de places par enfant de moins de 3 ans en 2009	43
CARTE 3 :	Stabilité de l'emploi en 2001 (%)	46
CARTE 4 :	Taux d'activité féminin	47
CARTE 5 :	Milieux d'accueil collectif existants en 2009 et à réaliser d'ici 2013	49